

Voir page 12: Le bilinguisme

la vie syndicale

Ford: vote de grève

Le déclenchement d'une grève chez Ford du Canada repose maintenant entre les mains des leaders syndicaux, après trois mois et demi de négociations. Voilà le mandat qu'ont donné dimanche les syndiqués de la firme à leurs dirigeants. La présente convention collective expire le 1er décembre, mais les Travailliers unis de l'automobile n'ont pas encore lancé d'ultimatum à la compagnie. Quelque 11,000 travailleurs des usines Ford à Oakville, Windsor, Bramalea et Niagara Falls seraient touchés par un éventuel débrayage. La parité de salaire avec les travailleurs américains est le principal cheval de bataille des syndiqués.

Postiers non payés

OTTAWA (PC) — Le secrétaire-trésorier de l'Union des facteurs du Canada a fait savoir que M. Robert Embury, de St. Catharines, qui a été suspendu lundi parce qu'il aurait retardé la livraison du courrier, ainsi que les facteurs qui ont quitté leur travail en guise de protestation ne seront pas payés pour le temps qu'ils n'étaient pas à leur travail. Quelque 500 employés des postes de six centres du sud de l'Ontario ont refusé de travailler après la suspension d'Embury, mais sont retournés au travail jeudi après que le ministère des postes d'Ottawa eut ordonné que M. Embury reprenne son emploi.

Prière avant le repas

Le président du Syndicat canadien de la fonction publique M. S.A. Little, espère que la célèbre Prière avant le repas, composée par J.S. Woodworth, fondateur et ancien leader du parti CCF, deviendra "la prière officielle adoptée par le mouvement syndical à travers tout le Canada". Dans sa version française, elle sera réécrite pour la première fois lors du banquet du congrès canadien de ce syndicat (112,000 membres) qui débutera à Montréal le 20 novembre. La version française, qui est due à un traducteur du SCFP (CTC-FTQ), M. Charles Bauer, se lit ainsi: "Nous rendons grâce de cette table bien garnie et de tout ce que la vie offre de bon. Nous reconnaissons que tout cela fait partie d'un patrimoine commun et que nous le devons aux efforts de nos frères et sœurs à travers le monde. Tout ce que nous souhaitons pour nous-mêmes, nous le souhaitons aussi pour eux. C'est pourquoi nous voulons partager leur travail, ainsi que leurs luttes."

Baisse prévue dans le coût des écoles polyvalentes

QUÉBEC — Le coût moyen de construction des écoles secondaires polyvalentes subira désormais une diminution sensible pouvant aller jusqu'à dix pour cent. L'économie en question se fera dès l'exercice financier en cours, alors que le budget du ministère de l'éducation prévoit l'affectation de cent millions de dollars à la mise en chantier de 131 écoles polyvalentes. C'est du moins ce qu'affirme un communiqué émanant de l'Office d'information du Québec et émis au nom du ministère de l'éducation.

Ce résultat est l'aboutissement d'une étude technique effectuée à la direction générale de l'équipement au ministère de l'éducation, à la demande du sous-ministre adjoint responsable des constructions d'écoles, M. Yvon-R. Maheu.

Les recherches de la direction générale de l'équipement ont permis de conclure que le coût moyen de construction pouvait être réduit de façon fort appréciable en optant pour la formule architecturale compacte de préférence à la formule des pavillons répartis sur un même campus.

ASTHME? AFFECTIONS DES BRONCHES?

LES CIGARETTES et la poudre fumigatoire

LOUIS LEGRAS procurent un soulagement RAPIDE ET EFFICACE

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Distributeur: J.-ALFRED GUIMET INC.

84 est, rue Saint-Paul, Montréal

L'Expo sera "indépendante" financièrement

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré que l'exposition permanente qu'il envisage sur l'emplacement de l'Expo 67 ouvrira ses portes

vers le milieu de mai 1968 et sera "indépendante" financièrement.

Le maire, qui parlait au cours d'une interview à la radio, a

déclaré que l'exposition permanente possèdera le même climat "d'esthétique et de beauté qui a impressionné si merveilleusement" les visiteurs de

l'Expo 67. Il a dit prévoir qu'environ "plus de 3,000,000 de visiteurs" viendront à l'Expo l'été prochain, et a annoncé que l'exposition compren-

drai de nouveaux éléments pour remplacer ceux qui sont repartis vers les divers musées nationaux. L'exposition de l'année pro-

chaine, qui portera le même titre-thème que l'Expo 67 — Terre des Hommes — ressemblera d'ailleurs à celle qui sera possible à celle de 1967.

La ville de Montréal a repoussé la proposition du gouvernement de Québec d'utili-

ser les pavillons de la Chine et de l'Iran comme école d'hôtellerie. Un tel projet ne cadrerait pas avec les plans du maire Drapeau. D'autant plus que les deux pays concernés voudront placer des éléments d'exposition dans ces pavil-

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UNE SECRÉTAIRE ADJOINTE

ou secrétaire général d'une association syndicale.

FONCTIONS: participation aux réunions de l'exécutif, rédaction de procès-verbaux, exécution de certaines décisions, relations par correspondance ou autrement avec les membres ou les organismes.

De préférence à mi-temps; les candidatures à plein temps seront tout de même considérées.

Ecrire avant le 20 novembre, à:

CASE 705 LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS

Une firme de comptables agréés de Montréal désire s'adjoindre d'autres comptables agréés avec clientèle sur une base de société.

Ecrire:

Case 703 LE DEVOIR

OFFRE D'EMPLOI

LA CORPORATION DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH DE MANIOWKI offre le poste de: **DIRECTEUR GÉNÉRAL**, pour un hôpital de quatre-vingt-seize (96) lits.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 20 novembre 1967. Les qualifications et l'expérience détermineront les conditions d'engagement.

Prière d'adresser toute communication à:

Monsieur Gérald Nault, Président,

La Corporation de l'Hôpital St-Joseph,

Casier Postal 230,

Maniowki, Cte Gatineau, P.Q.

Téléphone: 819-449-2201

CHEF DE LA SÉCURITÉ

Un important organisme de l'industrie de la construction de Montréal désire retenir les services d'un ingénieur qualifié en sécurité industrielle.

Le Chef de la sécurité aura, comme principale responsabilité, la tâche de s'assurer que les employés et leur personnel se conforment aux normes de sécurité s'appliquant aux ouvriers de la construction. En plus de diriger une équipe d'inspecteurs en sécurité, le Chef de la sécurité devra, en collaboration avec le bureau d'avocats affecté à l'organisme, proposer à la haute direction les sanctions qu'il importe de prendre contre les employés qui transgressent aux normes établies. Comme le poste vient tout juste d'être créé, son titulaire devra recruter et former, au besoin, l'équipe d'inspecteurs, et mettre sur pied les mécanismes administratifs requis pour assurer la bonne marche du service de la sécurité.

Les candidats à ce poste doivent être des membres en règle de la Corporation des ingénieurs du Québec, bilingues, et avoir acquis au moins cinq ans d'expérience en sécurité industrielle, préférentiellement dans l'industrie de la construction. Le salaire offert par l'employeur intéressera les candidats qui reçoivent actuellement un traitement de l'ordre de \$10,000 à \$12,000 par année. L'employeur fournira une automobile au candidat choisi.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les offres de service à ce poste. On est prié d'inclure un curriculum vitae faisant état des antécédents sur le plan de la formation professionnelle et de l'expérience en affaires. Inscrire la mention "Chef de la sécurité" sur son envoi.

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL

Une dynamique entreprise manufacturière de la région de Montréal, qui poursuit un vaste programme d'expansion, cherche à compléter son équipe de cadres supérieurs en s'adjoignant les services d'un directeur du personnel.

Le directeur du personnel devra assumer la première responsabilité pour tout ce qui regarde la planification, l'obtention, l'organisation, la gestion, le développement et la formation des ressources humaines requises par cette entreprise en plein essor. Le recrutement et la sélection du nouveau personnel, les relations ouvrières, les questions de salaires, d'avantages sociaux, de perfectionnement du personnel, ne sont que quelques-uns des aspects des fonctions qui seront confiées au directeur du personnel.

Cette offre d'emploi intéressera tout particulièrement un homme dans la trentaine, diplômé universitaire en relations industrielles, ou possédant une formation équivalente. Il est essentiel que les candidats à ce poste s'expriment couramment en français et en anglais, qu'ils aient au moins cinq ans d'expérience en administration du personnel, et qu'ils aient le goût et les aptitudes nécessaires pour relever un défi important. L'employeur offre un salaire qui saura intéresser un candidat qualifié dont le traitement actuel serait de l'ordre de \$12,000 par année.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste, lesquelles devront faire état des renseignements usuels tant sur le plan de la formation professionnelle que sur celui de l'expérience dans les affaires. On est prié d'inscrire la mention "Directeur du Service du Personnel" sur son envoi et d'expédier celui-ci à:

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tel. 844-3361.

Réf.: Claire Paquette

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION ET CHEFS DE PROJET

Nous sommes à la recherche de conseillers en administration et de chefs de projet qualifiés.

EXIGENCES:

Les candidats devront être diplômés d'université et pouvoir démontrer une expérience valable dans plusieurs des domaines suivants:

- l'organisation de l'administration
- l'organisation du travail et les contrôles de rendement
- l'administration et la rémunération du personnel
- les différentes techniques de programmation
- l'informatique et le traitement des données

Salaires selon la compétence et l'expérience. Bénéfices sociaux. Autres avantages pécuniaires.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae. Discretion assurée

BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS

Conseillers en administration
Ingénieurs en organisation et méthodes



1224 ouest,
rue Ste-Catherine
Suite 700
Montréal 25
866-9567

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Ministère des affaires municipales

La Société d'habitation du Québec est un nouvel organisme chargé d'administrer la Loi concernant la rénovation et l'habitation à loyer modique.

DIRECTEUR DE LA RÉNOVATION - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Contrôler l'administration interne, recommander des politiques et des procédures relatives à la rénovation, examiner et négocier toute demande des municipalités à ce sujet.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie, urbanisme ou génie et une expérience pratique en aménagement ou réaménagement du territoire urbain ou en administration municipale.

- Concours 67S-1316. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DE L'HABITATION - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Contrôler l'administration interne, recommander des politiques et des procédures relatives à l'habitation à loyer modique, revoir les programmes soumis par les municipalités et les organismes sans but lucratif et recommander leur financement.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie ou toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'habitation et de l'administration de prêts hypothécaires; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67S-1317. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DE L'ARCHITECTURE - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence. Poste à Québec.

- Elaborer et recommander les normes relatives à la rénovation et au logement à loyer modique et analyser sur le plan technique les propositions faites à la Société.

- De préférence, diplômes universitaires en architecture et en urbanisme et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'habitation, de l'aménagement et du réaménagement urbains.

- Concours 67S-1318. S'inscrire immédiatement.

Autres poste ouverts à la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, Ministère des affaires municipales:

DIRECTEUR - SERVICE DES ÉTUDES ET PROGRAMMES (Rénovation) - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner et participer à l'examen, la négociation et l'approbation de toute demande de la part des municipalités pour des études et programmes de rénovation.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie, urbanisme ou génie et une expérience pratique dans le domaine de l'aménagement ou du réaménagement du territoire urbain.

- Concours 67S-1319. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR - SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES (Rénovation) - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner le contrôle et la surveillance de la mise en application des programmes de rénovation dans le cadre de la Loi, de ses règlements ainsi que des ententes conclues à cet effet.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie ou toute autre discipline appropriée et une expérience pratique dans l'administration des programmes de rénovation; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67S-1320. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DES NÉGOCIATIONS ET DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES - Traitement initial de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Poste à Québec.

- Coordonner l'analyse des programmes de logements à loyer modique, étudier les demandes de prêts hypothécaires et de subventions pour le financement des projets de logements et en contrôler le déboursement.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, ou en toute autre discipline appropriée et une expérience pratique dans les domaines de l'habitation et du prêt hypothécaire; OU une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67S-1321. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR - BUREAU RÉGIONAL DE MONTRÉAL - Traitement initial de \$12,000 à \$15,500 selon la compétence.

- Contrôler l'administration interne, renseigner et conseiller les municipalités et les organismes sans but lucratif, en matière de rénovation et d'habitation à loyer modique, ainsi que coordonner les négociations pour des études et la préparation de programmes dans ces domaines et en contrôler la mise en application.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales, en économie et une expérience pratique dans les domaines de l'habitation et de la rénovation; OU une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67S-1322. S'inscrire immédiatement.

ARCHITECTE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Deux postes à Québec.

- Participer à l'élaboration de normes relatives à l'habitation à loyer modique et à l'aménagement résidentiel, analyser les programmes de logements et de rénovation agir à titre de conseiller technique.

- Être membre de l'Association des architectes de la province de Québec et posséder de l'expérience dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme.

- Concours 67P-2109. S'inscrire immédiatement.

URBANISTE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Deux postes: Québec et Montréal.

- Négocier et analyser les projets d'études et de programmes de rénovation. Vérifier et recommander l'approbation des programmes et la participation financière de la Société. Renseigner les municipalités et les conseiller s'il y a lieu.

- Diplôme universitaire en urbanisme et toute autre discipline appropriée, de préférence avec expérience dans le domaine du réaménagement du territoire urbain.

- Concours 67PU-2105. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION HYPOTHÉCAIRE - Traitement initial jusqu'à \$11,285 selon la compétence. Deux postes: Québec et Montréal.

- Négocier et analyser les propositions de programmes d'habitations à loyer modique, étudier les demandes de financement de tels programmes et en surveiller la mise en application et l'administration.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience en administration hypothécaire, en administration de complexes d'habitations et en finances municipales; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67PH-2111. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE RÉNOVATION - Traitement initial jusqu'à \$11,285 selon la compétence. Poste à Québec.

- Participer au contrôle de la mise en oeuvre de programmes de rénovation.

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en toute autre discipline appropriée et plusieurs années d'expérience en administration hypothécaire, en administration de complexes d'habitations et en finances municipales; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

- Concours 67PR-2111. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION ET DE L'ESTIMATION - Traitement initial jusqu'à \$10,490 selon la compétence. Poste à Québec.

- Elaborer un système d'évaluation et d'estimation de propriétés immobilières et de services communautaires, aviser et conseiller la Société sur les coûts et valeurs des propriétés et services communautaires affectés par ou faisant l'objet d'un programme de rénovation ou d'habitations.

- Formation secondaire ou certificat terminal de l'Institut canadien des évaluateurs ou de la Society of Real Estate Appraisers, de même qu'une compétence reconnue en évaluation immobilière.

- Concours 67S-5404. S'inscrire immédiatement.

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - agira aussi à titre de Conseiller juridique. Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.

- Membre de l'Ordre des Avocats ou des Notaires et une expérience particulière dans le droit immobilier.

- Concours 67S-1323. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DU SERVICE DES PRODUITS LAITIERS - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; poste à Québec.

- Veiller à l'application des lois et règlements de l'industrie laitière. Promouvoir la production laitière du Québec. Diriger les inspecteurs et les techniciens.

- Diplôme universitaire en sciences agricoles, de préférence formation post-universitaire en industrie laitière et plusieurs années d'expérience professionnelle appropriée à un niveau de conception, de coordination et de direction.

- Concours 67S-1313. S'inscrire immédiatement.

ACTUAIRE - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Service des Assurances, ministère des Finances. Postes à Québec et à Montréal.

- Responsable du Service d'actuaire.

- Membre de la Société des actuaires; la préférence sera accordée aux détenteurs du titre de "Fellow".

- Concours 67S-1314. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.

- Travail de comptabilité ou de vérification.

- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle.

- Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Postes à Québec: à la Clinique de l'aide à l'enfance, ministère de la Famille et du bien-être social, aussi à la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, ministère de l'Éducation. Autres postes éventuels.

- Membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.

- Concours 67P-2116. S'inscrire avant le 20 novembre 1967.

RESPONSABLE RÉGIONAL DE L'ASSISTANCE À DOMICILE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du bien-être social: postes à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn et Hull.

- Veiller à l'application des programmes et règlements relatifs à l'assistance à domicile.

- Superviser le travail des bureaux du ministère dans la région et assurer leur efficacité.

- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et expérience de supervision dans un domaine relié aux ressources communautaires; ou expérience exceptionnelle de direction et compétence reconnue dans le domaine de l'assistance sociale.

- Concours 67S-1306. S'inscrire avant le 20 novembre en mentionnant l'endroit du poste choisi.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Les facultés de musique devant la Commission Rioux: Intégrer l'enseignement musical au système scolaire, supprimer les écoles spécialisées en musique

par Gilles Garipey

Dans un mémoire très volumineux, contenant pas moins de 118 recommandations, les facultés de musique des universités du Québec ont proposé hier à la commission Rioux que tout l'enseignement musical de niveau non universitaire soit intégré au système scolaire relevant du ministère de l'éducation.

Le mémoire, présenté en audience publique devant la commission d'enquête sur l'enseignement des arts, recommande que soient graduellement supprimées les institutions spécialisées d'enseignement musical fonctionnant en marge des structures intégrées du ministère de l'éducation, aux niveaux primaire, secondaire et collégial.

Précisant qu'elles visent avant tout à rendre l'enseignement accessible à tous, les facultés soutiennent que la création ou le maintien d'écoles spécialisées n'est qu'un "dédoublement inutile et préjudiciable à la qualité de l'enseignement".

Les facultés dénoncent d'autre part la diversité des structures qui régissent l'enseignement musical et le manque de coordination dans les programmes; elles proposent pour des raisons "d'efficacité et de

rentabilité", que l'on transfère au ministère de l'éducation dans le plus bref délai la direction et le contrôle administratif de tous les enseignements musicaux "infra-universitaires".

Le mémoire voudrait que le ministère de l'éducation puisse élaborer une "véritable politique de l'enseignement musical qui s'intègre dans la politique globale du système d'éducation", afin de remplacer les "mesures dispersées" prises actuellement par les ministères de l'éducation et des affaires culturelles.

Les facultés de musique estiment en outre que la formation des professeurs de musique doit relever exclusivement des universités. Elles recommandent qu'on exige des professeurs de musique du niveau secondaire un baccalauréat en musique ou une licence d'enseignement secondaire, option musique; les professeurs du niveau collégial devraient pour leur part être porteurs d'une licence en musique.

Le mémoire demande, dans la même ligne de pensée, l'abrogation de la loi instituant le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Mémoire du Conservatoire

Les professeurs du Conservatoire concerné sont loin d'être d'accord avec de telles recommandations, à en juger par le mémoire que leur association a présenté, également hier, devant la commission Rioux.

Les professeurs réclament en effet que l'on reconnaisse au Conservatoire sa capacité de former des professeurs, et que l'on reconnaisse en conséquence la valeur pédagogique des diplômes du Conservatoire (ce qui n'est pas le cas actuellement). Ils proposent la création d'un "diplôme d'Etat" qui autorise à enseigner l'art musical et que seul le Conservatoire pourrait décerner (n'en déplaise, bien sûr, aux universités).

Le mémoire des professeurs s'en prend violemment au rapport Parent, qui, "au lieu de clarifier la situation de l'enseignement musical et théâtral dans la province, y a ajouté encore plus de confusion et de désordre, si la chose est possible"; les professeurs du Conservatoire contestent également la valeur des grades émis par les facultés de musique, qui courent selon eux des connaissances purement livresques, et non des études en contact direct avec la création musicale.

Le mémoire plaide aussi pour le maintien et le respect de la Loi du Conservatoire; il affirme même que, pour obtenir des résultats valables, le Conservatoire doit "participer de pleine autorité" à l'élaboration des programmes musicaux dans les écoles du Québec.

Enfin, l'association des professeurs se dit enchantée des politiques récemment annoncées par le ministre Jean-Noël Tremblay et recommande que le Conservatoire demeure rattaché au ministère des Affaires culturelles; elle dénonce les facultés de musique, "qui transgressent

leurs prérogatives en essayant de devenir elles-mêmes d'autres conservatoires".

Les Festivals de musique

Un autre organisme, les Festivals de musique du Québec Inc., s'est montré beaucoup moins partisan du ministère des Affaires culturelles. Dans son mémoire, cette société affirme tout net que "jusqu'ici la collaboration du gouvernement en matière d'éducation musicale a été plus destructive que constructive". Elle blâme le ministère des Affaires culturelles d'avoir interdit aux professeurs du Conservatoire d'enseigner ailleurs, d'avoir interdit aux élèves du Conservatoire de concourir aux Festivals de musique et de subventionner des organismes qui se font une "compétition néfaste".

Les Festivals de musique du Québec affirment que le domaine des subventions est le "côté le plus pitoyable" du ministère des Affaires culturelles: la plupart des subventions, explique le mémoire, sont "discretionnaires", et d'autres subventions font partie "d'une politique d'amis quand ce n'est pas de la politique tout court".

Le mémoire déclare qu'il est urgent et primordial que l'éducation musicale ne relève que d'un seul ministère, pour éviter les politiques contradictoires: il opte pour celui de l'éducation.

Autres mémoires

Témoignant hier également devant la commission Rioux, l'Ecole nationale de théâtre du Canada a évoqué les nombreuses difficultés (petites et grandes) auxquelles elle fait face. Elle a souligné en particulier les problèmes suivants: manque d'équipements et de locaux adéquats, insuffisance des subventions (et le retard mis à les octroyer), les difficultés financières de ses étudiants et aussi la faiblesse de culture générale et de la formation artistique de base des élèves qui s'inscrivent à l'Ecole.

La Society of Typographical Designers of Canada, section du Québec, a fait valoir que la profession de designer enregistre au Québec une certaine difficulté de recrutement, dont la cause principale serait la "piètre qualité des candidats", qui reçoivent une préparation professionnelle "trop pauvre".

L'organisme dénonce le système "archaïque et inefficace" qui veut que l'on enseigne dans un même établissement les beaux-arts et ce qu'on appelle communément la "publicité"; il recommande la mise sur pied d'une école distincte pour le design visuel, école dispensant un cours de cinq ans de même importance que le cours d'architecture ou de génie.

Les débardeurs en faveur d'un administrateur

Dans un télégramme au ministre fédéral du travail, M. John R. Nicholson, l'Association internationale des débardeurs accepte la suggestion des armateurs qu'un administrateur soit nommé pour prendre en main le nouveau centre d'embauchage recommandé par le rapport Picard.

"Seul un centre d'embauchage administré conjointement par les deux parties peut prévenir les décisions arbitraires et le favoritisme pour les appels et rappels des hommes", soutiennent les débardeurs, suggérant le nom du juge René Lippé comme administrateur "temporaire" d'ici qu'une entente soit conclue avec les armateurs.

Les débardeurs sont de plus favorables à l'arbitrage de tous les différends surgissant de la convention collective, toujours en vigueur, ou de l'application du rapport de la commission Picard.

LE DEVOIR

MARDI, 14 NOVEMBRE 1967

La communauté juive s'enorgueillit autant que les catholiques des oeuvres accomplies par le cardinal

M. Saul Hayes, du Congrès juif canadien, exprime dans les termes suivants les sentiments éprouvés par la communauté juive en apprenant la démission du cardinal Léger:

"Il a été bien rare au cours de toute l'histoire de la communauté juive depuis 200 ans au Canada qu'un membre éminent du clergé ait été accueilli chez nous avec autant de sympathie. Au cours de mon expérience de trente ans de vie publique, je ne me souviens d'aucun prêtre qui ait si profondément touché les coeurs et les esprits de la communauté juive. Les qualités chrétiennes du cardinal Léger se reflètent dans sa position dans l'Eglise et sa grande humanité s'est manifestée par le rôle important qu'il a joué au second concile du Vatican. Nul n'ignore

qu'il était parmi les quelques prélats qui ont changé la direction du concile afin que la doctrine de l'Eglise s'accorde mieux avec les concepts modernes.

"Dans notre ville, son influence s'est fait sentir bien au-delà de son troupeau et la communauté juive s'enorgueillit autant que les catholiques des oeuvres qu'il a accomplies.

"Il me fait plaisir de reconnaître, au nom de la communauté juive de la province, l'influence extraordinaire qu'a eue sa présence ici et d'exprimer nos regrets qu'il ait décidé de quitter le poste important d'archevêque de Montréal. Je voudrais lui présenter nos meilleurs vœux de succès dans le travail de missionnaire qu'il a tant à coeur.

"Que Dieu bénisse ses travaux."

L'homme public qui se tait n'a plus la confiance de ses électeurs, dit M. Sauvageau

Financiers, hommes d'affaires et syndiqués ont été hier vertement morigénés par le député unioniste de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau, dans une allocution aux organisateurs dans Gouin du parti de l'Union nationale. "Le parti des humbles, le parti du peuple".

Passant en revue les grands problèmes qui retiennent l'attention des milieux politiques — séparatisme, investissements, rôle de l'Etat dans l'économie, relations du travail, éducation, et bien-être social — l'ancien conseiller municipal a déclaré que "l'époque où un homme politique se devait de parler pour ne rien dire est passée et qu'aujourd'hui l'homme public qui se tait ne mérite plus la confiance de ses électeurs."

Abordant la question constitutionnelle, M. Sauvageau a repris la position pro-canadienne de son chef, M. Daniel Johnson, ajoutant qu'il appartient maintenant "aux autres provinces de juger si nous sommes des partenaires valables. Quant à nous, a-t-il dit, nous avons conscience que la route que nous devons suivre n'exclut personne, mais que nous pourrions bien s'il le fallait la poursuivre seuls."

Les investissements

Passant au problème des investissements, le député de Bourget a dit que "les Ca-

nadiens ont investi des milliards aux Etats-Unis, mais chez eux, dans ces maisons canadiennes, très peu". Il a déploré la crainte du "risque même partiel" des Canadiens et des Québécois, et souhaité "le jour où nous aurons des promoteurs financiers qui auront assez d'envie pour faire ce que les Américains ont fait chez eux au début du siècle: emprunter à l'étranger pour presider eux-mêmes à leur développement économique".

"Ils ont fait le contraire de la politique que nous suivons, qui consiste depuis toujours à céder nos richesses naturelles à l'exploitant étranger", a-t-il ajouté.

Soutenant que l'Etat du Québec avait "repris du poil de la bête", le député de l'Union nationale a déclaré, au chapitre de l'intervention gouvernementale, que l'Etat "s'intéresse surtout à jouer le rôle de conseiller et de guide afin que le territoire se développe en raison des besoins économiques de ses citoyens".

C'est alors qu'il a déploré qu'à l'heure de la planification tripartite entre les gouvernements, les ouvriers et les patrons, ces deux derniers groupes "n'ont pas encore trouvé un moyen pour engager un dialogue vrai".

S'en prenant à "l'égoïsme" des hommes d'affaires et à la

"concurrence malsaine" des entreprises, M. Sauvageau a poursuivi pour dire que "les Chambres de commerce dans leur formule actuelle sont des groupements mondains plutôt que les représentants réels de la finance, de l'industrie et du commerce". Il a suggéré la formation d'un syndicat d'employeur qui facilite la collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le député de Bourget n'a pas été moins sévère pour les syndicats ouvriers "qui sont en train de devenir les représentants de petits bourgeois plutôt que de petites gens".

"Les grèves de la fonction publique sont un triste exemple d'une classe d'individus qui luttent non pas pour des principes mais plutôt pour l'obtention de nouveaux privilèges, par des moyens qui tenaient plus du chantage que de la juste réclamation", a-t-il soutenu, ajoutant "que l'ère des grèves est dépassée".

Les parias de la société

Quant aux non-syndiqués "qui sont sous un certain aspect les parias de la société, il faudrait que tous les syndicats se fassent un devoir de les grouper", a-t-il dit.

Dans le domaine scolaire, M. Sauvageau a déclaré aux organisateurs de l'Union nationale "que le temps des commissions scolaires est révolu". Il a favorisé "à travers la province l'établissement de régions administratives scolaires qui dépendraient entièrement du ministère de l'éducation. "Notre ministère de l'éducation prendra en main toutes ses responsabilités, a-t-il dit, et ce jour viendra plus tôt qu'on veut bien le croire dans certains milieux".

M. Sauvageau a aussi formulé l'espoir que l'université qu'il a suggéré d'établir dans l'est de Montréal "sera une université d'Etat, afin qu'elle possède un caractère populaire et puisse être l'université par excellence de toutes les petites gens".

Abordant enfin le problème des assistés sociaux, le député de l'Union nationale a suggéré la création d'une "foule de petits métiers" et l'établissement d'une loterie nationale au profit des "plus défavorisés". Il a aussi incité les entreprises locales à aider les moins fortunés à se rendre à la Place des Arts, en distribuant des billets gratuits.

Manifestation

Le conseil central de Montréal des syndicats affiliés à la CSN vient de donner son appui aux mouvements de citoyens des quartiers défavorisés de Montréal qui manifestent ce soir à huit heures devant l'immeuble du ministère de la famille et du bien-être social, 6161 rue Saint-Denis. Son président, M. Dollard Gendreau invite tous les travailleurs de la région de Montréal à se joindre aux mouvements qui patronnent la manifestation.



Gare à marchandises en containers pour le port de Montréal

Montréal-Est verra s'établir sur un emplacement de 13 acres une gare pour les marchandises en "containers" qui devrait être en service en novembre de l'an prochain. La nouvelle en a été annoncée à la Société pour le progrès de la Rive-Sud, par le ministre fédéral des transports, M. Paul T. Hellyer, qui y prenait la parole sur les projets de son ministère.

"La mise en service de cette gare — exploitée par la Furness, Withy & Co. — élèvera le port de Montréal au rang des ports mondiaux capables de manutentionner toutes les sortes de marchandises", a dit le ministre, après avoir rappelé le défi que pose à Montréal la concurrence des ports de la côte est des Etats-Unis.

Toujours dans le domaine maritime, M. Hellyer a signalé un contrat de \$1.5 million pour la construction d'un barrage nouveau à Saint-Ours sur la rivière Richelieu, "une bonne nouvelle pour les navigateurs amateurs", a-t-il dit.

Au chapitre de la lutte contre les glaces, le ministère des transports espère réduire les embâcles et les inondations à l'aide d'une estacade de retenue des glaces et de trois petites îles artificielles dans le lac Saint-Pierre.

En ce qui regarde la pollution des eaux, le ministre a rappelé la condamnation à \$1,000 d'amende infligée à un capitaine de navire qui avait déversé des hydrocarbures dans le port de Montréal.

Le ministère des transports a en outre mis en oeuvre un programme coordonné "d'études sur l'hydraulique des marées dans le fleuve".

Quant à l'utilisation de l'aéroport de Saint-Hubert à des fins civiles, l'Expo étant terminée, M. Hellyer a déclaré que les discussions se poursuivent avec le ministère de la défense.

A Dorval, le premier avion subsonique capable de transporter 350 passagers entrera en service en 1970.

Colloque de la SSJB de Montréal sur l'école française pour tous

L'école française pour tous, tel est le thème du colloque de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, qui aura lieu le samedi 18 novembre, de 9h30 du matin à 5h00 du soir, au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke.

Ce colloque, qui fera certainement choc, tant par le sujet à l'étude que par la formule employée, s'adresse non seulement aux membres de la SSJB, mais à toutes les personnes intéressées à trouver une solution au problème scolaire de la métropole, en regard de l'intégration des nouveaux citoyens du Québec et du traitement souvent accordé aux francophones québécois eux-mêmes.

On sait que la SSJB de Montréal préconise depuis plusieurs années déjà l'école publique française pour tous les Québécois. Le colloque du 18 novembre actualisera l'attitude de la SSJB et permettra à des représentants des divers partis politiques d'exprimer leur vue face à cette attitude.

Le programme horaire de la journée prévoit d'abord un énoncé des positions officielles de la SSJB, des exposés sur des situations concrètes, une confrontation des représentants des partis politiques et une table ronde suivie d'une période de questions de l'assistance et de l'adoption de recommandations.

COLLOQUE

Au Club Fleur de Lys

sous la présidence de Mme G. Perron

Jeudi le 16 novembre 1967 à 8 heures p.m.

Chez Butch Bouchard,

Salle Vieille France, 880 est, boul. Maisonneuve

Conférenciers: Me Marc Brière, Me Gilles Grégoire, Me Yvon Groulx, Dr Raymond Barbeau.

Thème étudié: LES ETATS ASSOCIES

Président d'assemblée: Dr Jean Marc Brunet

Renseignements: 768-5520

Tous sont admis

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

PROPRIÉTÉ À VENDRE

LIEU: A 1.30 heure de Montréal. Facile d'accès, autoroute des Cantons de l'Est. Site magnifique vu sur toute la chaîne de montagnes des Cantons de l'Est, proximité Lac Memphremagog et nombreux centres de ski.

SUPERFICIE: une centaine d'acres - environ moitié bois et moitié foins.

BÂTIMENTS: Un chalet Suisse en pin et cèdre, construit il y a 3 ans. Comportant: sous-sol, salle de jeu vidéo et jeu, entrée d'hiver, ski, penderie, buanderie et boîtes. Rez-de-chaussée: salon, salle à manger avec grande cheminée, 1 chambre (2 lits), 1 salle de bain avec w.c., 1 cuisine moderne, terrasse extérieure, 2e étage: 3 chambres (2 lits), 1 salle de bain avec w.c., balcon orienté vers vue panoramique. Deux pour huit personnes, possibilité pour dix. Chauffage électrique avec thermostat, mobilier canadien ancien authentique, literie, vaisselle, frigidaire, cuisinière, matériel de jardinage, jardin autour du chalet peuplé et arboré, eau de source très pure et abondante, orientation est-ouest - très bon ensoleillement toute la journée, chalet conçu pour le confort et la facilité de l'entretien, situé à l'écart de toute route, tranquille et sécurisé pour les enfants, en hiver, desservement jusqu'au chalet par la municipalité, en été, par des motos et des motos noires. Une grange en parfait état. Une maison ancienne de ferme.

LOISIRS: Hiver: Ski situé à proximité des meilleurs pistes de ski, à 3 minutes du nouveau centre Outlets Head, à 20 minutes de Jay Peak, à 50 minutes de Steeple, proximité Mont Orford et Sutton. Printemps: etc. bateau à voile - ski nautique - pêche, accès au Lac Memphremagog à 5 minutes, possibilité équitation, promenade - proximité du Vermont Automne - chasse: chevreuil, perdrix, lièvre.

CONDITIONS: \$50,000.00. Investissement sûr, région en grand développement. Pour tous renseignements, téléphonez à Mlle Aurèle 937-7415 du lundi au vendredi de 9h à 5h. Visites samedi et dimanche de préférence.

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition 90 années d'expérience de recherches et d'expansion BÉNÉFICIEZ DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs Inscrivez-vous dès maintenant De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111
QUÉBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Egalement — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

La méthode d'expropriation de la CECM est injuste pour les familles déplacées

L'expropriation d'une quarantaine de terrains par la Commission des écoles catholiques de Montréal, dans le quartier du Mile-End, a soulevé des protestations tout à fait justifiées, car 70 familles seront chassées de leurs logements sans que les autorités leur assurent d'autres logements. Les indemnités offertes sont bien insuffisantes par rapport aux dommages causés à ces familles.

Au cours d'une réunion, un représentant de la CECM a demandé aux locataires concernés de choisir entre deux méthodes d'indemnisation, celle de la ville de Montréal et celle du ministère de la Voirie; les deux méthodes représentant un total de \$165 répartis de façons différentes; dans un cas, on paie trois mois de loyer à \$55 par mois, dans l'autre des dépenses de déménagement qui donnent le même montant. Et les locataires dont le bail se termine avant la date du départ n'auront droit à aucune indemnité.

Les corps publics qui ont le droit d'exproprier doivent en principe verser des indemnités correspondant aux dommages causés; mais la législation à ce sujet est défectueuse puisque les locataires n'ont droit à aucune indemnité si leur bail se termine avant la date du départ; il y a là pourtant des familles qui habitent le même logement depuis de nombreuses années et qui renouvellent leur bail annuellement selon la coutume. On les prive donc en réalité d'un bien réel et acquis, en dépit de l'expiration du bail qui est en pratique une simple formalité.

La crise actuelle de l'habitation rend la procédure de la CECM particulièrement odieuse. Si les familles délogées pouvaient facilement trouver d'autres logements à des prix qui leur conviennent, la commission qui exproprie devrait payer les dépenses de déménagement d'une manière assez large et sans mesquinerie, en tenant compte des

coûts actuels. Mais dans les circonstances présentes, une telle indemnité, même plus réaliste que celle qu'on offre, est tout à fait insuffisante.

Depuis un bon nombre d'années, l'industrie privée ne construit pas de logements à bon marché, dont le loyer serait accessible aux petits salariés. Avec l'augmentation de la population urbaine et du nombre des économiquement faibles, la rareté de tels logements devient graduellement plus aiguë. Or les expropriations pour des fins publiques fort légitimes ont entraîné la démolition ces dernières années de plusieurs milliers de logements à Montréal.

Les familles qui sont chassées de leurs logis aujourd'hui par une expropriation ne pourront donc pas trouver à se loger convenablement sans majorer de façon notable le coût de leur loyer, et cela sans améliorer leurs conditions d'habitation. L'expropriation est faite au nom du bien commun, pour construire une école jugée nécessaire et à l'endroit le plus convenable; mais ce n'est pas une raison pour commettre des injustices. Puisque l'intérêt général exige qu'on chasse ces familles de leurs logements, la société devrait assumer tout le coût de ce dérangement, en payant la différence du loyer si la modicité du revenu des familles rend ce fardeau additionnel trop lourd pour leur budget.

La Commission scolaire peut prétendre non sans raison que le problème du logement ne relève pas de sa compétence. Mais il devrait y avoir une meilleure coordination afin que d'autres pouvoirs publics assument leurs responsabilités dans un cas de ce genre. La loi de la Société d'habitation du Québec, adoptée en juin dernier, stipule que dans les programmes de rénovation urbaine, la municipalité qui voudra entreprendre de déblayer un quartier vétuste, devra prendre des mesures pour reloger les personnes

qui seront déplacées. Cette obligation paraît élémentaire, et la loi fédérale l'impose aussi. Malheureusement, il est arrivé à Montréal qu'on ait éliminé des secteurs de taudis sans s'occuper de reloger convenablement les familles. Cela ne devrait pas se répéter, et il faudrait aussi que cette obligation s'applique, en dehors de la rénovation urbaine proprement dite, dans des cas d'expropriation comme celui de la CECM. Il y a même ici une circonstance aggravante; ce ne sont pas des taudis qu'on va démolir, mais des logements encore convenables où ces familles auraient pu continuer d'habiter durant des années. Le dommage causé est d'autant plus grand.

Il y a quelques semaines, alors qu'il était encore ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois annonçait que le gouvernement provincial avait approuvé un plan quinquennal de \$400 millions, dont \$300 millions pour la construction de logements à loyer modique. Mais il faudrait construire d'abord de tels logements avant de jeter les familles sur le pavé par des expropriations. Il faudrait constituer une réserve ou une banque de logements à loyer modique pour résoudre harmonieusement des cas comme celui du Mile-End.

Le nouveau ministre des affaires municipales, M. Lussier, devrait s'occuper sans retard de cette question. Il y a un manque évident de coordination dans ce cas-là entre les autorités provinciales, la ville de Montréal et la CECM. Il faudrait construire d'urgence des logements pour ces familles avant qu'elles aient à quitter leurs demeures actuelles ou leur accorder des allocations appropriées. Sans cela, les autorités compétentes et responsables en matière d'habitation aggraveraient d'autant des griefs, des sentiments de frustration et de révolte qui sont un danger pour la paix sociale.

Paul SAURIOL

BLOC NOTES

M. Johnson à New York

Il est difficile, en l'absence de données précises et sûres, de mesurer les effets réels du voyage que M. Daniel Johnson vient d'effectuer à New York.

Le premier ministre du Québec a été reçu — cela ne fait aucun doute — avec une cordialité prometteuse. Il a de même réussi — cela est également certain — à créer chez ses hôtes une impression très favorable. M. Johnson allait surtout à New York pour y faire des contacts de nature privée, pour y rencontrer sans formalité des groupes limités en nombre mais influents. Or, tout le monde sait que M. Johnson excelle dans ce genre de travail. Il a le contact facile. Il est prudent, mais extraordinairement courtois et cordial. Il a aussi un style qui en fait d'emblée un homme nord-américain. Les financiers et les industriels de New York n'auront pas eu de peine à trouver en lui plusieurs traits qu'ils aiment.

Certains souhaitent que M. Johnson fasse à New York des professions de foi aveugles à l'endroit du Canada tel qu'il est. M. Johnson ne l'a pas fait. Il a préféré tenir un langage digne et raisonnable. Il n'a pas voulu hypothéquer inconsiderablement l'avenir. Autant il reste ouvert au dialogue comme méthode préférée de règlement des problèmes canadiens, autant il refuse d'engager définitivement le Québec avant que le reste du Canada se soit compromis à fond. Cette attitude reflète très bien le tempérament de M. Johnson. Elle correspond aussi, croyons-nous, à ce que le Québec attend de son gouvernement à ce moment précis.

Peut-on conclure, de ce voyage, que les investisseurs américains se désintéressent totalement de l'avenir politique du Québec et du Canada? Nonobstant les conclusions rassurantes de quelques correspondants, nous préférons conserver à cet égard une opinion réservée. L'indifférence extérieure que certains hôtes de M. Johnson ont paru manifester à l'endroit des événements politiques canadiens n'est pas nécessairement le reflet de la pensée profonde de ceux-ci.

Hommes d'expérience, ils savaient très bien que toute insistance trop prononcée de leur part sur les aspects politiques du problème canadien eût pu ressembler à de l'impertinence ou à du chantage. Cela ne veut aucunement dire qu'ils se désintéressent du problème politique et que les développements politiques au Québec et au Canada n'auront aucune répercussion sur leurs décisions éventuelles en matière d'investissement.

Les prophètes de malheur qui croyaient gravement compromises les perspectives d'investissement américain au Québec avaient tort. Ceux qui prétendaient conclure, du voyage de M. Johnson, qu'il n'y a aucun problème, aucune inquiétude de ce côté, seraient également dans l'illusion.

Attitude digne du conseil d'administration de Radio-Canada

La déclaration publiée hier par le conseil d'administration de Radio-Canada est, à tous égards, un modèle de fermeté et de dignité. Le document rejette catégoriquement, mais sans verser dans le moindre excès de langage, les allégations récentes de M. Judy LaMarsh. Il dissipe du même coup toute crainte voulant que les dirigeants de Radio-Canada aient voulu profiter des impairs du ministre pour tenter de prolonger au-delà de toute mesure un débat qui doit être considéré comme clos.

Mlle LaMarsh a prouvé, dans tout ceci, une chose qu'on soupçonnait déjà, à savoir qu'au sein du conseil des ministres, elle ne pèse pas d'un poids très lourd lorsque vient le moment des décisions importantes en matière de radio-diffusion. Le premier ministre et ses collègues laissent parler Mlle LaMarsh. Ils conservent la responsabilité des décisions et se réservent les initiatives importantes. Ils ne se gênent pas, apparemment, pour tenir leur ministre à l'écart des conversations trop sérieuses!

S'il reste à Mlle LaMarsh quelque sens de fierté personnelle, elle devrait, devant les marques de désaveu qui lui viennent tant de l'extérieur que de l'intérieur du gouvernement, se retirer sans délai du poste qu'elle occupe présentement.

Hommage mérité à Edouard Montpetit

Dans ce pays qui a la ré-

putation d'oublier, voire de démolir trop facilement ses grandes figures, il est heureux que certains s'emploient à conserver la mémoire d'hommes à qui nous devons d'être ce que nous sommes aujourd'hui.

De tous les Canadiens français qui exercèrent leur activité pendant la première moitié du vingtième siècle, aucun peut-être n'a plus mérité la gratitude et le respect des hommes d'aujourd'hui qu'Edouard Montpetit. A une époque où ces disciplines n'existaient à peu près pas chez nous, Montpetit fut, au Québec, le premier promoteur de l'étude des sciences économiques et sociales. Avec Groulx et Maréchal, il fut l'un des trois grandes figures intellectuelles de sa génération. Travailleur discret mais persévérant, porté au travail constructif plutôt qu'à la critique flamboyante, doué de remarquables dons d'écrivain, Montpetit dut se consacrer surtout à l'enseignement oral et à l'administration. Cela l'empêcha de produire

l'oeuvre écrite monumentale dont il eût été capable. A l'Ecole des hautes études commerciales, dans le secteur de l'enseignement spécialisé, à la faculté des sciences sociales, à l'Université de Montréal, il a toutefois accompli une oeuvre de pionnier dont les fruits devaient se révéler, après sa mort, extrêmement abondants. Les hommes formés par Montpetit ne se comptent plus. Les institutions issues de sa pensée ont connu des progrès extraordinaires.

Edouard Montpetit a grandement mérité l'hommage qui vient de lui être rendu par les diplômés de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Les universitaires d'aujourd'hui, qui semblent souvent croire que le passé ne leur a rien légué, auront désormais sous les yeux la figure d'un homme qui, bien avant les développements matériels de la dernière décennie, sut atteindre à une grandeur intellectuelle authentique.

C.R.

Violent réquisitoire du rabbin Eisendrath contre la politique américaine au Vietnam

Le rabbin Maurice Eisendrath, président de l'Union des congrégations juives d'Amérique, et l'un des animateurs principaux du judaïsme libéral mondial, a laissé entendre à l'assemblée générale de l'Union, dont le congrès se déroule à Montréal qu'il démissionnerait si elle hésitait à adopter, parmi les 18 résolutions qu'il propose, celle qui condamne la guerre au Vietnam et la politique raciale de la majorité blanche aux États-Unis, et celle qui préconise l'amorce d'une reconnaissance juridique de l'objection de conscience.

Parlant à une foule de 3.000 délégués saisis d'étonnement, le rabbin Eisendrath a nettement déclaré que l'heure de la décision était venue, pour lui et pour l'Union, "aussi désillusionnée, rigide, fanatique, idéaliste et irrationnelle, et même anti-patriotique qu'il puisse paraître à certains".

Après un violent réquisitoire contre la politique américaine au Vietnam, et dans un geste dramatique qui fait penser à celui qu'a posé tout récemment le cardinal Léger, le rabbin Eisendrath a déclaré qu'il fallait de nouveau prendre position, comme lors de l'assemblée générale de San Francisco, contre la guerre au Vietnam, dans le sens déjà adopté par les congrégations orthodoxes.

La voix de Dieu

"Le Vietnam est devenu une brûlure profonde dans l'âme américaine et son agonie est devenue de plus en plus visible et criante..."

C'est après avoir mentionné l'adoption d'une loi concernant l'objection de conscience s'imposait pour rendre légal un sentiment d'horreur que la conscience religieuse approuvait et en revenant sur l'ensemble de ses positions personnelles, que le rabbin Eisendrath a averti solennellement l'assemblée que l'heure était venue de parler franchement: "Je dois vous dire que je crois être la voix de Dieu, l'exigence de ma conscience en cette heure grave."

"Je ne prétends pas que ma conscience reflète la conscience juive en son entier ni la totalité de la tradition juive, bien que j'interprète la passion pacifique des Prophètes de cette façon."

"Que le Seigneur nous guide dans cette heure cruciale,"

Le dimanche 15 octobre, Paul VI a manifesté son intention de déclarer sainte Thérèse d'Avila — dont c'était la fête — et sainte Catherine de Sienne, Docteurs de l'Eglise. Voilà une étape importante dans la promotion de la femme, car c'est la première fois que des saintes vont se voir décerner un titre aussi glorieux... Quel est le sens de ce geste?

La chrétienté de l'avenir attend de la femme d'appréciables services pour les sociétés humaines et ecclésiastiques. Complément indispensable de l'homme, son influence le purifie, le transforme, lui apporte épanouissement et efficacité, avec un sens plus équilibré du réel. Simone de Beauvoir qualifie sainte Thérèse d'Avila et sainte Jeanne d'Arc, de

magnifiques réussites féminines, et Gertrude Von Le Fort affirme: "Tout homme a besoin d'être aimé par une femme pour réussir sa vie". Cela ne se dément pas dans la vie des saints. L'influence de sainte Claire a apporté à saint François d'Assise accomplissement humain, délicatesse, avec quelque chose d'achevé dans l'élégance et le comportement, en même temps que sa présence stimulait une générosité sans défaillance. D'où vient rayonnement si hautement bénéfique? Le motif en est simple. Plus que l'homme trop intellectuel et souvent prisonnier du jeu de ses idées, l'être féminin s'enfante d'une double polarité existentielle. Proche de la nature, elle a partie liée avec la vie au sens biologique et cosmique du

terme, et participe aux grands rythmes de la création.

Plus charnelle que l'homme, elle est aussi plus mystique. Spontanément attentive et sensible aux valeurs gratuites et désintéressées, qui pour l'homme relèvent de l'imagination pure, alors qu'il est simplement l'institution d'un autre monde par de là les décors visibles de cette terre.

Par la déclaration pontificale, ce sont richesses humaines et mystiques, que l'Eglise entend honorer et encourager à travers la Carmélite espagnole et la Dominicaine italienne. Ce faisant, elle prépare déjà l'orientation des âges futurs.

ERIC M. RENHAS DE POUZET OSM.
Montréal-Nord, 29 octobre 1967

OPINION LIBRE

Le dossier d'une Révolution

par MARIAN L. LEWANDOWSKI

REPRÉSENTANT AU CANADA DU GOUVERNEMENT

POLONAIS EN EXIL

A l'occasion du triste anniversaire de la prise du pouvoir par les communistes en Russie, il nous tient à coeur de remémorer dans leurs grandes lignes le cours de cette révolution et ses conséquences tragiques.

En mars 1917, au cours de la troisième année de la première guerre mondiale, les difficultés économiques et les échecs militaires avaient éveillé un mécontentement général. Une vague de grèves et de manifestations déferla à travers la Russie, précédant l'abdication du dernier tsar.

Pour la première fois, dans les annales de la Russie, un gouvernement républicain fut formé. Il sembla que la Russie avait enfin choisi un chemin de justice sociale où régnerait l'ordre et la loi. Le gouvernement républicain, à la tête duquel se trouvait le prince de Lwow et le tribun du peuple Kerenski, décida de lutter contre les Allemands aux côtés des Français et des Anglais jusqu'à la victoire ultime.

Cependant, appuyés par les Allemands, les bolchéviks passèrent le mot d'ordre de mettre fin à la lutte. Le résultat fut tel qu'attendu: la Russie déposa les armes et conclut seule avec l'Allemagne un traité de paix à Brest. Ceci permit à l'Allemagne d'opérer le transfert de la majorité de ses effectifs militaires sur le front occidental.

Après une courte période de joie et de liberté, la Russie fut plongée sous un régime de terreur. Sous prétexte de combattre la contre-révolution et le capitalisme, les bolchéviks procédèrent à des arrestations en masse et à une extermination meurtrière. Les promesses faites aux paysans, aux ouvriers et aux intellectuels ne furent pas tenues. La liberté et la démocratie cessèrent d'exister, des églises furent détruites, le clergé massacré. Par la fraude et la trahison, les bolchéviks opprimèrent les peuples d'Ukraine, de la Géorgie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, du Khiva, du Boukhara, sans compter les Tartars, les Kirghiz et les Cosaques, peuples qui aspiraient à la liberté. La Russie entière baigna dans le sang. C'est par dizaines de millions que les habitants de ces territoires immenses périrent: les uns aux mains des bourreaux, d'autres moururent de faim ou bien épuisés par des travaux effectués dans des conditions inhumaines dans les régions polaires et sibériennes. L'impérialisme russe s'était métamorphosé en un impérialisme soviéto-communiste.

En 1920, le communisme estima que le moment de la conquête était venu. L'armée rouge marcha vers l'Europe entière. Elle voulut fouler à ses pieds la Pologne, et par là, étendre le brasier sanglant de la révolution bolchévique vers l'Occident.

Sous le commandement du maréchal Joseph Pilsudski, l'armée polonaise, rebâtie et rejeunie, écrasa l'armée rouge aux abords de Varsovie, arrêtant ainsi l'expansion de la Russie soviétique pour une période de vingt ans, assurant du même coup leur indépendance à des pays comme la Finlande, les pays baltes et la Roumanie.

L'époque d'entre-deux-guerres s'avéra une époque de consolidation du pouvoir soviétique. La Russie cacha dorénavant son activité interne derrière un rideau. Les bolchéviks gouvernèrent au moyen d'un terrorisme massif et absolu. La Russie soviétique devint un Etat totalitaire. Le parti et l'Etat imposèrent même au citoyen sa façon de penser. Les citoyens perdirent toute liberté, toute initiative, ils perdirent leurs biens personnels et leurs terres. L'ouvrier fut démis de tous ses droits sociaux, par exemple le droit de grève. La rémunération de son travail était ridiculement faible. Le paysan, dépouillé de ses terres, fut forcé de travailler dans des "kolchozes" et des "sovkhozes".

Toutes les forces furent dirigées vers un seul but, celui de créer une puissance économique et militaire devant servir aux conquêtes futures. Une puissance technique se développa au prix des souffrances de millions de gens. En 1939, la Russie signa avec l'Allemagne hitlérienne le pacte de Ribbentrop-Molotov, facilitant ainsi la marche des Allemands sur la Pologne et leur permettant d'obtenir, pendant presque deux ans, les matières premières et les céréales dont ils avaient besoin. Le 17 août de la même année, la Russie frappa cyniquement la Pologne dans le dos. L'attaque d'Hitler contre la Russie en 1941, et plus tard la collaboration militaire entre les alliés et la Russie, créèrent chez les alliés une certaine sympathie envers l'armée rouge et en même temps qu'une crainte que ce même allié, comme en

1918, ne négocia un traité de paix, séparément avec les Allemands.

Aux conférences de Téhéran, de Yalta et de Potsdam (1945), plusieurs pays furent sacrifiés à la domination communiste: la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, l'Estonie, la Yougoslavie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie et la Hongrie. En d'autres mots, plus de cent millions de gens se trouvèrent tout à coup sous le joug du communisme. L'armée soviétique s'installa aussi en Allemagne orientale, afin d'étendre éventuellement son hégémonie sur toute l'Europe. Leurs forces anéanties, les protestations de ces pays demeurent vaines.

La Russie soviétique désire paraître devant le monde, non seulement à l'avant-garde de l'humanité en ce qui a trait aux systèmes politique et social, mais aussi en tant que défenseur de tous les peuples opprimés "par l'impérialisme et le colonialisme".

Le monde peut-il oublier un instant l'écrasement sanglant de la révolution hongroise de 1956? Est-il possible que le monde oublie l'appui soviétique à la guerre du Vietnam et aux Arabes dans leur désir d'anéantir Israël? Peut-il oublier les bases de lancement

lettres

Éducation et voirie

Pour plusieurs, l'Éducation n'est qu'un service que donne l'Etat. Comme on ne saurait parler d'une Voirie catholique, protestante ou agnostique, de richesses naturelles catholiques ou protestantes, de chasse et de pêche confessionnelles... on ne saurait non plus parler d'éducation catholique, protestante, agnostique, confessionnelle, etc. Pour ceux-là, l'éducation à l'école doit être vidée de sa conception chrétienne ou confessionnelle afin que l'Etat puisse l'offrir à toutes les écoles du Québec, sans préoccupation aucune de religion.

C'est une solution facile qui permettrait à l'Etat d'édifier un système d'éducation très économique. Comme ce serait plaisant de concevoir l'Éducation comme un simple service de l'Etat, un service qui n'aurait pas à tenir compte des croyances religieuses, pas plus que la Voirie, l'Hydro-Québec et les Travaux publics n'en tiennent compte. Avec un principe comme celui-là on règle tout le problème de confessionnalité. Voyez comme c'est facile!

Mais il arrive que l'Eglise et les parents ont des droits inaliénables en Éducation: les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants dont ils doivent surveiller la formation, et l'Etat n'a que des droits supplétifs. Les parents avec l'Eglise ont le droit et le devoir de ne pas demeurer étrangers à l'Éducation; ils doivent reconnaître que l'Etat n'a qu'un rôle supplétif.

Il faut donc se préoccuper de l'école catholique? Écoutons attentivement ce que déclarait Paul VI, le 26 août 1967, alors qu'il recevait les membres du Chacrier général des Clercs réguliers

de fusées à Cuba, menaçant les États-Unis? Depuis l'Expo 67, beaucoup d'encre a coulé à propos des progrès de la Russie soviétique. En son cinquantième anniversaire, la Russie est fière de son industrie lourde, de ses inventions multiples, de ses armées bien équipées. Ses fusées atteignent Vénus et la lune en sont le témoignage. A quel prix tant de fierté? Quel est l'apport spirituel de la révolution communiste?

Nous affirmons que la Russie actuelle est de loin en arrière des démocraties occidentales en ce qui concerne le progrès social. La puissance de la Russie repose sur une exploitation éhontée de ses citoyens et des pays qu'elle occupe. Il existe encore aujourd'hui en Russie, du temps de l'Expo 67, des camps de travaux forcés. Les gens d'en arrière du rideau de fer souffrent de privations sans nombre et ne jouissent ni de liberté de parole ni de liberté de presse; ils attendent qu'on leur vienne en aide et qu'on les délivre. Même la propre fille du dictateur Staline, le plus célèbre des bourreaux au même titre qu'Hitler, n'a pu résister à l'atmosphère de méchanceté et de haine promue par le parti. Elle a choisi la liberté en fuyant la Russie soviétique.

des écoles pies, guidés par leur nouveau Supérieur général, le Père Suarez: — "Nous vous recommandons enfin la fidélité à la cause de l'école catholique, cause, qui, aujourd'hui encore, doit être considérée comme très sainte et très grave, même si malheureusement sa nécessité et son importance ne sont pas toujours estimées comme il se doit. Par ailleurs, chacun sait les innombrables difficultés que connaissent aujourd'hui les écoles catholiques, soit à cause de l'extension tout à fait louable des écoles publiques, soit à cause de la tendance "laïciste" ou "étatique" qui se fait plus ou moins sentir presque partout. Vous savez parfaitement bien combien l'Eglise se soucie de cette question, et vous connaissez sa doctrine à ce sujet, doctrine solennellement confirmée par le concile oecuménique. Servez donc cette cause de l'école catholique en toute fidélité, et même avec d'autant plus de fidélité qu'elle est plus âprement controversée. Mais en même temps, faites en sorte que l'école catholique soit un exemple pour les autres, par la qualité de la formation qu'elle donne, ainsi que par le dévouement avec lequel ses maîtres s'acquittent de leur très sainte tâche. Vous pourrez alors appliquer à vous-même cette phrase de saint Paul: "Nous sommes les coopérateurs de Dieu" (1 Cor. 3, 9). Car on ne peut rien concevoir de plus saint et de plus utile que de collaborer à la bonne éducation de la jeunesse, dont dépend l'avenir de l'Eglise et de la Cité". (Documentation Catholique)

Le Saint Père est-il au courant de ce qui se passe au Québec en matière d'éducation et de confessionnalité? On le dirait bien. Pas plus catholique que le Pape.

Le Canada continuera d'être partie à NORAD

TORONTO — Le ministre canadien des affaires extérieures Paul Martin a déclaré hier que le Canada continuera de participer avec les États-Unis à la défense aérienne du continent nord-américain.

"Notre pays, cependant, a-t-il ajouté, ne jouera aucun rôle dans l'établissement d'un système anti-missiles que les USA ont décidé de mettre au point".

Quant aux accords pour la défense commune de l'Europe au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique-nord, M. Martin a déclaré que le Canada va continuer d'y participer en maintenant des troupes canadiennes en Europe.

M. Martin a fait observer que des critiques à l'endroit de l'OTAN s'élevaient de temps à autre dans tous les pays membres. "Actuellement, l'on prétend que l'alliance occidentale peut se permettre de réduire ses effectifs, parce que l'Union soviétique a fait comprendre qu'elle n'attaquerait pas l'Occident. Nous en avons connu, après avoir étudié soigneusement la question, a dit M. Martin, que le démantèlement des forces de l'OTAN en Europe serait risqué, et même dangereux. En dépit de relations meilleures avec l'Occident, les Russes continuent de développer leur puissance militaire, déjà formidable..."

Non seulement, estime M. Martin, la présence de forces alliées en Europe est-elle nécessaire pour la stabilité de ce continent divisé, mais elle est utile pour promouvoir un mouvement continu vers de meilleures relations avec les pays du bloc soviétique. "Nous ne voyons pas d'autre alternative que de continuer de faire une contribution appropriée aux forces de l'OTAN en Europe", a-t-il conclu.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

André LAURENDEAU

Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Troisième: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bdlieux: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

DES IDEES, DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

L'injustice de notre mode de scrutin

par Maurice Giroux

En chiffres absolus, la comparaison des résultats électoraux indique une relation de cause à effet entre le mode de scrutin et la différence dans la représentativité des deux grands partis politiques.

Comme en Grande-Bretagne, le même traitement n'est pas réservé aux deux partis, même lorsqu'ils sont placés dans des conditions identiques:

• dans l'opposition, le parti Libéral est plus représenté que le parti Conservateur, ce dernier est parfois même sur-représenté, comme en 1963 (+3 pour cent) et en 1965 (+4.2 pour cent); (Voir le tableau ci-dessous);

• au pouvoir, le parti libéral est sur-représenté jusqu'à 22.4 pour cent, tandis que le parti conservateur peut

l'être jusqu'à 24.8 pour cent; • pour être rejeté dans l'opposition, le parti libéral n'a qu'à atteindre 42 pour cent des suffrages, mais le parti conservateur peut obtenir jusqu'à 32.8 pour cent;

• pour prendre le pouvoir, les Libéraux doivent atteindre 40 pour cent du suffrage universel, tandis que les Conservateurs peuvent se contenter de 37 pour cent du suffrage.

Le poids des votes, d'un parti à l'autre, n'est donc pas le même en chiffres absolus. Cette inégalité est particulièrement visible lorsqu'il arrive un changement de gouvernement.

• en 1957, les Libéraux perdent le pouvoir par une diminution de 7.7 pour cent dans le nombre de leurs suffrages; cette diminution entraîne un déclin de 21.5 pour cent dans le nombre de leurs députés; en 1963, les Conservateurs sont battus par une diminution de 4.5 pour cent de leurs suffrages, et une baisse de 7.9 pour cent seulement dans le nombre de leurs députés; la chute est donc beaucoup moins prononcée pour les Conservateurs que pour les Libéraux.

• inversement, en 1957, les Conservateurs prennent le pouvoir par une augmentation de 8.1 pour cent de leurs suffrages, entraînant une hausse de 23.1 pour cent du nombre de leurs députés; mais en 1963, les Libéraux prennent le pouvoir par une hausse de 4.3 pour cent du suffrage, entraînant une hausse de 11.3 pour cent des députés; l'ascension est donc proportionnellement plus marquée de la part des Conservateurs que des Libéraux.

L'inégalité dans la représentation et dans le poids des suffrages entre le parti Libéral et le parti Conservateur existe de la même façon entre le Nouveau Parti Démocratique et les Crédiatistes. (...) Il faut donc conclure à l'injustice d'un système électoral qui défavorise au départ une catégorie de partis politiques. A cause de la distribution géographique des votes libéraux et néo-démocrates, la représentation des deux autres partis est démesurément soufflée. La cause institutionnelle de cette injustice repose sur le mode de scrutin majoritaire qui n'accorde pas une représentation équitable aux partis politiques qui sont inégalement distribués sur le territoire.

Même à l'intérieur d'une carte électorale relativement

Tableau comparatif : Canada 1949-1965

POURCENTAGE DES SUFFRAGES ET DES SIEGES					
	Libéraux		Conservateurs		
	Suffrages %	Sieges	Suffrages %	Sieges	
1949	50.1	72.5	29.8	15.6	
1953	50.0	64.2	31.0	19.2	
1957	42.3	39.6	39.1	42.3	
1958	33.7	18.1	53.7	78.5	
1962	37.4	37.4	37.3	43.7	
1963	41.7	48.7	32.8	35.8	
1965	40.2	49.4	32.4	36.6	

(Les chiffres soulignés indiquent le parti au pouvoir)

juste, les fortes majorités que recueillent, en milieux urbains, le parti Libéral et le Nouveau Parti Démocratique ne sont pas "utiles" au niveau de la représentation parlementaire. Ces majorités ne servent pas à élire un plus grand nombre de députés.

Inversement, à cause du mode de scrutin, chaque vote déposé en faveur du parti Conservateur ou en faveur du Crédit Social vaut son pesant d'or et sert toujours à élire un député. D'où l'injustice d'un système électoral dont les effets se répercutent jusqu'au Parlement.

Avec le scrutin majoritaire, de vastes populations sont mal représentées à la Chambre des Communes. Surgit alors le mécontentement de certaines classes sociales et de certaines régions. Ces dissensions sociales et régionales au Canada affectent directement l'équilibre du pays.

III - Le déséquilibre

Le scrutin majoritaire n'a pas pour unique effet de défavoriser de larges secteurs de l'électorat canadien. Il provoque des attitudes défensives de la part des régions et des minorités qui craignent la sous-représentation.

Appliqué sans discernement au Canada, pays de type fédéral et de dimension continentale, le système électoral britannique a entraîné dans la majorité des provinces canadiennes la prépondérance d'un seul parti politique.

Depuis la Confédération, la plupart des provinces ont élu, pour les représenter à Ottawa, des députés appartenant en forte majorité à un seul parti politique. A l'exception de l'Ontario, qui a toujours pratiqué le bi-partisme, (parfois même le tri-partisme) et récemment à l'exception de la Colombie britannique, les autres provinces ont mis tous leurs oeufs dans le même panier.

Se comportant comme des minorités à l'intérieur d'un

pays susceptible de les laisser pour compte, l'électorat de l'Ouest, du Québec et des Maritimes accorde sa préférence à un seul parti politique.

Ainsi dans chaque province, à côté d'un parti dominant, ne subsistent que des tiers partis. Même le parti Libéral et le parti Conservateur, lorsqu'ils ne sont pas vainqueurs dans une province, sont relégués à la dimension d'un petit parti.

Ainsi, depuis plusieurs années, (exception faite de 1958-1962), le parti Conservateur réside au Québec, le statut d'un tiers parti.

• dans l'opposition, il est très fortement sous-représenté, comme en 1949, 1953, 1963 et 1965;

• au pouvoir, il lui arrive d'être sous-représenté, comme en 1957 et 1962; inversement, les libéraux sont sur-représentés dans l'opposition.

Les règles habituelles de la représentation sont transgressées, parce que précisément un seul parti politique, est maître de la place. Ces remarques s'appliquent aux provinces des Prairies et aux provinces Maritimes. Cha-

cune d'elles adopte un parti unique.

Au niveau d'une province, il n'est donc pas possible de comparer entre eux "deux grands" partis canadiens, puisque le second grand parti est quasi inexistant.

Cette situation est lourde de conséquences. Elle signifie un double déséquilibre dans notre système représentatif:

• Il y a un décalage profond entre le palier canadien et le palier régional ou provincial. La victoire d'un parti sur le plan canadien peut correspondre à une défaite totale dans une province. Une large représentation d'un parti au niveau canadien peut co-exister avec une représentation nulle dans une province. Inversement, des partis politiques insignifiants sur le plan canadien auront une forte représentation dans certaines provinces.

• Il y a un blocage dans la représentation des suffrages. Malgré la stabilité des votes pour un parti dans une province, ces suffrages ne parviennent pas à être représentés au Parlement.

En somme, notre système représentatif empêche plusieurs provinces et plusieurs régions du Canada de participer pleinement aux institutions politiques canadiennes et plus particulièrement aux partis politiques.

Psychologiquement et techniquement, le scrutin majoritaire empêche les partis politiques canadiens d'être présents dans plusieurs régions du pays. Comment un parti peut-il s'appeler "canadien", s'il ne compte dans ses rangs

un nombre suffisant de députés venant de toutes les provinces ou de toutes les régions.

En ce qui concerne le cas du Québec, le système représentatif actuel est essentiellement condamnable. Il prive d'une juste représentation le parti Conservateur d'une part, le parti Néo-démocrate d'autre part. Il concentre trop au sein d'un parti unique des énergies qui seraient plus productives dans les autres partis.

Avec le mode de scrutin majoritaire, l'électorat du Québec ne trouve pas mieux que de se comporter, à l'instar de plusieurs autres provinces, comme une minorité placée sur la défensive.

Pour favoriser une pleine participation du Québec dans tous les partis politiques canadiens, il faudrait lui assurer une pleine représentativité au sein des partis. A cette condition, prendra fin le déséquilibre actuel des forces politiques au niveau de la province.

Il y a trois arguments majeurs contre le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour. Le premier concerne l'usure du système. Le deuxième décrit l'injustice dans le traitement accordé, sur le plan canadien, à deux partis politiques au profit de deux autres. Le troisième fait état du déséquilibre dans la repré-

sentation fédérale au niveau des provinces.

Ce dernier argument est d'autant plus fort qu'il indique l'incompatibilité profonde du scrutin majoritaire avec le parlementarisme de type fédéral. Les provinces, les régions, les ethnies, les croyances religieuses, sont très mal servies par un mode de scrutin qui ignore tout, sauf de dégrader une majorité numérique.

La place de ce système, il en faudrait un qui, tout en représentant moins de désavantages, aurait le mérite de refléter parfaitement la réalité sociologique du pays.

Le scrutin proportionnel possède ces qualités:

— il convient à un pays continental;

— il représente toutes les classes sociales;

— il donne sa pleine force aux minorités ethniques et religieuses;

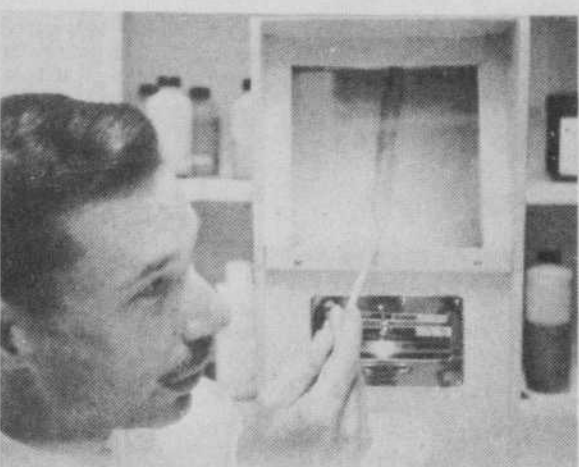
— il reflète les aspirations socio-économiques des grandes régions du pays;

— il fait une place aux tiers partis;

— il renforce le fédéralisme par une représentation adéquate des provinces.

Par-dessus tout, le scrutin proportionnel est susceptible de fournir au Canada des partis politiques véritablement multi-nationaux au sein desquels les Canadiens de toute origine travailleront sur un pied d'égalité.

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!



M. R.A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: L'alopecia, les pellicules, le psoriasis, les taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie. A vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescri-

ra si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexifie. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après examen, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez

bénéficier d'une importante réduction, sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chute et complexité. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri

Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

faut bien se "couvrir"...



quand il s'agit d'assurance.

Les compagnies — industrielles, commerciales, minières, maritimes, d'aviation et de construction — dont les besoins sont spécifiques, sont assurées de trouver chez nous des services spécialisés et des experts pour les aider à bien se couvrir.

Radio-Canada a la peau sensible

Un ministre de la Couronne a dit tout haut ce que bien du monde pense tout bas, et notre radio-état se plaint d'avoir reçu un coup bas; sur ce sujet il faut admettre qu'elle s'y connaît... Mademoiselle J.L. a osé s'attaquer à cette chapelle qui a nom Radio-Canada, de façon bien maladroite et discutable. Et voilà que telle une vierge outragée on se voile la figure et, en clamant sa vertu, on demande au parlement de défendre un "pucelage" déjà bien mal en point...

"Belle de Cécans" — "L.S.D." — "Homosexualité" Femmes de vie — "Démolisseurs de religions" — "Portraits souvent malhonnêtes de la justice, des hommes publics et des agents de l'ordre", et que d'autres sujets encore — voilà comment, après avoir subrepticement envahi nos foyers, on cherche à miner et à démolir tout ce qui chez nous a encore quelque valeur.

Que Radio-Canada jouisse de liberté, et ne soit pas soumise aux dictées des hommes politiques — nous en sommes tous. Mais qu'il faille implicitement mettre en veillesse l'autorité du parlement pour la remplacer par celle d'une oligarchie, souvent prête à bafouer sans vergogne l'opinion publique et à s'attaquer aux assises mêmes de notre société, en cherchant à faire le vide et à détruire tout ce que nous avons réussi malgré tout à conserver de bon, de beau et de noble — ça, c'est autre chose...

Messieurs de Radio-Canada, c'est notre argent que vous dépensez, et \$160 millions par année c'est tout de même quelque chose; il faudrait ne pas le perdre de vue, et planifier la programmation dans le meilleur intérêt de la collectivité. En d'autres termes: être, en toutes circonstances, moralement honnêtes.

N.B. Cet article n'a pas pour objet de défendre madame la ministre, mais il faut quand même reconnaître que c'est une pratique admise à la T.V. que d'essayer de mettre en boîte la personne interviewée. Lorsque cela retourne contre soi, évidemment c'est beaucoup moins drôle...

ROGER-H. STANTON SILLERY

Une obsession

Me Alban Flamand, Votre "opinion" à CFTM-TV ressemble plutôt à une obsession. Cette obsession antiparliste ne vous donne pas le droit de juger des hommes. Votre jugement sur M. Gilles Grégoire est le comble de l'injustice. J'estime que M. Grégoire connaît mieux que vous la "belle réalité canadienne", puisque vous la situez au niveau des professionnels alors que si elle profite à quelques anglicisés elle représente la misère pour le cultivateur québécois; pour les ouvriers, la négation de leur droit de travailler en français, et pour le militaire, le reniement de sa race, pour ne citer que ces trois exemples viciaux...

JEAN-YVES CARON La Tuque, 29 octobre 1967

AVEZ-VOUS DES CORS?

Pas besoin de revenir une fois par mois. Nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement aux ongles incarnés.

Visitez la CLINIQUE ST-JEAN

G. Gauthier, Podiatre Méthodes scientifiques

2549, rue Désormeaux, Montréal 5

Près Hochelaga - Tél.: 351-4130

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Les Caraïbes
TELLES QUE VOUS LES AIMEZ!

Vous êtes sédentaire et vous préférez vous reposer sous les palmiers... vous êtes explorateur et vous brûlez de partir à la découverte d'îles nouvelles... vous êtes navigateur et vous savez goûter l'exotisme des ports d'escale... Air France, dans ses trois dépliant tricolores, vous propose l'une ou l'autre de ces formules de vacances ou la possibilité de les combiner.

AIR FRANCE
CIE OLE TRANSATLANTIQUE
CROISIÈRES CARAÏBES
HIVER 1967-1968

LES CROISIÈRES

10, 11 ou 13 jours à bord des luxueux paquebots "Antilles" ou "Flandre" de la Compagnie générale Transatlantique. Vous découvrirez chaque jour un nouveau décor et vivrez un séjour inoubliable sur ces splendides hôtels flottants.

A partir de \$681.00 tout compris

(incluant le transport aérien aller-retour en classe économique Montréal — Pointe-à-Pitre).

AIR FRANCE
GUADELOUPE ANILLES FRANÇAISES
HÔTEL des Alizés
HIVER 1967-1968

LES SÉJOURS

A l'hôtel "des Alizés" sur une île captivante, celle de la Guadeloupe. Une immense plage de sable fin. Chambres climatisées, avec douche, bain, téléphone, radio et terrasse particulière.

7 jours à partir de \$351.00 tout compris

(incluant le transport aérien aller-retour en jet Montréal-Pointe-à-Pitre).

AIR FRANCE
VACANCES AUX CARAÏBES
HIVER 1967-1968

LES TOURS

Six îles de soleil: Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Tobago et Antigua. Vous choisissez vous-même votre itinéraire, les îles que vous voulez visiter, les hôtels, la durée du tour, et cela en fonction de vos vacances et de votre budget.

Consultez votre agent de voyage: il vous préparera, dans le cadre enchanteur des Caraïbes, les vacances les plus originales et les plus agréables de votre vie. Demandez-lui les trois dépliant tricolores d'Air France ou postez le coupon ci-dessous.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AIR FRANCE — service S.F.
1, Place Ville-Marie, Montréal 2, Québec

Veillez m'envoyer gratuitement les trois dépliant tricolores — traitant des vacances aux Caraïbes.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
Nom de mon agent de voyage.....

Lanctot, Beaudin & Cie Ltée

1010, CÔTE DU BEAVER HALL — MONTRÉAL — 866-5057

COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES — CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux au Canada, aux États-Unis, en Australie. Correspondants en Angleterre et en Europe.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES

TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

Suites de la première page

COMMUNIQUÉ

tre jour de la liberté et de l'autonomie qui sont essentielles aux compagnies de la Couronne, Radio-Canada, en particulier, à cause même de l'énorme influence qu'elle exerce sur le public, doit être à l'abri de toute ingérence politique.

Le Conseil d'administration de la Société rejette catégoriquement les accusations globales de Mademoiselle LaMarsh selon lesquelles la direction de Radio-Canada serait "pourrie". Le Conseil rejette également les autres allégations non fondées du ministre sur cette question parce qu'il considère les unes et les autres comme gratuites, blessantes et d'aucune utilité pratique. Ces affirmations sont des impairs d'autant plus regrettables qu'ils proviennent du ministre même qui est responsable de Radio-Canada devant le parlement. La tradition parlementaire du Canada s'oppose à de telles attaques faites à l'endroit de haut-fonctionnaires ou de sociétés de la Couronne.

C'est pourquoi les administrateurs de Radio-Canada, soucieux de sauvegarder la confiance du public dans la Société, considèrent qu'ils doivent rejeter les propos du ministre avec l'espoir qu'ils seront vite oubliés comme ils le méritent. De plus le Conseil d'administration de Radio-Canada espère qu'au moment d'adopter la nouvelle loi sur la radiodiffusion, le parlement réitérera sa confiance dans l'avenir de Radio-Canada et dans le dévouement et la compétence de ceux qui sont à son service.

Devant cette provocation, le Conseil aurait pu démissionner en bloc. Néanmoins, ses membres ont décidé de continuer à remplir leur mandat pour assurer la continuité et la stabilité de la Société jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et l'entrée en fonction du nouveau conseil. Nous comptons léguer au nouveau conseil une Société Radio-Canada dynamique dont le rôle est vital pour le Canada et les Canadiens.

Signé par: Le président, J.-A. Ouimet, J.M. R. Beveridge, Maxwell Cohen, Margaret P. Hyndman, D.M. Macaulay, E.B. Osler, Stephanie Potoski, J.G. Prentice, Leonard Rousset.

N.B. Les membres du Conseil se sont réunis à Ottawa le 12 novembre. Un des administrateurs, M. André Raynaud, en voyage à l'extérieur du Canada, n'a pu prendre part à l'assemblée.

LÉVESQUE

pour faciliter une discussion plus utile, et en tenant compte aussi d'une représentation géographique, pour éviter que Montréal ne prenne toute la place. Ce sont là en somme les seuls critères que se soient imposés les organisateurs, qui ont rejoint leurs sympathisants par la voie du courrier. Ceux qui ont répondu les premiers, suivant l'intérêt qu'ils portaient à la thèse de M. Lévesque, ont été invités les premiers. Les antécédents politiques ont peu d'importance, mais il ne faut pas s'étonner qu'une bonne partie des participants soit constituée de libéraux dissidents qui ont suivi M. Lévesque au sortir du congrès d'octobre à Québec, des "libéraux libérés", dit-on d'eux, mais il ne s'agit pas, bien sûr, de créer une nouvelle "fédération libérale indépendantiste".

En somme, M. Lévesque cherche à créer un noyau actif, doté de trois commissions d'études oeuvrant dans un cadre d'action concertée, pour ensuite "ouvrir" le mouvement et faisant appel à tous les Québécois que l'option intéresse.

Dans les termes de M. Lévesque, le travail des délégués sera "d'orienter au mieux un travail qu'il s'agit de rendre aussi utile et déterminant que possible pour l'avenir du Québec".

Samedi, la séance débutera par un exposé du député de Laurier, "Souveraineté et indépendance", à 11h de l'avant-midi. L'après-midi, on réunira une table ronde pour examiner l'option, ses implications économiques mais aussi tous les problèmes qu'elle soulève. Le soir, on parlera d'organisation, de sorte que, le lendemain, les délégués, réunis en groupes plus restreints, étudieront l'action qu'ils peuvent entreprendre au niveau des régions. Une assemblée générale suivra le déjeuner, à 1h30, au cours de laquelle les participants feront connaître leurs premières conclusions.

main, les délégués, réunis en groupes plus restreints, étudieront l'action qu'ils peuvent entreprendre au niveau des régions. Une assemblée générale suivra le déjeuner, à 1h30, au cours de laquelle les participants feront connaître leurs premières conclusions.

RADIO-CANADA

rectement condamné les propos de Mlle LaMarsh en louant le travail de la Société Radio-Canada, la compétence et le dévouement de son personnel. En faisant état du refus du premier ministre de commenter la déclaration de Radio-Canada, ses collaborateurs ont annoncé que M. Pearson entendait faire un important discours sur la question de la radiodiffusion lors de la troisième lecture du projet de loi.

Le comité entame ce matin la discussion en détail du projet de loi. Il semble que les dirigeants du comité veulent éviter que les travaux traînent en longueur et s'étendent dans une infinité de directions. Il est probable même qu'aucun témoin ne sera appelé à fournir des renseignements au comité.

Finalement assez ennuyée par la gaffe qu'elle reconnaît avoir faite, Mlle LaMarsh devait entrer à Ottawa hier soir et il ne serait pas étonnant qu'elle fasse elle-même une déclaration de portée générale à l'ouverture des travaux du comité, ce matin.

Entre-temps, de nombreuses rumeurs continuent de circuler à Ottawa sur les nominations à la tête de Radio-Canada. Elles ne seront pas annoncées avant l'adoption du projet de loi mais il y a de plus en plus d'indices que le choix du gouvernement est fixé.

QUÉBEC

nium Corporation. En effet, M. Puyans, vice-président de la société Great Lakes Carbon, de New York, et M. William Walsh, président de Québec Iron, de Sorel (qui a acquis des actions dans la firme Great Lakes Carbon), ont annoncé l'agrandissement de l'usine de la Great Lakes Carbon (Canada) située à Berthierville. Celle-ci fabrique des produits à base de graphite. C'est un investissement de 8,5 millions de dollars. L'agrandissement et le programme d'expansion présentement en cours permettront à la Great Lakes Carbon (Canada) d'exploiter un complexe industriel capable, à partir de matières premières, de fabriquer des produits graphitiques finis et d'alimenter tous les secteurs industriels canadiens qui utilisent ces produits, comme les aciéries, les producteurs d'acier inoxydable, les alumineries, les fondeurs, les centrales nucléaires, les usines chimiques et électro-chimiques.

En conséquence, on prévoit que l'usine et les bureaux de Berthierville embaucheront 240 personnes de plus. La région de Berthierville avait été classée "zone désignée" par le gouvernement fédéral pour faciliter l'implantation des nouvelles installations et réduire les taxes des propriétaires. M. Johnson en a remercié Ottawa.

Le premier ministre s'est en outre félicité de cet exemple de "parfaite intégration verticale", c'est-à-dire du processus qui permet d'utiliser sur place des ressources naturelles du Québec.

A propos de son séjour à New York, le premier ministre a dénoncé vigoureusement ceux qui, "par démagogie ou par opportunisme politique, tentent de semer la panique au sujet du climat économique du Québec". Je n'ai pas de mots assez forts pour qualifier les gestes de ceux qui manquent à ce point de responsabilité. Ils trahissent les véritables intérêts du Québec.

M. Johnson a souligné qu'il n'est pas allé à New York "pour rassurer les milieux d'affaires" par suite des déclarations sur le climat économique. Il y avait été invité il y a déjà plusieurs mois, a-t-il rappelé. Mais, sur place, il a pu constater que cette nervosité et cette panique n'existent pas. S'adressant aux hommes d'affaires qui l'entouraient, le premier ministre a dit: "Dites à vos amis, aux États-Unis, qu'ils sont les bienvenus ici. Car, petit territoire en Amérique du Nord, nous sommes assez réalistes pour ne pas changer les règles du jeu. Nous accueillons volontiers les capitaux dynamiques et les entreprises responsables. Nous voulons collaborer avec la libre entreprise. Vous êtes donc les bienvenus au Québec", a rappelé le premier ministre qui devait ensuite rappeler ce qu'il a souvent répété à New York, à savoir que le Québec est maintenant

doté d'une infrastructure économique, d'un immense réservoir d'énergie électrique et d'une population de plus en plus scolarisée. "Dans quelques années, a-t-il dit, vos actionnaires vous seront reconnaissants d'avoir investi ici... Avant quelques semaines, a encore dit M. Johnson, je pourrai annoncer d'autres projets d'une grande importance."

Interrogé avec insistance sur son voyage à New York, M. Johnson a expliqué que les hommes d'affaires américains lui disent avoir appris à Montréal l'existence d'une prétendue panique ou nervosité au sujet de l'économie du Québec. Et, à Montréal, dit-il, on affirme avoir constaté cela aux États-Unis!

Qu'en est-il exactement alors?

C'est par "opportunisme ou pour des fins méprisables", a-t-il dit, que certains hommes politiques — allusion évidente aux libéraux — ont voulu semer la panique.

Il faut comprendre, devait-il poursuivre sur un ton plus calme, que lorsque se produit un mouvement d'ordre politique, cela prend parfois des proportions extraordinaires. Il cite l'exemple de la prise du pouvoir de la CCF en Saskatchewan et l'avènement du Crédit social en Alberta. Imaginez un peu ce qui serait arrivé et ce qu'on aurait dit si de tels changements s'étaient produits au Québec! Cela aurait été un drame. On cherche toujours des motifs cachés derrière ces changements. Voilà ce qui cause des inquiétudes économiques.

En conclusion, le premier ministre se dit pleinement satisfait de son séjour dans la métropole américaine et il exprime l'espoir d'un accroissement sensible des investissements. "J'ai, dit-il, de bonnes raisons de le croire".

LE SGCT

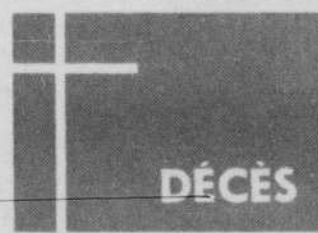
naux, Air Canada et autres compagnies semblables.

Toutefois, le gouvernement a annoncé la présentation d'un projet de loi sur la question des unités nationales, et les dirigeants du SGCT semblaient au retour d'Ottawa conserver bon espoir de voir se redresser une situation qui, à l'heure actuelle, ne dessert personne. En effet, ni les employés de Radio-Canada au Québec ou hors du Québec ne se trouvent bien servis aujourd'hui par suite de ces conflits.

"A la suite de cette réunion, le SGCT estime avoir des raisons de se sentir encouragé. S'il avait tort de l'être, il en viendrait à la conclusion que les représentants du Québec à Ottawa n'ont plus aucune influence puisqu'ils ne peuvent pas faire respecter le droit d'association d'un groupe important de travailleurs québécois", mentionne le communiqué du syndicat rendu public hier.

On ignore quand le projet de loi sera soumis. Depuis le temps qu'on le rédige, il aurait atteint une forme aussi définitive que faire se peut avant de le soumettre à un comité du cabinet, dernier stade avant son dépôt aux communes.

Il appert d'autre part que le CCRO se prononcera avant la passation du bill sur l'accréditation que réclame à Radio-Canada le Syndicat canadien de la fonction publique. Le SCFP prétend posséder la majorité des adhésions, au Québec surtout, contrairement à ce que nous avons écrit dans une information erronée ces derniers jours. Dans le reste du pays, la majorité des employés de production de Radio-Canada sont affiliés à NABET. Ce dernier syndicat, cependant, est disposé à abandonner son accréditation de sorte que le SCFP paraît assuré de l'emporter à l'échelle du Canada tout entier.



IMBLEAU à Montréal, le 12 novembre 1967 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Yvonne Imbleau, née Jeannette Massicotte du 4458 Hôtel de ville. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée no 1385 rue Ontario est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de l'est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONOHUE

coup plus grande où nous pourrions nous joindre à d'autres entreprises pour ouvrir une usine de pâtes et papier dans la région des Outardes".

Il existe dans la région des Outardes un réservoir de bois qui n'est encore attribué à aucune entreprise.

Coût: \$3,500,000

M. Deschamps a invoqué deux autres raisons à l'appui de la participation de la SGF dans la société Donohue:

1) la SGF est déjà installée dans le domaine des produits de la forêt et cela lui permettra de consolider sa position dans ce secteur de l'économie québécoise;

2) la société Donohue est actuellement dirigée de façon habile par une équipe d'hommes compétents; ceux-ci resteront en place, ce qui évitera à la SGF de recruter une nouvelle équipe.

La SGF et la Papeterie de la Seine ont acquis chacune 10 p.c. du capital-actions. M. Deschamps a refusé de dévoiler le coût de la transaction mais il a laissé entendre qu'il était de l'ordre de \$3,500,000.

Nous n'avons pas acheté ces 360,000 actions au prix indicé sur les cours de la Bourse de Montréal, où elles sont inscrites. Nous les avons payées un prix raisonnable, ni excessif, ni bon marché, un prix généralement admis dans les milieux

financiers, soit un peu plus de dix fois les profits réalisés au cours du dernier exercice financier. L'an dernier, a-t-il ajouté, les profits de Donohue ont été de 94 cents par action.

10,000 tonnes par an

Au sujet de la Papeterie de la Seine, M. Deschamps a signalé que c'est une filiale de la Cellulose du Pin qui est elle-même une filiale d'une vieille société française, Saint-Gobin, qui a été fondée par l'intendant Colbert il y a environ 300 ans.

En échange de sa prise d'intérêt au capital, la Cellulose du Pin s'assure un approvisionnement à long terme de papier-journal: elle importera en France 5,000 tonnes de papier-journal en 1968 et 10,000 tonnes en 1969, — et non pas 5,000 tonnes en 1967 et 10,000 tonnes en 1968, comme on l'a dit la semaine dernière, — a précisé M. Deschamps. Il a signalé que 10,000 tonnes par an représentent 4 à 5 p.c. de la production de Donohue et 10 p.c. des importations françaises.

Le directeur général de la SGF a indiqué que l'industrie française du papier s'intéresse au Québec depuis plusieurs années parce qu'elle s'approvisionne présentement dans les pays scandinaves et que les réserves, dans cette région du monde, risquent bientôt de se révéler insuffisantes.

Cette participation de la Cellulose du Pin "laisse entrevoir également des possibilités de diversification pour la vente de nouveaux produits" de la part de la société Donohue, a-t-il dit.

Qui l'a bu

Qui a bu le Martini & Rossi rouge à l'apéritif le boira de nouveau durant la soirée: il procure donc un double plaisir.

C'est que le Martini & Rossi est un vermouth où la fraîcheur et le velouté sont parfaitement équilibrés. On le déguste nature ou sur glace, avec un zeste de citron. Toujours, le Martini & Rossi vous assure un double plaisir.

Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi ou, tout simplement, le no 559-1. Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi.

un double plaisir

MARTINI & ROSSI

sur glace

Une assurance-vie pour les jeunes de 20 ans?

Bien sûr! Voilà les années où il est profitable de s'assurer, au début de sa carrière quand le tarif est bas.

Quand vous achetez une police d'assurance-vie, vous jetez les bases de votre succession dès que vous signez. Une assurance-vie représente aussi un placement judicieux. Par le jeu de l'intérêt composé, la valeur en espèces augmente d'année en année et vous servira de "bus de laine" en cas d'urgence.

Une police d'assurance-vie représente également une excellente garantie collatérale en affaires, si par exemple, vous négociez un emprunt.

Voyez le représentant de la Manufacturers. Il étudiera vos besoins personnels et les solutionnera par une programmation d'assurance adéquate. Cette programmation vous permettra d'augmenter vos assurances-vie à intervalles réguliers jusqu'à l'âge de 40 ans, par exemple à l'occasion de votre mariage ou à la naissance de vos enfants. Vous pourrez ainsi augmenter vos assurances quel que soit votre état de santé.

A vingt ans vous n'êtes pas trop jeune pour commencer votre programmation d'assurance-vie. Il y en a même qui commencent à 18 ans. Les réussites financières commencent dès la jeunesse.



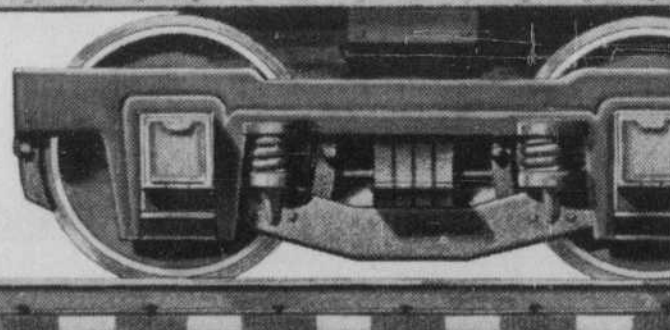
André Mailloux
Représentant
MANUFACTURERS
Tél: 875-5540

La Compagnie d'Assurance-Vie
MANUFACTURERS

11F-67

Montréal-Québec

par le Rapido
vous voyagez
en toute quiétude



à quatre pieds
d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour
 - Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
 - Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
 - A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.
- Le tarif Rouge est de retour!
Billet simple de voiture coach, \$4.20
les jours de tarif Rouge:



D'UN OCEAN À L'AUTRE

Le rapport Carter à un comité?

OTTAWA — M. Mitchell Sharp doute qu'il soit opportun de soumettre les recommandations fiscales de la commission Carter à un comité de la chambre, pour examen. Au 30 novembre prend fin la période prévue pour l'envoi de mémoires sur la considérable réforme fiscale proposée par la commission. On s'attend qu'un livre blanc sur la fiscalité soit soumis aux Communes en janvier ou février, cependant que le ministre des finances a déclaré hier, aux Communes, qu'il ferait bientôt une déclaration d'ici quelque temps. En outre, les modalités de la hausse des impôts annoncée vendredi seront rendues publiques aussitôt que les leaders de la Chambre se seront entendus sur la façon de le faire: par le truchement d'un communiqué ordinaire, ou le biais d'un budget supplémentaire.

Raymond Denis à son procès

OTTAWA — Le deuxième procès de Raymond Denis, un avocat de 34 ans, accusé d'avoir tenté de s'opposer à l'exercice de la justice, tandis qu'il occupait les fonctions de secrétaire exécutif d'un ministre fédéral de l'immigration, il y a trois ans, a débuté hier à Ottawa. Il a fallu 90 minutes pour choisir les jurés. L'un d'eux dut s'excuser, étant agent de la RCMP. Par erreur, on l'avait choisi parmi les fonctionnaires. La Couronne soutient que Raymond Denis tenta de dissuader un procureur fédéral, Me Pierre Lamontagne, de s'opposer au cautionnement de Lucien Rivard, aujourd'hui en prison pour trafic de stupéfiants. Une deuxième accusation soutient que Denis a offert de l'argent à M. Lamontagne.

Le Canada, havre de grâce

TORONTO — Le racisme qui se manifeste aux Etats-Unis et la guerre au Vietnam incitent un nombre de plus en plus grand de savants américains à se chercher un emploi au Canada. Le vice-président de la société canadienne pour la lutte au cancer, le docteur Robert Taylor, a déclaré samedi que jamais l'association n'a reçu autant de requêtes samedi de savants américains. M. Taylor ajoute même que la "saignée des cerveaux" vers les USA joue maintenant en sens contraire, c'est-à-dire en faveur du Canada. L'objectif de la société pour la lutte au cancer cherche à recueillir cette année \$2.64 millions.

Choquette: défaite aux Communes

OTTAWA — Un bill privé émanant du député de Lotbinière Auguste Choquette a été défait à la grande majorité aux Communes. Le projet de loi proposait d'abolir toute mention de la Reine dans le serment d'allégeance et de loyauté que prêtent les députés et sénateurs à Ottawa. Dans une nouvelle version, on aurait prêté serment: "...au gouvernement démocratique de mon pays et à sa constitution". Le bill a suscité l'ire du conservateur Gordon Churchill mais le projet de loi ne pouvant justifier de débat, le président de la Chambre M. Lucien Lamoureux dut le rappeler au calme. Aux voix, M. Choquette fut battu à quelques "nays" près.

un très grand champagne

CHAMPAGNE MERCIER
EPERNAY
IMPORTÉ DE FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec
Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1959
Code 1258 — Brut, 1/4 Bte.

C'est magnifique!
CKVL FM
96.9 Mcs.

"Newsweek" propose son propre programme contre le racisme

NEW YORK (AFP) — L'hebdomadaire "Newsweek" consacre 22 pages de son dernier numéro à un rapport sur le problème noir intitulé "Les Noirs en Amérique — ce qui doit être fait"; pour la première fois depuis sa création, le magazine ne se contente pas de rapporter des faits et de les analyser mais préconise également une solution.

"Newsweek" analyse la situation des Noirs en Amérique, mentionne ce que les Noirs eux-mêmes en pensent et quelles sont leurs aspirations, passe en revue les mesures déjà prises pour remédier à cette situation ainsi que celles qui sont à l'étude et termine par la suggestion d'un programme d'action immédiate en douze points:

- Que le président Johnson utilise son prestige et son pouvoir pour prendre la direction d'une mobilisation générale de la nation pour régler la crise raciale.
- Que le président nomme une personnalité marquante comme coordonnateur national des divers programmes d'aide aux Noirs.
- Qu'on contrôle l'inflation et qu'on remanie le budget de façon à consacrer des fonds importants à la lutte contre la pauvreté.
- Que les Etats et les municipalités s'appliquent à l'élimination des taudis et au respect de la justice pour tous.
- Que les entreprises privées s'attachent à embaucher et entraîner les Noirs et consacrent des fonds à l'amélioration des taudis...
- Que le gouvernement fasse de même.
- Amélioration du fonctionnement des services d'aide aux indigents.
- Programme de construction accélérée de nouveaux logements et d'amélioration des anciens.
- Que le gouvernement finance des programmes d'éducation pour les défavorisés, des bourses d'études et les frais d'université.
- Que la police s'attache à éviter que des émeutes éclatent et qu'elle soit entraînée à réprimer de telles émeutes rapidement, efficacement et sans effusions de sang.
- Que le gouvernement fasse appliquer par tous sans exception les lois sur les droits civiques.
- Encourager l'établissement des entreprises dans les ghettos.

Ces mesures doivent rentrer dans le contexte d'une politique à long terme destinée à assurer l'entière égalité des Noirs dans tous les Etats-Unis, l'intégration totale en matière de logements, d'éducation et d'emploi, et les faire enfin bénéficier de tous les avantages dont jouissent les autres communautés des Etats-Unis.

M. Osborn Elliott, rédacteur en chef de "Newsweek", déclare dans un éditorial que cette prise de position a été dictée au magazine par les émeutes de l'été dernier et la réponse absolument inadéquate qu'elles provoquèrent. Il existe une crise raciale, dit-il, cette crise doit être réglée et ne peut l'être que grâce à une mobilisation générale des ressources, morales, spirituelles et physiques de la nation et par un engagement de tous les secteurs de la société américaine, public et privé, à relever le défi que lui pose le problème noir.

Un nouveau prêt destiné à soutenir la livre sterling?

LONDRES (AFP) — Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Sir Leslie O'Brien, a réaffirmé hier à Londres, à son retour de Bâle, sa "confiance absolue" dans la livre sterling. Il s'est catégoriquement refusé à commenter les informations selon lesquelles la Grande-Bretagne avait obtenu un crédit supplémentaire à court terme de 250 millions de dollars pour lui permettre de rembourser sa dette envers le Fonds monétaire international. Il a répondu: "Rien du tout" à un journaliste qui lui demandait ce qu'il avait à dire à ceux qui prétendent que la livre sterling sera probablement dévaluée.

Bien qu'à la trésorerie et à la Banque d'Angleterre, on se refuse à tout commentaire au sujet des rumeurs qui circulent à ce sujet, il se confirme que la Grande-Bretagne va bénéficier d'un nouveau prêt de la part des grandes banques centrales.

Bunker: rien ne laisse présager un changement dans l'attitude d'Hanoi

WASHINGTON (AFP) — L'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, a entamé hier ses consultations avec les responsables de l'administration par un tête-à-tête d'une heure et demie environ avec le président Johnson.

A l'issue de cet entretien, l'ambassadeur a déclaré à la presse qu'il était satisfait de la situation dans son ensemble au Sud-Vietnam.

Mais M. Bunker a ajouté que le gouvernement nord-vietnamien n'avait fourni jusqu'à présent aucune indication qu'il était disposé à effectuer un "geste de réciprocité" susceptible de promouvoir une pause dans les bombardements américains du Nord-Vietnam.

L'ambassadeur a également tenu à démentir certaines rumeurs selon lesquelles le président Johnson envisagerait de remplacer le général Wil-



Le régime du colonel Houari Boumediène (notre photo) subirait présentement sa première crise intérieure depuis la prise du pouvoir en juin 1965, selon des sources diplomatiques, et elle porterait sur la lutte que se livrent des factions rivales du conseil révolutionnaire d'Algérie. Mais les chances d'un accord de compromis entre le président Houari Boumediène et son chef d'état major, le colonel Tahar Zbiri, se confirmaient hier soir. A la suite d'une série d'interventions de personnalités militaires et civiles, les deux parties auraient admis la formation d'une "commission des bons offices", selon des sources généralement informées. (Téléphoto PA)

Plus de 90 morts dans des combats au Nigeria

LAGOS (AFP) — Plus de quatre-vingt-dix personnes ont été tuées au cours de violents combats survenus au cours du week-end à Osamiri, près de Onitsha entre des factions rivales du Biafra, écrit le "Morning Post", journal gouvernemental à Lagos.

Soixante soldats biafrais fidèles au colonel Ojukwu et une trentaine de civils sont morts dans les combats qui les opposaient aux forces "progressistes" de l'ancien général en chef de l'armée biafraise Imo que l'on croyait arrêté, et qui a fait sécession, précise le journal. Les combats auraient duré plusieurs heures.

D'autre part, à Washington le représentant démocrate Joseph Resnick (New York) a déposé hier au Congrès une

résolution demandant au président Johnson d'agir immédiatement pour essayer de mettre fin à la guerre civile au Nigeria et pour protéger les civils Ibo dans ce pays. La résolution, soutenue par

huit des collègues de M. Resnick, demande au chef de l'exécutif "de transmettre aux belligérants, ainsi qu'à l'Organisation pour l'unité africaine, aux Nations unies et à la Croix-Rouge internationale,

Montréal — Toronto en 4h 59 min. par le Rapido



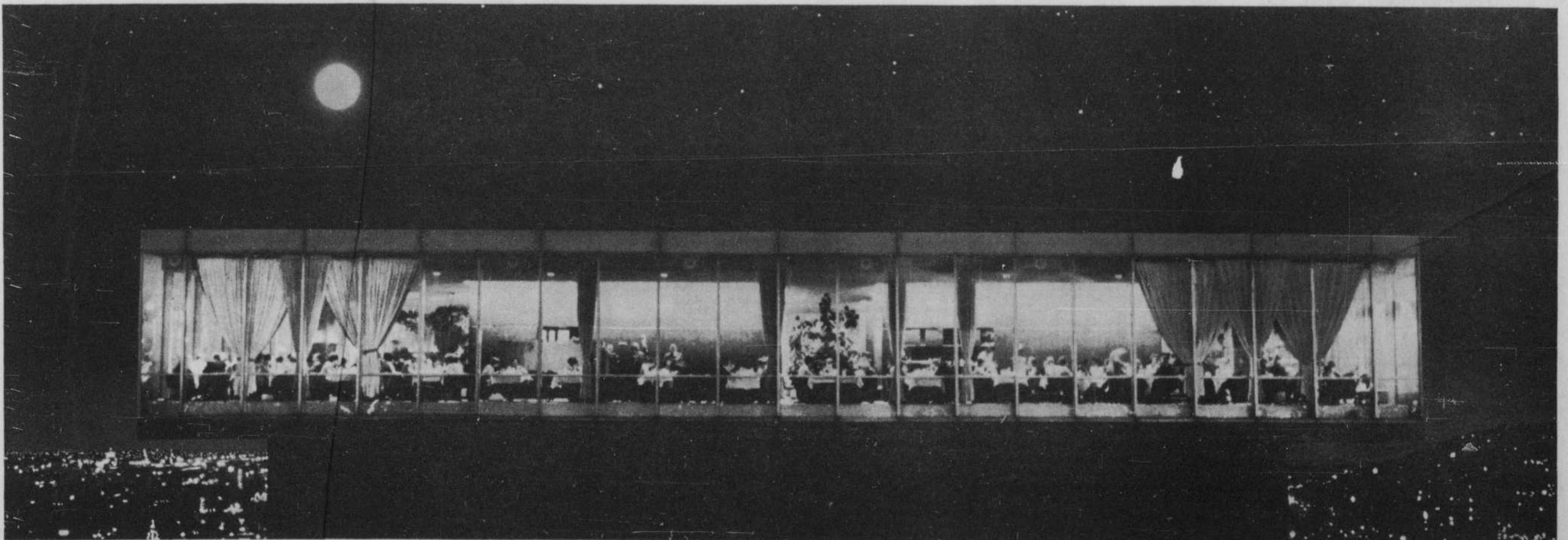
vous mangez
en toute quiétude
à quatre pieds
d'altitude

- 2 Rapidos quotidiens
- Départs de la gare Centrale à 11h 00* et à 16h 50; de Dorval à 11h 22* et à 17h 12
- Repas offerts gratuitement aux détenteurs de billets de voiture-salon
- Toutes les places doivent être réservées d'avance
- Voitures-coach, voiture-lounge, voitures-salons, voiture-restaurant
- *sauf le dimanche

bon prix bon repas bon repos

Les jours de tarif Rouge:
Billet simple de voiture-coach: \$ 8.20
Billet simple de voiture-salon: \$15.20

CN



Le ciel et la ville s'illuminent pour vous

ce soir à Altitude 737

Altitude 737, c'est un des hauts-lieux de la douceur de vivre à Montréal. Au sommet de la Place Ville-Marie, au 451^{ème} étage, à 737 pieds au-dessus du niveau de la mer, le spectacle est magnifique. Et gratuit. Comme la musique que dispensent sans arrêt deux orchestres de grande classe. Venez prendre le déjeuner, venez vous détendre en sirotant un de nos extraordinaires cocktails, venez passer une soirée à danser et à vous émerveiller. Notre spécialité: un superbe buffet, froid et chaud, aussi abondant que délicieux. La ville entière et le ciel vous donnent rendez-vous. A bientôt.

Administré par l'hôtel Reine Elizabeth

Arts et spectacles

Le Prix du Cercle du Livre de France:

Anne Bernard, et une grande déception

Pierre Tisseyre absent, au jury divisé, une lauréate qui n'est pas tout à fait une débutante, des invités plutôt indifférents; bref, un après-midi agréable, sans doute, puisqu'on y rencontrait des personnes amusantes, comme Claire Martin, mais qui ne nous révélèrent rien de bien nouveau.

Mme Anne Bernard remporte le Prix du Cercle du Livre de France pour son roman, "Cancer", pour lequel cinq des huit jurés ont voté. Jean Ethier-Blais, pour sa part, se déclarait déçu que le prix n'ait pas été décerné à un jeune inconnu de vingt-trois ans, Louis Gauthier, qui avait soumis un roman, "Anna" et

qu'on a pu voir dans l'assistance. Nous avons, soit dit en passant, découvert chez ce finaliste pas trop malheureux un camarade de collège. Il se console en se disant que l'éditeur publiera quand même son livre.

Le 19e lauréat

C'est M. Roger Duhamel, président du jury, qui a annoncé la décision des jurés et remis un chèque de \$1,000 à la romancière qui, à l'an dernier, publia "Le soleil sur la façade", et, précédemment, "La Chèvre d'or". Elle est la dix-neuvième lauréate du Prix du Cercle du Livre de France. L'un des membres

du jury étant absent, on ne comptait donc que huit voix.

Mme Bernard décrit dans un style onirique, et sur le mode de la confiance, des états intérieurs, des souvenirs, une sorte d'angoisse née de la solitude, de la maladie.

Son roman, qu'on vient de couronner, "Cancer", paraîtra très bientôt, on peut le supposer. La lauréate n'est guère loquace. On dirait qu'elle attend, dans une sorte d'attente distante, les questions auxquelles elle répond évasivement et comme peureusement.

Atteint du cancer

Son héros, nous dit-elle, est un médecin atteint du cancer

et qui, le sachant, essaie de faire face lucidement à son mal, ça lui permet de le mieux supporter. C'est sa femme qui raconte son drame, décrit les réactions de son mari, les analyse, les vit presque par procuration.

Quant à l'écriture même de "Cancer", l'auteur ne se permet pas de la juger. Elle croit qu'elle ressemble à celle de ses deux précédents livres.

André MAJOR

Société Pro Musica

LE QUATUORS AMADEUS

par Jacques Thériault

Transportés de la salle du Plateau au théâtre Port-Royal, les abonnés de la Société Pro Musica ont manifesté vivement leur enthousiasme, dimanche après-midi. Il est vrai qu'en invitant le Quatuor Amadeus pour ouvrir sa 20e saison, la société témoignait de sa bonne réputation. Toujours est-il que les mélomanes n'auront pas été long à recréer l'ambiance qui les caractérise si bien: la participation collective à la musique.

Le Quatuor Amadeus est à peine plus vieux que la société elle-même. Avec ces quatre hommes pétris de la musique de chambre, et dont l'archet parle si bien le même langage, l'homogénéité des interprétations a atteint la perfection idéale. Bien sûr, il n'était guère à son avantage dans le "Quatuor Op. 76, No. 2 en ré mineur" d'Haydn; cette oeuvre avec laquelle il a ouvert le programme n'était pas très digne de son art supérieur. Si l'alande fut satisfaisante, le "Menuet des sorcières" (troisième mouvement) nous a déçu. Les instrumentistes

ont bien fait ressortir la fantaisie bouffonne et démoniaque du mouvement, mais il aurait fallu qu'ils soient un peu plus au diapason.

Parce qu'ils avaient perdu les partitions du deuxième quatuor de Britten au cours du voyage, l'oeuvre fut remplacée par le "Quatuor No. 6" de Bartok, dernière oeuvre que le musicien hongrois acheva dans son pays natal, avant son exil volontaire aux États-Unis. Ce qui frappait d'abord, c'est la manière avec laquelle le quatuor fut abordé en raison directe de son refus aux facilités de la pure virtuosité. En plus d'une technique à toute épreuve, on sentit le caractère dramatique du "Bartok" (3e mouvement), la noblesse du discours dans le mouvement final et la cadence d'atmosphère dans le motif principal du "Marcia". Tout cela avec beaucoup d'aisance et de sûreté dans les coups d'archet.

Le "Quatuor Op. 96, No. 6, en fa majeur" de Dvorak termina ce concert trop rapidement passé. Car malgré l'appétit musical des mélomanes,

le Quatuor Amadeus ne donna aucun rappel. Pourtant, nous aurions bien réécouté le "Tento" du quatuor de Dvorak.

Pour ajouter un peu au plaisir de l'audition, il aurait fallu que l'acoustique du théâtre donne plus de rondeur et de chaleur à la sonorité des instruments. Mais le Quatuor Amadeus avait déjà gagné son auditoire avant même qu'il ait attaqué le quatuor d'Haydn.



la promenade du dimanche



Festival du film des grands Opéras

LES CHEFS-D'OEUVRE DES GRANDS MAÎTRES DE LA MUSIQUE

7 JOURS - DU 11 AU 17 NOVEMBRE

AUJOURD'HUI en couleurs

Don Giovanni de MOZART

CINÉMA 451, OULVY

empire



un homme et une femme

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

EASTMANCOLOR

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

un homme et une femme

l'œuvre maîtresse Catherine Deneuve

de BUNUEL

BELLE DE JOUR

aussi QUEBEC...?

10:00 12:25 2:35 4:45 7:00 9:20

CINÉMA PARISIEN

Tel. 861.2697, 480, Ouest Ste-CATHERINE

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

DU 3 NOV. AU 3 DÉC. (SAUF LUNDI)

tnm

BOIS-BRULÉS

reportage épique sur Louis Riel de Jean-Louis Roux avec Léo Ilial et 42 comédiens

réervations : 849-3637

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

théâtre du rideau vert

DES LE 15 NOVEMBRE

Le MALENTENDU

Albert Camus

Mise en scène: Y. BRIND'AMOUR

Décor: H. WUETRICH

Costumes: F. BARBEAU

MARTE THIERY

YVETTE BRIND'AMOUR

FRANÇOISE FAUCHER

GERARD POIRIER

L. LE GOURIADEC

AU REVOIR CHARLIE

DERNIERE CE SOIR 14 NOVEMBRE

avec DENISE FILIATRAULT

FRANÇOIS CARTIER

Au Stella - Tél. 844-1793 4664 St-Denis Métro Laurier

Les films à voir:

5 MILLIONS DE SPECTATEURS

À TRAVERS LE MONDE

L'ONT DÉJÀ APPLAUDI

ET VOUS?

SCOPE - EN COULEURS

AUSI ALERTE À TOUTES LES POLICES

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL

UN FILM DE ANDRÉ CAYATTE

Piège pour Cendrillon

Il est nécessaire de voir ce film dès le début

HORAIRE 19:30-21:45 15:05-17:45

TEL. 388-3303, STATION BERRY - 858 EST. STE-CATHERINE

RESERVE AUX ADULTES 18 ans et plus

Fleur de lys

UNE OEUVRE PROVOCANTE ET SAISSANTE!

DES IMAGES BOULEVERSALES QUI TÉMOIGNENT DE L'ANGOISSE PHYSIQUE ET SPIRITUELLE!

"UN FILM POUR LES ADULTES, PLEIN DE L'YRISME ET DE TALENT!"

PARIS-MATCH

"UNE OEUVRE CHARGÉE DE MYSTÈRE ET DE FASCINATION!"

FRANCE-SOIR

3 GRANDS PRIX dont celui du MEILLEUR FILM DANOIS

réalisé par JÖHAN JACOBSEN

EN DANOIS SOUS-TITRÉS ANGLAIS

L'ÉTRANGER FRAPPE À LA PORTE

SUR SEM. 7:30-9:30

DIMANCHE 1:30-3:30 5:30 7:30-9:30

1206 EST. STE-CATHERINE - 325-8400

Bientôt LOUIS DE FUNÈS

OSCAR

LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

LE PATRIOTE

du 13 nov. au 19 nov.

HERVÉ BROUSSEAU

Tous les soirs à 9h. et 11h.

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666 à compter de 11h. A.M.

SIEGES RÉSERVÉS

"GONE WITH THE WIND"

CLARK GABLE - VIVIAN LEIGH

LESLE HOWARD

OLIVIA DE HAVILLAND

MATINÉES - Som. Dim. & Mer. 2h 15 p.m. Soirées à 8h 15

ALOUETTE 318 STE-CATH. O. 861-2867

RESERVATIONS AU GUICHET PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE

HARRIS REDGRAVE

NEERO HEMMINGS JEFFRIES

CAMELOT

MATINÉES - Som. Dim. & Mer. à 2 h. 15 p.m.

SOIRÉES - à 8 h. 15 p.m.

WESTMOUNT 5038 SHERB. O. 486-7395

Radio vedette...

ESTELLE CARON

LES JOYEUX TROUBADOURS

tous les matins, à 11 h 30

CBF/690

radio qualité • radio vedettes

radio-canada



LES CINEMAS ODEON

QUALITE COURTOISIE CONFORT

Enfin en français!

LE DOCTEUR JIVAGO

EN COULEURS

HORAIRE: 1:30, 8:15 P.M.

MATS \$1.50 SOIR & DIM. \$2.00

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

CHAMPLAIN

station papineau 524-1685

meilleur film!

6 oscars

UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ

A MAN FOR ALL SEASONS

EN COULEURS

HORAIRE: Ce soir 7:15, 9:30

Admission \$2.00

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

CREMAZIE

station cremazie 388-4210

DERNIERES SEMAINES

LA CURÉE

TECHNICOLOR

SEM. 7:30, 9:30

LE DAUPHIN

BEAUBIEN IRES IBERVILLE 721-6060

Par le gagnant du PRIX DE L'ACADÉMIE pour "WAR GAME" PETER WATKINS

PRIVILEGE

TECHNICOLOR

HORAIRE: 1:05, 3:15 5:25, 7:30, 9:40

CINÉMA ODEON

PLACE DU CANADA 861-4595

COMÉDIE-CANADIENNE: relâche

L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Victoria-Maria) de J. Mignolet - Tous les soirs à 20h. 30.

NEW PENELOPE: The Siegfried Scall Band tous les soirs - Vendredi et samedi après-midi: "Sonny Greenwich Quartet"

L'ESCALE: "C'est maintenant qu'il faut boire" de Roger Fournier. Tous les soirs à 20h.30 (Relâche les lundis) - Jusqu'au 19 novembre

PATRIOTE: Hervé Brousseau.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Au revoir Charlie" du lundi au samedi: 20h. 30; dimanche: 14h. 30 et 19h. 30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "L'Espion qui venait du froid" 11:00 - 2:40 - 6:20 - "Arrivederci Baby" 12:50 - 4:35 - 8:15

BIJOU - "Le voyage du père" 12:30 - 3:45 - 6:35 - 9:49 - "Appelz-moi maître" 1:55 - 5:08 - 8:21

CANADIEN - "L'incompris" 12:20 - 3:20 - 6:25 - 9:30 - "Alerte à toutes les polices" 2:00 - 5:00 - 8:20

CHAMPLAIN - "Le Docteur Jivago" 1:30 - 8:15

CHATEAU - "Les Dieux sauvages" 2:50 - 6:10 - 9:35 "Il Super coup de 7 milliards" 1:10-4:30-7:55

CREMAZIE - "Un homme pour l'éternité" soirs sem. 7:15 - 9:30 - Sam. et dim. 1:10 - 3:10 - 5:15 - 7:30 - 9:30

DAUPHIN - "La Curée" sur sem. 7:30 - 9:30 - sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 (10:00 sam.)

ELECTRA - "L'Amour à la plage" - "003 Agent secret"

ELYSEE - Salle Alain Resnais: "Masculin féminin" sem. 7:30 - 9:30 - sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 (10:00 sam.)

ELYSEE - Salle Eisenstein: "La chose au lion a l'arc" sem. 7:30 - 9:30 - sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 (10:00 sam.)

FLEUR DE LYS - "Piège pour Cendrillon" 12:30 - 2:45 - 5:05 - 7:20 - 9:40

FRANCAIS - "Les Dieux sauvages" 2:40-6:00-9:25 "6 Super coup de 7 milliards" 1:00 - 4:20 - 7:45

GRANADA - "Super coup de 7 milliards" 2:40 - 6:10 - 9:30 "Les Dieux sauvages" 1:00 - 4:20 - 7:45

JEAN-TALON - "L'incompris" sur sem. 6:25 - 9:30 - dim. 12:20 - 3:20 - "Alerte à toutes les polices" sur sem. 5:00 - 8:20 - dim. 2:00 - 5:00 - 8:30

MERCER - "L'Amour à la plage" et "003 Agent secret"

PAPINEAU - "Arrivederci Baby" 2:35 - 6:10 - 9:45 "L'Espion qui venait du froid" 12:40 - 4:15 - 7:50

PARISIEN - "Belle de jour" 10:45 - 12:50 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 10:00

PLAZA - "L'incompris" 12:20 - 3:20 - 6:25 - 9:30 - "Alerte à toutes les polices" 2:00 - 5:00 - 8:20

RIVOLI - "L'Espion qui venait du froid" 2:25 - 5:55 - 9:35 "Arrivederci Baby" 12:40 - 4:15 - 7:50

SAINT-DENIS - "Le voyage du père" 12:30 - 3:45 - 6:35 - 9:49 - "Appelz-moi maître" 1:55 - 5:08 - 8:21

67^{ème} SEMAINE à Montréal

maintenant au

VENDOME

12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:15 - 9:30

PLACE VICTORIA TEL. 878-1431

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

JEAN-LUC GODARD

LA CHASSE AU LION A L'ARC

de Jean Rouch

7^{ème} SEMAINE

une belle leçon d'ethnologie au cœur d'un film poétique

LE RESTAURANT du théâtre de L'ESCALE

Georges Carrère vous invite à la salle à manger AVANT ou APRES la représentation de théâtre. L'ESCALE accueille les gourmets de 6 h. à 9 h. 30 heures du matin.

Reservations 844-7217

Les Productions du Québec Inc. présent

A L'ESCALE RUE MCGILL

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

C'est maintenant qu'il faut BOIRE

Comédie de Guy Fournier

Avec Monique Lepage, Georges Groulx, Jacques Galipeau, Marc Favreau Julien Bessette

"L'un des meilleurs divertissements de la saison estivale." (Martial Dassyva, La Presse)

Du 31 OCT. au 19 NOV. à 8:30 (relâche les lundis)

BILLET: COMÉDIE-CANADIENNE 84 ouest, rue Sainte-Catherine 521-7738

LE RESTAURANT du théâtre de L'ESCALE

Georges Carrère vous invite à la salle à manger AVANT ou APRES la représentation de théâtre. L'ESCALE accueille les gourmets de 6 h. à 9 h. 30 heures du matin.

Reservations 844-7217

Les Productions du Québec Inc. présent

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

DERNIER SOIR EROS CHEZ LES JAPONAIS

L'ÉTRANGE OBSESSION d'ICHIKAWA (coult. 6:15 - 9:45)

& LA FEMME-INSECTE d'IMAMURA 8:00 seule

5200 RUELLE ST-LAURENT 277-4800

CINÉMA DE RÉPERTOIRE

Mer & Jeu JEAN RENOU

"La règle du jeu" et "Porte de Campagne" des Ven. "El" (Bunuel en premier)

LE PATRIOTE

du 13 nov. au 19 nov.

HERVÉ BROUSSEAU

Tous les soirs à 9h. et 11h.

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666 à compter de 11h. A.M.

Arts et spectacles

Radio
TélévisionD'un canal à l'autre
un dimanche soir

Dimanche soir, nous suivons des artistes — les meilleurs, selon le Ministre de la défense du Canada —, des artistes canadiens des deux langues, mais qui, par un curieux paradoxe, ne se seraient guère distingués des artistes américains en tournée internationale. Détail. Michèle Richard dont la diction est un peu molle, les sœurs Allan qui tentaient d'amuser les pauvres soldats canadiens cantonnés un peu partout dans le monde et veillant, à ce qu'on dit, à la paix universelle, voilà ce que c'était. Le spectacle était franchement populaire. Il appelait le gros rire gras du militaire accablé par la canicule de l'Inde. "Allo Delhi" ne suffisait pas à nous faire passer un beau dimanche. Ce genre de reportage est terriblement ennuyeux parce que le spectacle est d'assez bas niveau, tout d'abord, et parce qu'on voit mal l'intérêt que représente pour les téléspectateurs un tel voyage dans les pays où les troupes canadiennes assurent le respect de l'ordre. Notons une habile présentation des Cailloux, qu'on voyait apparaître et disparaître un à un, puis surgir d'une ruine, quelque part en Sardaigne.

Naviguant d'un canal à l'autre, nous glanions quelques images intéressantes. A Télé-métropole, Lucille Dumont, curieusement coiffée, sem-

blait par ses questions mettre le chansonnier belge Jacques Brel dans l'embarras. Fort heureusement pour lui et pour nous, on lui donnait la chance de chanter. Et il chantait, ma foi, comme il sait le faire, avec cette passion dans la mime et dans la voix qui est incomparable. Il réussit à faire vivre son Jeff, et mieux encore, à nous le faire voir, à nous faire supporter avec lui son désarroi. C'est un bel éloge de l'amitié, qui tient autant dans les gestes que dans les mots, et dans le silence aussi entre les mots. L'entrevue ne valait pas grand-chose, nous l'avons remarqué pour le regretter car Brel a des choses à dire, qu'il traduit en chanson, mais qu'il aurait été intéressant à d'autres égards de connaître. L'émission est en couleurs, nous a-t-on dit. Nous l'avons vue en noir et blanc, ce qui ne nous a pas empêché d'apprécier l'habileté du cameraman, dont le travail était excellent, d'autant plus qu'il n'était pas facile de suivre Brel, de montrer son visage bouleversé, ses mains agitées, son regard comme égaré.

Revenant à la télévision gouvernementale, nous avons regardé "L'Envers des hommes", des séminaristes cette fois qui exposaient les motifs qui les avaient guidés sur la voie sacerdotale. Tous n'arrivaient pas à s'exprimer clairement, de manière précise; les uns, la majorité, ne savaient trop comment dire ce qui les amenait au service de Dieu; les autres, dans un langage dénué de toute complaisance, parvenaient à définir ce qu'ils entendaient par sacerdoce, non un sacerdoce facile, routinier, mais un sacerdoce vivant, incarné dans le temps, et exigeant. Il y a donc, là aussi, une relève consciente de ses responsabilités et qui entend bien les assurer jusqu'au bout. Les entrevues étaient menées par François Baby. André MAJOR

En un clin d'oeil

● DES LIVRES ET DES HOMMES: Pour souligner les deux événements majeurs de la rentrée littéraire, la radio de Radio-Canada a présenté le 31 octobre une entrevue avec Aragon à propos de son dernier roman "Blanche ou l'oubli". Ce soir elle présentera une interview avec André Malraux, à l'occasion de la parution de ses "Antimémoires".

Les principales questions abordées au cours de cette émission conduiront André Malraux à nous parler de la condition humaine, du problème de la vérité, du sens de la vie, de la mort, de l'importance de l'action, de l'art... Cette émission est réalisée par Gilbert Picard.

Horaires-TV

MARDI		Dernière heure et météo	
Le signe (C) marque une émission en couleur		10.45	Cinéma
CBFT 2		11.00	La ronde des sports
9.55 Aujourd'hui à CBFT		11.15	"Repris de justice" - Sketches
10.00 Télévision scolaire		12.45	Dernière édition
10.30 Monsieur Surprise présente: "Poly"		12.55	Fermature
10.45 La souris verte		CBMT 2	
11.00 Histoires vraies		8.15	Test Pattern and Music
11.30 Long métrage: "Chéri, fais-moi peur"		9.09	Today on CBMT
Comédie - France (1957)		9.15	Montreal Notebook
1.00 Téléjournal		9.30	Quebec School Telecast
1.15 Cine-feuilleton: "Au fil de l'épée"		9.45	Quebec School Telecast
1.30 Long métrage: "Je ne voulais pas être un nozi" - Drame - Allemagne		10.00	Canadian School
3.00 Femme d'aujourd'hui		10.30	Friendly Giant
4.00 Bobino		10.45	Chef Hélène
4.30 La Boite à surprise		11.00	Mr Dress-Up
5.00 Cadets de la forêt		11.26	Pick of the Week: "The True North"
5.30 La vie qui bat		11.55	CBC TV News
6.00 Jeunesse oblige		12.00	Serial Six
6.25 "Musique classique"		12.30	Search for Tomorrow
6.30 Nouvelles du sport		12.45	The Guiding Light
6.45 Aujourd'hui		1.00	Ghosts of Montreal
7.30 Les Globe-Trotters		1.30	As the World Turns
8.00 Mission impossible		2.00	Love is a many splendored thing
9.00 Rue des pignons		2.30	Coronation Street
9.30 Moi et l'autre		3.00	Take 30
10.00 Tous pour un		3.30	The Edge of Night
10.30 Caméra 67		4.00	Bonnie Prudden
11.00 Téléjournal		4.30	Barney Boomer
11.20 Supplément régional		5.00	Frankenstein jr.
11.30 Nouvelles du sport		5.30	Let's Go
11.35 Cine-Club: "Le bourreau" - Comédie-Espagne (1965)		6.00	Tween Set
1.15 Téléjournal		6.31	Evening Report
CFTM 10		7.00	Seven on Six
7.15 Mire et Musique		7.25	Sports
7.30 Les P'tits Bonshommes		7.30	A City Story: "Winnipeg"
7.45 Métro-matin		8.00	Red Skelton
8.45 36-24-36		9.00	Hatch's Mill
9.00 Toast et Café		9.30	Cariboo Country
10.00 Voix de femmes		0.01	CBC News magazine
10.25 Leçons de Beaulieu		11.00	CBC National News
10.45 L'école du bonheur		11.19	Viewpoint
11.00 Voix de femmes		11.26	Night Report
11.30 Éternel Amour		11.36	Sports Final
12.00 "Le maître des postes" (#1)		11.43	One of a Kind: "The Western Front"
12.15 Première édition		12.43	Final report
12.30 "La chartreuse de Parme"		CFCF 12	
Ciné-midi: "Marie des Angoisses" - Drame - France		9.00	Sound of 12
2.00 "Le collage endiablé" - Comédie - Angleterre		9.15	Sign on News
3.30 A vous de jouer		9.30	University of the Air
4.00 Le conte de Monte Cristo		10.00	Romper Room
4.30 Le Zoo du capitaine Bonhomme		10.30	Magic Tom
5.30 Marine Boy		11.00	The Mike Douglas Show
6.00 Télé-métron		12.30	Little People
6.40 Sports-images		1.00	It's a Match
6.50 Télé-métron		1.30	Mr and Mrs.
7.15 Dernière heure		2.00	In Town
7.30 L'homme à la valise		2.30	People in Conflict
8.30 Cré Basile		3.00	Magistrate's Court
9.00 Claude Blanchard		3.30	It's Your Move
9.30 Peter Gunn		4.00	The Buddies
10.00 Plaza fortune		4.30	Family Theatre: "I'll Give a Million" - Comédie
		6.00	The Pierre Burton Show
		6.30	Pulse
		7.00	Batman
		7.30	Hollywood Palace
		8.30	Iron Side
		9.30	Pig'n Whistle
		10.00	The Prisoner
		11.00	The National News
		11.18	Pulse
		11.43	Pajama Playhouse: "Jennie" - Drame
		1.30	Sign on News

Condition féminine



Les "spring-agers" ont eu eux aussi leur défilé de mode et les enfants d'aujourd'hui savent bien ce qu'ils veulent: des vêtements souples, confortables, faciles à mettre et à retirer, et surtout... très "in". On ne va plus au lit en pyjamas, mais en combinaison et encore à la gauloise, de style "colorix" pour rimer avec Astérix. (Photo Keystone)

Les jeunes choisissent le style
colorix pour plaire à Asterix

PARIS -- Nous connaissons déjà la mode "teen-ager". Elle a envahi depuis quelques années tous les rayons des magasins. Même les adultes ont dû se plier à leurs exigences: les mères se sont déguisées en adolescentes, les pères ont adopté des allures de "minets".

Nous voici maintenant menacés par le raz-de-marée de ceux qu'on appelle "spring-agers" ou les 4 à 13 ans. Finirons-nous en barboteuse?

Leur mode pour 68 vient d'être présentée au Palais des congrès de la porte de Versailles. Bien qu'elle se veuille résolument "européenne" et qu'elle se réclame du marché commun, elle ne répugne pas à emprunter à l'ouest les combinaisons de pilote des Américains, et à l'est, les cols "Mao" pour les pyjamas, les chemisettes et les pull-overs.

Deux tendances majeures cependant: le style "colorix", une façon gauloise de s'habiller en couleurs, et le style "potache" ou l'art de se sentir bien dans sa peau quand on n'est encore qu'un écolier. Le

tout en laine et rhovyl ou en chlorofibre à toute épreuve.

Pour les fillettes

Il ne semble pas y avoir cette saison une mode pour enfants. Il s'agit en fait d'une synthèse des dernières collections de haute-couture, jupes et robes-culottes, capes, robes-sarreaux, robes-manteaux, ceintures-chaines à la Yves St-Laurent, bermudas dépassant la mini-jupe, etc.

Pour les garçons, le style anglais classique ou le style américain cocasse sont aussi présents l'un que l'autre. Et pour tout le monde, des "pardessus" inspirés des combinaisons-tricot 1900 à porter dehors ou dedans comme vêtement d'intérieur ou comme dessous super chaud. Une couleur vedette: l'orange, ou des associations hardies: marron et pome, jaune et rose, turquoise et or, pistache et framboise.

Les "spring-agers" auront beaucoup de mal à garder pour eux seuls leur mode et déjà les fabricants de prêt-à-porter louchent de leur côté.

3e congrès des services sociaux
à la famille le 26 novembre

La Fédération des services sociaux à la famille du Québec organise à Montréal, son troisième congrès annuel.

Le thème des assises qui débuteront le 26 pour se terminer le 28, portera sur l'agence familiale face à la famille de la prochaine décennie. Les quelque deux cents congressistes attendus de toutes les ré-



L'épouse du premier ministre du Québec, Mme Reine Johnson, prononcera une causerie demain, devant les membres de l'association des femmes de Granby, à l'hôtel Mont Shefford. Elle traitera de "la femme au travail".

Augmentez jusqu'à 35%
l'efficacité de
VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer — augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35% — en saupoudrant simplement un peu de PASTEETH sur vos appareils. PASTEETH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dents en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empêche pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre PASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Mme Livia Thur, première femme chez
les grands patrons de l'U. de M.

par Solange Chalvin

Imprévisible, la nomination de Mme Livia Thur, au sein du tout nouveau Conseil de l'université de Montréal, crée un précédent à l'université. C'est la première fois qu'une femme accède à un poste aussi élevé dans la direction des affaires universitaires. Ce qui étonne encore plus, c'est que Mme Thur, professeur agrégé au département de Sciences économiques de la faculté des sciences sociales, ait été le choix du "modérateur" des facultés ecclésiastiques, soit du cardinal Léger, et de la faculté de théologie.

On connaît déjà le souci du cardinal — particulièrement depuis le retour du Concile — de donner aux laïcs une place de plus en plus grande dans l'Eglise. Non satisfait de nommer un laïc sur le conseil, Me Jules Deschênes, le cardinal a décidé de faire fi de tout préjugé pour nommer une femme, Mme Thur. Il faut dire que la compétence et la part active que prend Mme Thur à l'évolution de la pensée sociale du Québec, en font un candidat de premier ordre. Nous l'avons rencontrée, hier matin, à son bureau de l'université: amphithéâtre austère de chercheur que seul le sourire de Mme Thur humanise.

Jeune et jolie femme aux cheveux de jais, à l'accent légèrement chantant, Mme Thur, est hongroise de naissance mais citoyenne canadienne depuis une dizaine d'années. Elle parle cinq langues dont le français, l'anglais, le hongrois, l'allemand et l'espagnol. Docteur en droit, licenciée en sciences politiques et diplomatiques, licenciée en sciences économiques, Mme Thur est professeur depuis neuf ans à l'université de Montréal. Elle y enseigne l'histoire de la pensée économique et la théorie du commerce international à la faculté des sciences sociales; en plus, elle donne un cours sur les relations de l'économie et du droit, en faculté de droit.

Rien de tout cela n'a de réponses féminines. Pourtant c'est avec chaleur que Mme Thur nous parle de la promotion des femmes et de l'accès aux postes supérieurs. Cet accès des femmes aux postes de commandement, Mme Thur y croit sûrement puisqu'elle nous a dit: "Ne sommes-nous pas dans une société où les changements s'opèrent d'une façon étonnamment rapide? Ici, l'accès des femmes à des postes de responsabilités se fait aussi rapidement qu'ailleurs. Les besoins de la société étant très grands, on fait appel aux femmes pour y répondre." Il y a sans doute beaucoup de barrières, de préjugés, de conformisme et de discrimination envers les femmes, reconnaît Mme Thur, mais l'université est sans

"Je ne suis pas féministe; jamais je ne réclamerai qu'un poste soit accordé de préférence à une femme, mais à compétence égale, je crois qu'il

doute l'un des milieux ayant le plus évolué dans ce sens.

Mme Thur regrette surtout l'absence des femmes à des postes de commandement dans la



est temps que les femmes prennent les places qui leur reviennent. S'il y a des femmes qui ont les qualifications requises pour remplir un poste et l'intérêt qu'il faut, il n'y a, à mon avis, aucune raison de suivre la tradition en donnant ces postes exclusivement aux hommes. Si par cette nomination, je peux aider à créer des traditions nouvelles et ouvrir la porte à d'autres femmes, j'en serai doublement heureuse".

Cet accès des femmes aux postes de commandement, Mme Thur y croit sûrement puisqu'elle nous a dit: "Ne sommes-nous pas dans une société où les changements s'opèrent d'une façon étonnamment rapide? Ici, l'accès des femmes à des postes de responsabilités se fait aussi rapidement qu'ailleurs. Les besoins de la société étant très grands, on fait appel aux femmes pour y répondre." Il y a sans doute beaucoup de barrières, de préjugés, de conformisme et de discrimination envers les femmes, reconnaît Mme Thur, mais l'université est sans

Participation au milieu

Sa compétence professionnelle pourtant très grande n'aurait sans doute pas suffi pour que Mme Thur accède au Conseil de l'université de Montréal. Sa participation active aux corps intermédiaires, ses multiples conférences dans les milieux les plus divers ainsi que plusieurs postes qu'elle a occupés au sein d'organismes universitaires ont préparé un terrain fertile à prendre de nouvelles responsabilités. Mme Thur a en effet été membre de la commission Rocher sur la création d'une deuxième université de langue française à Montréal; elle est en plus membre de l'exécutif et fait partie d'une commission d'études de l'association des professeurs de l'université; elle est également membre de la sous-commission des grades supérieurs de l'université.

L'enseignement
et la recherche

"Si j'avais du temps, j'irais au théâtre, me dit-elle, mais voyez-vous quand mon mari et moi, quittons l'université, il reste bien peu de temps pour s'amuser ou sortir." Mme Thur est vice-doyen de la faculté des sciences sociales et directeur du département des sciences économiques. Il dirige aussi la revue "Conjoncture économique canadienne", revue hautement spécialisée à l'intention des économistes et qui paraît onze fois l'an.

On pourrait rapprocher le couple Otto et Livia Thur de d'autres couples célèbres de chercheurs très bien connus. En fait, ils vivent tous deux pour leur enseignement et n'ont qu'une passion commune: la recherche.

"Ce qui me passionnerait, dit Livia, c'est la recherche interdisciplinaire: il y a un type de recherches très importantes à développer entre le droit d'une part et l'économie d'autre part. C'est le type même de recherche de l'avenir qui m'intéresse. Voyez-vous, je suis et demeurerai toujours — malgré les nominations — un professeur comme les autres".

Conférence sur la
réforme scolaire
à Outremont ce soir

L'Association des parents d'Outremont organise ce soir, à 20h30, à l'académie Querbes, une soirée d'information sur la réforme de l'enseignement à l'élémentaire et au secondaire selon les articles du règlement no du ministère de l'éducation. Les trois conférenciers à cette rencontre seront Mme Thérèse Phénix, commissaire à la commission scolaire d'Outremont et membre de la mission de la région de Montréal pour l'implantation des ateliers pédagogiques; M. Gilles-André Grégoire, également membre de la mission à titre de représentant de la Fédération des collèges classiques; et le Père Lauzon, directeur général des écoles des commissions scolaires de ville Mont-Royal et d'Outremont. La conférence est publique et chacun est invité à y assister.

En
exclusivité
à La Banque Toronto-Dominion

THOMAS D. DEPOSANT DU MME MARIE DEPOSANT 52, AVENUE DU CENTENAIRE TOUTEVILLE	COMPTÉ DE CHÈQUES	000
Payez à l'ordre de		19
		Dollars
LA BANQUE TORONTO-DOMINION 1, RUE PRINCIPALE ET AVE. DES PINS TOUTEVILLE		SAMPLE
5# 12 234 5# 004 12 23 2# 234 5#		

GRATIS

- Des chèques personnalisés
 - Des bordereaux de dépôt personnalisés
 - Un porte-chèques en deux coloris, au choix
 - Un coffret de rangement pour les chèques annulés
- Avec tout Compte de Chèques Personnels à



TORONTO-DOMINION
La banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL

Théologie et actualité

Hommes de guerre et artisans de paix

par Louis O'Neill

Le conflit du Vietnam met mal à l'aise les Américains et les Canadiens. Dans l'histoire des Etats-Unis, c'est la première fois qu'une administration engagée dans une entreprise de guerre à l'étranger se voit autant en butte aux désapprobations et aux critiques. Les sondages révèlent qu'une proportion croissante de citoyens américains s'interroge sur la légitimité de cette aventure. Les manifestations en faveur de la paix se multiplient et, contrairement aux prétentions des militaristes, elles obtiennent non seulement l'appui des hippies et des barbus, mais aussi l'encouragement de citoyens éclairés et responsables: universitaires, intellectuels, hommes d'action, pasteurs et prêtres, etc.

Le drame vietnamien oppose les uns contre les autres des hommes de bonne foi, également désireux de travailler en faveur de la paix. Des partisans de cette guerre s'étonnent que des chrétiens et des non-chrétiens fidèles aux valeurs de la civilisation occidentale et à la démocratie mettent en question la validité morale de l'action militaire américaine en Extrême-Orient. A leur point de vue, la force armée qui lutte lâchement contre la civilisation, empêche la victoire du communisme, dresse une barrière contre les forces anarchiques et révolutionnaires qui veulent étendre leur domination sur toute l'Asie et peut-être bientôt sur l'Amérique latine. En faisant la guerre actuellement, les Américains, selon eux, assurent la paix au reste du monde.

Cette position, quoique discutable, ne manque pas de logique. Du moins elle s'avère aussi défendable que celle qu'adoptent les partisans du pacifisme total, chez qui l'éthique de conviction estompe entièrement l'éthique de responsabilité. Ce pacifisme d'ailleurs se trouve désarmé devant certaines situations concrètes qu'il ne pouvait prévoir ou ne savait imaginer. On a vu, au moment de l'occupation de la France par les Allemands, des pacifistes re-

joindre sans hésitation le maquis et s'engager dans la lutte armée contre l'envahisseur. On trouve des pacifistes qui en même temps dénoncent la guerre du Vietnam, se réjouissent de la victoire d'Israël contre les pays arabes, proposent l'intervention armée contre le gouvernement de Rhodesie et approuvent les luttes des guérilleros en Amérique latine. Donc, pour eux aussi, il existe un emploi de la violence qui est légitime. Eux aussi croient que la guerre peut contribuer à établir la paix.

Variations de la pensée chrétienne

On discerne, à travers l'histoire, deux attitudes chrétiennes face au problème de la guerre et de la violence. On les retrouve, avec des nuances diverses, dans les opinions qui s'expriment au sujet de la guerre du Vietnam.

Les premiers chrétiens étaient pacifistes, moins au nom d'une théorie bien formulée qu'on aurait pu qualifier avec précision, qu'au nom d'une fidélité spontanée à l'Evangile dont ils voulaient être les témoins. Longtemps, on jugea inconciliable la vocation de soldat et celle de chrétien. On ne se désintéressait pas du salut de l'Empire et l'on priait pour la paix et pour l'Empereur. Mais on estimait que la tâche de défendre l'ordre romain par les armes était une responsabilité des païens. "Les activités matérielles, la guerre, la justice, le gouvernement restent entre les mains des païens, les chrétiens, eux, sont un peuple de choix, un peuple réservé et privilégié; ils se réservent les fonctions spirituelles. Ils seront utiles à l'Empire par leur prière et leurs forces spirituelles. Les Romains concevaient la même exemption du service militaire à tous les prêtres. Les chrétiens sont un peuple sacerdotal. Leur abstention se justifie donc même au regard des conceptions romaines. Ils sont utiles à l'Empire en mettant au service de son salut leurs forces spirituelles" (1).

L'attitude des chrétiens se modifia avec l'avènement de Constantin. Celui-ci se fit l'allié du christianisme, en qui il voyait la seule force capable de sauver l'unité de l'Empire et de garantir sa stabilité. La foi chrétienne s'intégrait aux valeurs d'ordre et de civilisation qui faisaient la grandeur du monde romain. Les chrétiens assumèrent sans réserve leur nouveau rôle (il y eut des exceptions, dont saint Augustin). La paix romaine devenait l'instrument providentiel de la paix chrétienne. Mais la paix romaine, c'était une paix imposée, une paix qui recourait à la guerre comme outil normal et habituel. Les chrétiens firent donc la guerre pour protéger l'Empire, combattre les hérésies et assurer l'unité religieuse, considérée comme condition indispensable à la sauvegarde de la paix.

Paix évangélique et paix romaine christianisée coexistèrent au sein des sociétés chrétiennes durant des siècles. Les religieux et les moines témoignèrent de l'idéal évangélique de paix, tandis que les laïcs, munis de la bénédiction des clercs, assumeront la charge de mettre leur épée au service de la foi. C'est l'alliance, à l'intérieur de la même cité chrétienne, du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel; alliance qui ne fut pas toujours harmonieuse, les princes chrétiens entrant souvent en conflit avec les évêques et le pape, lorsqu'il s'agissait de définir les prérogatives des uns et des autres.

C'est cette alliance, se donnant comme objectif l'établissement sur terre d'une image concrète du Royaume de Dieu, qui explique diverses entreprises dont le caractère évangélique est assez douteux: Charlemagne convertit les Saxons à la pointe de l'épée, les chevaliers entreprennent les Croisades, le pape mobilise les princes chrétiens contre l'Islam, l'autorité civile, guidée par les clercs, donne à l'Inquisition ce caractère odieux que les détracteurs de l'Eglise ne manquent pas, encore de nos jours, de souligner et de dénoncer, les conquérants espagnols dépouillent les Indiens de leurs biens sous prétexte de favoriser l'expansion du Royaume du Christ. La thèse se perpétue même après la Réforme, tant chez les catholiques que chez les protestants; s'ensuivront les sanglantes guerres de religion, où les chrétiens s'entre-tueront au nom de l'Evangile.

Au cours de cette longue histoire, pleine d'équivoques, l'Eglise ne cesse point pourtant d'être préoccupée de paix et d'unité. Sans arrêt, on invite les chrétiens à prier pour que cessent les guerres. On pourrait extraire de la liturgie une quantité considérable de textes qui montrent que le désir de la paix a toujours hanté l'esprit et le cœur des chrétiens, alors même que les princes, les évêques et les papes formaient des alliances, levaient des armées et livraient des batailles.

Une autre tradition chrétienne

Tout au long de cette histoire, il s'est trouvé des croyants pour protester contre la théorie de la paix chrétienne imposée et pour mettre en doute cette conception par trop simpliste du Règne de Dieu. François d'Assise, désertant l'armée et désireux plus tard de convertir le sultan par le dialogue et la persuasion, symbolise cet autre courant. A mesure que le concept de chrétienté approche de son déclin, le nombre grandit de ceux qui recherchent ailleurs que dans l'idéal d'unité religieuse le moyen d'assurer aux populations victimes de la guerre un minimum de tranquillité. La sécularisation des pouvoirs politiques a obligé les penseurs chrétiens à réviser leurs théories sur les conditions nécessaires à l'édification de la paix. Libérée de ses privilèges juridiques et des alliances, l'Eglise a cherché d'autres modes d'influence au sein de la société. Les rêves de domination ont fait peu à peu place à un idéal d'éclairage et d'animation. D'autre part, le spectacle des nouveaux Etats laïcs, se livrant à des guerres encore plus horribles qu'autrefois au nom de la liberté, de la démocratie, du droit à l'espace vital, du principe de souveraineté ou du libre-échange, a rendu les chrétiens plus lucides face au phénomène de la guerre. Avec Léon XIII et Benoît XV, l'Eglise prend un nouveau tournant. On ne recherche plus la paix des principes; on veut avant tout la paix des peuples, victimes de l'orgueil et de la mégalomanie des chefs politiques. Avec Pie XII, Jean XXIII et Paul VI, la page est définitivement tournée, du moins en ce qui concerne la pensée officielle de l'Eglise; car beaucoup de chrétiens adhèrent encore aux schèmes et aux rêves anciens. Il s'agit d'un re-

tour à l'idéal évangélique de paix, où, sans verser dans un pacifisme irréaliste, on cherche à favoriser les conditions qui permettent de consolider la paix, celle-ci apparaissant comme une tâche spécifique impliquant plus que la seule absence de guerre. D'où le rappel incessant des principes sans lesquels la paix sera toujours compromise: dignité de la personne, droit à la vie et à un niveau de vie vraiment humain; promotion de la liberté; justice sociale; égalité de tous les hommes, sans distinction de race ou de couleur; justice dans les relations économiques; reconnaissance de la solidarité entre tous les peuples et obligation de travailler à la promotion humaine et morale des plus démunis; liberté des consciences et liberté religieuse. De plus, la négociation et le dialogue se voient reconnaître une prééminence sur la guerre, celle-ci apparaissant de plus en

plus comme dépassée et indigne d'un monde civilisé. "Il est une persuasion, écrit Jean XXIII, qui à notre époque gagne de plus en plus les esprits, c'est que les éventuels conflits entre les peuples ne doivent pas être réglés par le recours aux armes, mais par la négociation" (2). La nouvelle optique se veut réaliste et l'on évite de se complaire dans le pacifisme abstrait; car une vieille expérience de l'Eglise lui enseigne que le vrai problème de la paix se situe dans le cœur de l'homme et que celui-ci demeure toujours infecté par la blessure originelle, qui suinte la haine, le préjugé, l'orgueil, l'ambition et le goût de la violence.

Le mythe sécularisé

L'évolution de la pensée chrétienne sur le problème

Suite à la page 12

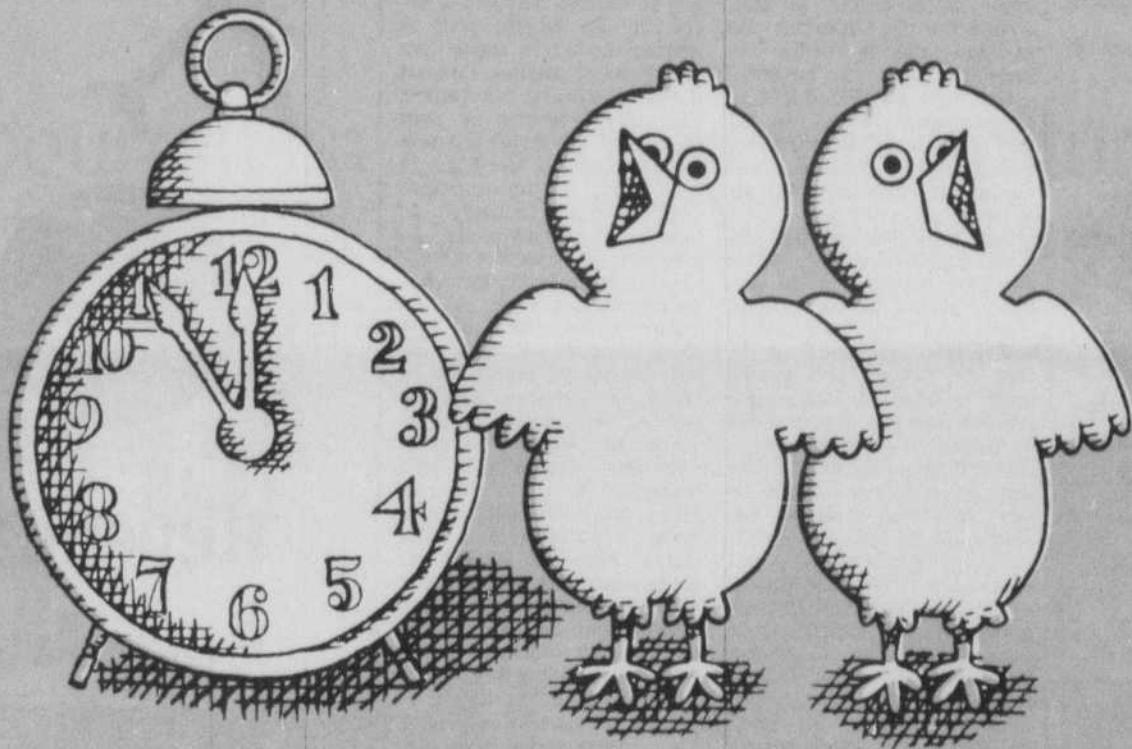


Le patriarche Athénagoras, de Constantinople, qui rend au Dr Michael Ramsey, primat de la communion anglicane, la visite que ce dernier lui fit à Istanbul, en 1962, a exprimé hier devant une cinquantaine de journalistes l'espoir que cette visite serait suivie de nouveaux pas vers l'unité concrète des Eglises, tout en soulignant que toute décision sur de nouvelles réunions dans ce sens ne saurait être prise que par les organismes com-

pétents, qui se réuniront vers le début de 1968. S'abstenant à toute question de caractère politique ou théologique, les chefs des deux communautés ont insisté sur le fait que la visite du patriarche au primat revêtait une importance purement ecclésiastique, et que le principal résultat de cet événement historique consistait en ce qu'elle avait donné lieu en Grande-Bretagne à des cérémonies qui,

pour la première fois, s'étaient déroulées avec la participation d'ecclésiastiques et de fidèles orthodoxes et anglicans. Renouvelant le geste du Pape Paul VI qui avait fait asseoir le primat sur la chaire de Saint-Pierre lors de sa visite au Vatican, le Dr Ramsey a prié à son tour le patriarche d'occuper quelques instants la chaire de Saint-Augustin qui se trouve dans la cathédrale de Canterbury.

Le temps passe vite!



Achetez dès maintenant vos Obligations d'Épargne du Canada.

Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher.

Doublez votre argent avec les Obligations d'Épargne du Canada



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND



COURS SPÉCIAL
\$89.00



LEÇON GRATUITE
866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

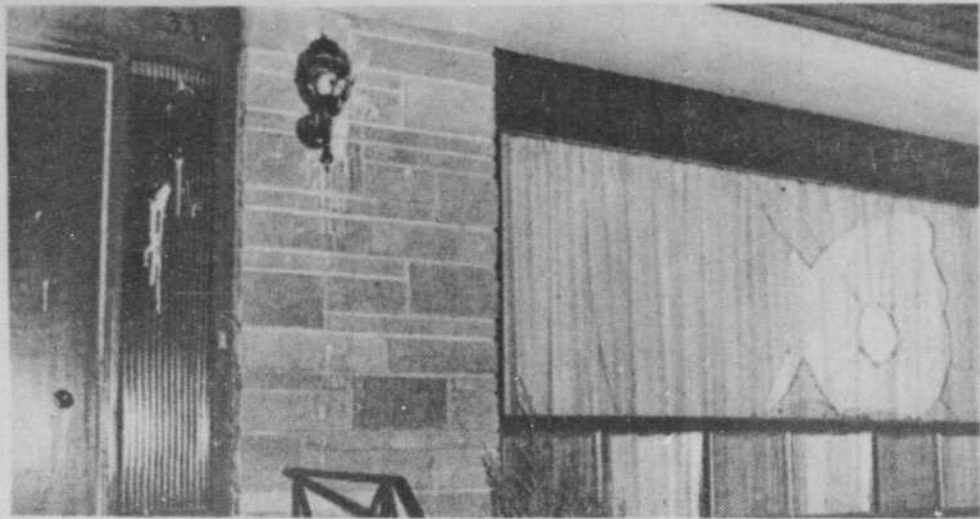
Je PAARLe
Tu PAARLes
Il PAARLe
Nous PAARLons
Vous PAARLez
Ils PAARLent bon vin



FAITES PLUS QU'EN PARLER...

Goûtez aux vins importés PAARL! Si vous avez le palais fin, vous apprécierez la saveur veloutée du porto Tawny de PAARL. Ou savourez le goût ambré du sherry Pale Dry de PAARL. Ils proviennent des fameux crus d'Afrique du Sud, où le climat est très favorable à la culture du raisin. Essayez-les, ils sauront vous plaire. Et leur prix aussi... il est modéré.

Le SHERRY PALE DRY de PAARL	26 oz. - \$1.75	40 oz. - \$2.60	GAL. - \$9.40
Le PORTO TAWNY de PAARL	26 oz. - \$1.65	40 oz. - \$2.40	GAL. - \$8.75
PRODUITS D'AFRIQUE DU SUD			



Réal Caouette accuse les "séparatistes" d'avoir lancé une brique dans la grande fenêtre de sa maison de Hull, dimanche matin. "Je croyais que tous les sauvages étaient dans les bois. Il s'en trouve aussi à Hull", a-t-il ajouté. La brique portait la mention "Québec Libre" sur une face, et "Parlons français" sur l'autre. M. Caouette fait porter la responsabilité de cet acte sur les indépendantistes et le député de Villeneuve a nommé le Rassemblement pour l'indépendance nationale. Les Caouette n'étaient pas chez eux lorsque l'incident est survenu.

Sharp recevra, jeudi, ses collègues des dix provinces

OTTAWA (PC) — Le ministre des finances, Mitchell Sharp, aborde jeudi la deuxième phase du programme de contrainte que le gouvernement fédéral a choisi de mettre en oeuvre pour mettre un frein aux tendances inflationnistes.

Ce jour-là en effet le ministre accueille à Ottawa ses collègues des finances des dix provinces. Il leur fera part des préoccupations du gouvernement, des mesures que celui-ci entend prendre, et il prendra connaissance des intentions des provinces elles-mêmes quant à l'ampleur des investissements qu'elles souhaitent accomplir durant les prochains mois.

La première étape du programme fut celle des "décisions draconiennes", notamment la hausse "provisoire" des impôts des particuliers dont on pense qu'elle atteindra 10 p.c.

La deuxième étape est la



la promenade du dimanche



Grand Marnier
"la liqueur de marque"

Canard à l'orange, crêpes Suzette... salade de fruits... délicieuses gastronomiques qui, comme tant de mets, se trouvent rehaussés par le Grand Marnier. Et pour couronner tout festin, c'est Grand Marnier qu'il faut déguster — la liqueur de choix des connaisseurs.



LE BILINGUISME

Suite de la première page

mérique pour établir la qualité des candidats, de la faire "de la manière que le comité estime la meilleure."

L'Association prétend que cet article est largement utilisé dans la nomination des fonctionnaires à des postes supérieurs, qu'il permet aux comités de sélection de ne pas tenir compte des qualités particulières d'un candidat bilingue et qu'en général il joue contre les Canadiens français.

En fait, l'Association prétend que les Canadiens français sont avantagés aux postes inférieurs où l'on utilise le système de pointage et qu'on exerce contre eux certaine discrimination pour les postes supérieurs à cause de l'arbitraire qui est permis par ce paragraphe de l'article 16.

De là à dire que le bilinguisme est une politique conçue pour les plus bas échelons de la fonction publique il n'y a qu'un pas.

A cela, la Commission de la fonction publique peut répondre qu'elle cherche actuellement à doter tous les ministères d'un conseiller en bilinguisme dont tout le travail portera sur l'application des lois et règlements.

Elle peut aussi répondre par la publication d'une liste assez substantielle de nominations et de promotions de Canadiens français à des postes importants au cours de la présente année fiscale. Le Devoir publiera bientôt cette liste mais elle n'empêche pas l'Association et certains assez critiques de la politique de lever le nez en disant qu'il s'agit la plupart du temps de brillants seconds.

Mais il y a une faille de taille dans l'argumentation de l'Association; elle ne possède apparemment aucun document qui appuierait, ne serait-ce que faiblement, ses accusations. Elle considère que ce genre de preuve est difficile à faire, longue et extrêmement coûteuse.

L'Association estime en outre que la loi et les règlements rendent plus difficiles les procédures d'appel notamment en ce qu'elles peuvent empêcher un candidat qui a failli à un concours mais qui veut s'y présenter à nouveau, de savoir précisément en quel aspect du concours il a failli, et comment il doit par conséquent préparer sa reprise.

Autre grief de l'Association: la commission de la fonction publique serait incapable de faire appliquer certaines de ses directives dans des services gouvernementaux. Presque toute la preuve de l'Association à cet

égard est fondée sur des incidents survenus au bureau général de la statistique, le bureau aurait violé les règlements sur un aspect quelconque de la politique du bilinguisme. L'Association en a appelé à la commission de la fonction publique qui lui a donné raison et en a avisé le Bureau fédéral de la statistique, et d'après des directives récentes du Bureau de la statistique, il est évident qu'il n'a pas tenu compte de l'opinion de la commission dans le mémoire de cette semaine au premier ministre.

Enfin, l'Association interprète des directives récentes de la Commission de la fonction publique comme signifiant que les griefs en matière de bilinguisme pourraient éventuellement être assimilés à des problèmes de simples relations de travail. Cela signifie que pour se défendre, l'Association devrait se transformer en un véritable syndicat, ce qui paraît impossible, ou bien s'en remettre pour la défense de ses droits aux syndicats existants dont la majorité des membres sont évidemment de langue anglaise, ce qui ne paraît pas satisfaisant.

Toutes ces réserves, l'Association les enveloppe dans une critique plus fondamentale de la politique du gouvernement; elle estime en effet qu'en faisant dépendre le degré de bilinguisme du pourcentage des populations en cause, la nécessité de la politique sera peu à peu réduite dans la mesure même où la proportion de la population canadienne-française diminuera dans l'ensemble canadien. C'est pour l'Association le signe évident que la politique du bilinguisme n'est pas une politique d'égalité culturelle mais une simple question d'efficacité administrative.

Pour toutes ces raisons, l'Association désespère du succès de la politique du bilinguisme. Pour elle, toute politique d'égalité culturelle, même traduite dans des lois et des règlements, dépend pour son succès des simples rapports de force politique brute. Seuls ces rapports de force politique entre Canadiens français et Canadiens anglais, non seulement entre Québec et Ottawa mais à l'intérieur même du cabinet fédéral, peuvent à la longue et au jour le jour assurer l'égalité culturelle.

Mais de ce point de vue là aussi, l'Association des fonctionnaires d'expression française est inquiète. Elle a fait connaître il y a quelque temps la plupart de ses griefs aux ministres canadiens-français du cabinet Pearson. La plupart d'entre eux répliquèrent par une lettre polie faisant état de leur intérêt pour ces questions.

Un seul les invita à discuter à son bureau. Et au cours de la discussion on se serait rendu compte de part et d'autre qu'il était à peu près impossible à court terme de corriger ces situations.

Un congrès des Témoins de Jéhovah

QUÉBEC (PC) — Plusieurs délégués venant des régions de Québec, de la Mauricie et du Lac St-Jean, assisteront à un congrès d'études bibliques que les Témoins de Jéhovah tiendront du 17 au 19 novembre prochain, à Québec.

Le but du rassemblement dont le thème est: "Marchons d'une manière ordonnée par l'esprit", est de souligner l'importance de l'étude de la bible en famille et en groupe, précise-t-on dans un communiqué remis à la presse aujourd'hui.

Les délégués étudieront aussi les meilleures méthodes d'enseignement à l'aide de démonstrations et de films.

PEUGEOT
TOUS MODÈLES
LES
Grands Garages
DU
Québec
306 est, rue St-Zotique
273-9105

HOMMES DE GUERRE

Suite de la page 11

de la paix surprend certains chrétiens, mais elle étonne non moins des croyants marginaux et des non-chrétiens, qui estiment que la guerre s'impose quand il est nécessaire de combattre le mal, c'est-à-dire les ennemis de la démocratie, de l'ordre économique établi, de la civilisation telle que l'Occident se la représente. Ils ont en fait sécularisé le mythe médiéval de la paix chrétienne, tout comme les pacifistes ont sécularisé et déformé l'idéal chrétien de paix évangélique.

C'est probablement cette adhésion religieuse à un mythe sécularisé qui explique la bonne foi des militaristes américains convaincus de livrer au Vietnam une guerre pour le bien. On peut supposer que dans leur subconscient le président Johnson a remplacé Innocent III et que McNamara a éclipse l'image de Catherine de Médicis. Remarquons que le phénomène du mythe sécularisé n'est pas propre aux Américains. Quand on lit les plaidoyers des chefs soviétiques en faveur de la paix (par exemple le célèbre discours de Khrouchtchev, prononcé lors du Congrès du Parti communiste de 1956), on décèle chez leurs auteurs la conviction d'être les porteurs d'une sorte de responsabilité messianique en faveur de la cause de la paix. On y perçoit un accent religieux qui cache mal ses origines, ce qui ne manque pas d'ailleurs d'inquiéter les chrétiens partisans de la paix: car deux messianismes qui s'affrontent en ayant recours aux techniques militaires modernes pourraient en effet causer un tort mille fois plus grand que les anciennes guerres de religion dont nous déplorons encore de nos jours les conséquences néfastes.

Un regard neuf sur la paix

La guerre et la violence font partie de l'histoire des hommes et s'avèrent des habitudes bien enracinées qu'on

n'extirpera jamais entièrement. La paix parfaite nous adviendra au moment de l'avènement dernier du Royaume de Dieu. Mais cela ne doit en rien diminuer ou décourager la volonté de paix, la recherche des moyens pour la réaliser ici-bas le moins imparfaitement possible. Ce dont il faut prendre conscience, c'est que la guerre ne peut plus être admise comme moyen normal de bâtir la paix. Elle est un raccourci trop dangereux. Le chemin de la paix est plus long; sur son parcours, il requiert l'accomplissement de multiples tâches qui consolident la paix, la réalisation de cet ordre dont Jean XXIII rappelle les composantes: "ordre qui repose sur la vérité, se construit selon la justice, reçoit de la charité sa vie et sa plénitude et enfin s'exprime efficacement dans la liberté" (3).

Cet ordre est loin de toujours s'identifier à l'ordre établi. Aussi la volonté de paix commandera de dénoncer les injustices, de lutter contre l'exploitation des plus pauvres et des plus démunis, de se faire les porte-parole de ceux qu'on a privés de liberté et réduits au silence, de refuser les connivences hypocrites avec les puissants du monde.

On favorise mieux la paix en corrigeant les conditions sociales et économiques qui engendrent la haine et la violence qu'en défendant par les armes un système qui ne réussit pas à bâtir un ordre social imprégné de justice et respectueux de la personne humaine. Tel est le regard neuf sur la paix qui inspire de plus en plus la conduite des chrétiens d'aujourd'hui.

LOUIS O'NEILL

1. J. Comblin, Théologie de la paix, Paris, Editions universitaires, t. II, p. 13. — sur cette question, voir le même auteur, *ibid.*, p. 9 ssq.
2. Pacem in terris, Ed. de l'Action populaire, n. 126.
3. Pacem in terris, n. 167.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPH INC
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141

1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Encouragez
nos annonceurs

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

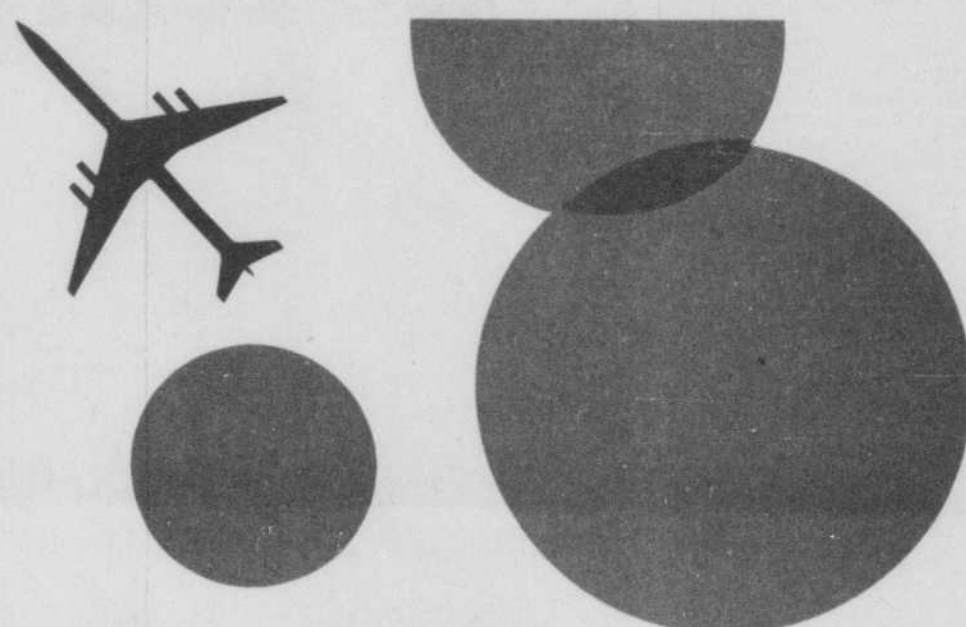
ÉLECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés



Revenez plus riche de souvenirs:

Évadez-vous vers l'Europe en *Volescapade* des lignes aériennes Canadien Pacifique. C'est le vol à votre mesure. Adoptez l'allure, le style CPA. Commencez aujourd'hui à cueillir des souvenirs... demandez notre brochure gratuite chez votre agent de voyages.

Soyez difficile.

Exigez de filer vers l'Europe en Volescapade CPA



LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

"D'ici 25 ans la moitié des entreprises auront disparu" (G. Filion)

QUEBEC — "D'ici vingt-cinq ans, a lancé dimanche M. Gérard Filion aux membres du Centre des dirigeants d'entreprise, la moitié des entreprises représentées à ce congrès auront disparu, liquidées ou absorbées".

Les dirigeants des P.M.E. (les petites et moyennes entreprises) en ont péniblement conscience. Aussi, bien que le thème du congrès soit "l'expansion, base du progrès social", il y est beaucoup plus question d'expansion que de progrès social.

Hier après-midi, M. Charles Perrault, président de la société Casavant, a décrit devant les congressistes les mutations que devait subir la structure administrative d'une entreprise manufacturière en croissance.

Il est probable qu'à la naissance de l'entreprise, son propriétaire-fondateur cumule toutes les fonctions: il sera tour à tour chef de la produc-

tion, vendeur, comptable, ingénieur en chef du personnel. La première fonction dont cet homme-orchestre devra se départir, c'est la comptabilité, ne serait-ce que pour satisfaire aux exigences de l'impôt sur le revenu. Suivront, dans l'ordre, la production, l'entrepreneur devant s'absenter de plus en plus fréquemment de l'usine; la vente, dès que le chiffre d'affaire aura pris une certaine importance, le propriétaire se réservant toutefois la mise en marché; l'engineering, lorsque le moment sera venu d'accroître la capacité de production ou d'étendre la gamme des produits. Pour ce qui est des autres services, plus spécialisés, M. Perrault estime que l'entreprise gagnera à recourir aux agences spécialisées aussi longtemps qu'elle n'aura pas atteint une taille respectable.

Plus tard dans l'après-midi, M. Jean Ostiguy, de la firme Morgan, Ostiguy et Hudon, a rappelé devant les congressistes comment le regroupement des entreprises peut en faciliter l'expansion. Lorsqu'elle est bien préparée et qu'elle se fait à partir d'entreprises saines, la fusion mène la plupart du temps à un accroissement de la capacité de production et simultanément à une diversification et à une rationalisation de la gamme des produits. Comme la demande pour la plupart des produits suit un certain cycle, la fusion permet de régulariser le débit des entreprises pré-existants. Il va sans dire également qu'une entreprise de plus grande taille, qui dispose d'actifs plus considérables, pourra financer son expansion plus facilement et à meilleur coût; une fusion est souvent la condition préalable à tout recours au financement par capital-action.

Enfin M. Guy Godbout, président de la société Imbex, qui est né du regroupement de quatre petites entreprises — du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et de l'Ouest du pays — a fait part de son expérience aux congressistes.

M. Godbout a insisté sur la nécessité de ne pas se payer de mots et de mettre cartes sur table lorsque l'on songe à fusionner. Dans son cas, un "noviciat" d'un an, au cours duquel les deux entreprises ont échangé des renseignements, comparé leurs résultats et réglé leurs conflits d'opinion, s'est révélé utile. Il a invité les entrepreneurs à la recherche de partenaires éventuels à ne pas se cantonner au marché local, à prendre conscience des avantages de la diversification géographique des marchés et à ne pas considérer seulement le chiffre d'affaires de l'entreprise, mais aussi la qualité de son administration et de ses techniques de mise en marché.

Nouvelles brèves

10,000e diplôme

L'université Sir George Williams décernera son 10,000e diplôme et ses premiers grades de M.A. (études supérieures de lettres) lors de sa prochaine cérémonie de collation, dimanche prochain, 19 novembre. A cette occasion, trois doctorats honorifiques en droit seront accordés. Les lauréats: M. J.G. Hagey, vice-chancelier de l'université de Waterloo; Mlle Kathleen Jenkins, ex-bibliothécaire en chef de Westmount, et M. Maurice Strong, directeur général du Bureau de l'Aide extérieure canadienne. 260 étudiants obtiennent leur diplôme à Sir George cet automne, dont 122 étudiants des cours du soir.

Prix Binoux

M. Roland Lamontagne, professeur à l'université de Montréal s'est vu décerner, par l'Académie des sciences, le "Prix Binoux" (environ \$400) pour l'ensemble de ses publications d'histoire des sciences.

La Plume rouge

La campagne de souscription de la Plume rouge a rapporté cette année \$2,418,028. La sollicitation qui avait duré deux semaines dans la région de Montréal était la dernière des 46 campagnes annuelles de l'organisme de bienfaisance.

D'après M. Alex Duff, président de la campagne, la somme recueillie est considérablement plus élevée que le total de l'an dernier et que les prédictions de \$1,500,000.

Cette souscription, qui avait lieu cette année entre le 18 septembre et le 2 octobre, sera dorénavant remplacée par celle de la Fédération des Oeuvres de Montréal.

• Nominations

La Société canadienne de science politique vient d'élire son nouveau bureau de direction. M. Guy Bourassa, directeur du département de science politique de l'université de Montréal, a été nommé président; M. Vincent Lemieux, vice-président, M. James Hyndman, deuxième vice-président; M. Edmond Orban, troisième vice-président; M. André Bernard, secrétaire-trésorier. M. Louis Sabourin, ancien président, fait aussi partie du bureau de direction.

M. Lucien Pitre, de Huil, vient d'être nommé président de la Corporation des courtiers en immeuble de la province de Québec. MM. R.G. Baster, de St-Lambert, et Antoine Morin, de Québec, sont vice-présidents tandis que M. Philippe Laferrrière, de Montréal, est trésorier. M. Laurier Faust, président sortant de charge, demeure membre du conseil exécutif.

Le Canadien National annonce la nomination du capitaine Douglas MacLean, surintendant général des services maritimes pour la région de l'Atlantique, au poste de directeur des services maritimes. Le capitaine MacLean assumera la responsabilité de tout le transport effectué par eau par le CN.

L'économie marque un temps d'arrêt, selon le directeur du Conseil d'orientation économique

par Claude Lemelin

QUEBEC — Le directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec a affirmé hier que l'économie canadienne — et partant l'économie québécoise — marque à l'heure actuelle un temps d'arrêt.

M. Roland Parenteau a rappelé que notre pays a connu ces dernières années une période de grande prospérité: de 1961 à 1966, le taux annuel de croissance a été en moyenne de 6.2 pour cent; il a donc été supérieur à celui de la plupart des autres pays développés. Il semble toutefois que le dynamisme de l'économie soit beaucoup moins soutenu cette année. En effet, les investissements prévus pour l'année en cours — environ \$19.9 milliards — sont à peine supérieurs à ceux de l'année précédente; or on sait qu'il s'agit là du principal moteur de l'économie.

"L'économie canadienne ayant à peu près atteint la limite de sa capacité de production, a précisé M. Parenteau, toute pression supplémentaire de la demande se traduit surtout par des hausses de prix. Le prix du capital en particulier, c'est-à-dire le taux d'intérêt, a atteint un niveau sans précédent. De sorte que nous vivons à l'heure actuelle un étrange paradoxe: tandis que le gouver-

nement central s'interroge sur les mesures à prendre pour combattre l'inflation, qui est en général le symptôme d'un état de "surchauffe", l'augmentation des taux de chômage laisse entrevoir un ralentissement de l'activité économique. A cet égard, a soutenu le directeur du C.O.E., la situation du Québec ne diffère pas beaucoup de celle du reste du pays: si des facteurs politiques ont pu engendrer certains flottements sur les marchés de capitaux, ils auraient exercé une influence négligeable sur les projets d'investissements, qui obéissent surtout à des impératifs d'ordre économique.

Mais c'est en réaliste, plutôt qu'en alarmiste, que le haut fonctionnaire québécois a dressé hier le bilan de la conjoncture devant les délégués au congrès du Centre des dirigeants d'entreprise. Car une intervention énergique des pouvoirs publics pourrait, selon lui, éviter des dislocations majeures.

Pour enrayer la menace d'inflation, pour éviter une pénurie de capitaux, il faudrait rétablir deux équilibres fondamentaux: celui des prix et salaires et de la productivité, et celui de l'épargne et de l'investissement. Enfin, pour atténuer les dislocations

que provoque la concentration tendancielle de l'activité économique dans la région centrale du pays, en particulier l'Ontario, il faudrait tenter d'instaurer un certain équilibre entre les régions.

A plus longue échéance, il faudrait modifier le déploiement des forces économiques au pays, en fonction du défi que pose à l'identité canadienne l'influence grandissante des Etats-Unis, en fonction également des options constitutionnelles du Québec.

Parlant ensuite des structures de l'économie, M. Parenteau a énuméré quelques tâches qu'il considère comme prioritaires.

Il faudrait en tout premier lieu, selon lui, définir la vocation économique du Québec. Doit-on opter pour l'autarcie, c'est-à-dire le développement de la plupart des secteurs de la production, ou pour la spécialisation, en fonction des avantages comparatifs dont jouit le Québec? Doit-on axer le développement économique sur l'exploitation des richesses naturelles ou sur les industries de consommation? Doit-on choisir la fabrication de masse ou les industries de haute technicité? Doit-on rapatrier les centres de décision de l'économie ou, compte tenu du fait que le facteur rare au Québec c'est

l'esprit d'entreprise plutôt que le capital, essayer de les domestiquer?

Ces choix sont essentiellement d'ordre politique, a précisé M. Parenteau, mais ils sont fortement influencés par l'économie et la géographie. A cet égard, le directeur du C.O.E. a souligné que les entreprises et le gouvernement ont souvent tendance à considérer l'économie québécoise comme une entité autonome. Il a fait discrètement allusion à l'inefficacité, c'est-à-dire au coût social, de certaines politiques économiques — un certain protectionnisme à l'endroit d'entreprises non rentables et destinées à le demeurer, par exemple, ou les politiques d'achat préférentiel, qui mènent à la compartimentation des marchés, ou une aide trop complaisante aux petites et moyennes entreprises.

Il conviendrait en second lieu, selon le haut fonctionnaire québécois, de redéfinir les responsabilités des divers agents économiques: l'Etat, les entreprises et l'organisation syndicale. Car le pouvoir économique est plus diffus qu'autrefois: c'est tantôt la propriété des capitaux, tantôt le poids du nombre, tantôt le pouvoir législatif, qui détermine l'évolution de l'économie, en pareille con-

joncture, s'est demandé M. Parenteau, n'y aurait-il pas lieu de substituer la concertation à l'affrontement comme mode de résolution des conflits? Ne serait-ce pas la fonction propre de la planification?

Il faudrait, en troisième lieu, réaliser un meilleur équilibre dans la répartition des fruits du progrès économique entre, d'une part, les catégories sociales et, d'autre part, les régions. C'est poser tout le problème de l'aménagement régional. A cet égard, M. Parenteau est plutôt partisan d'une solution de compromis. S'il convient, à son avis, de "réorganiser l'espace", de supprimer les obstacles artificiels au développement des régions excéntriques, il faut respecter le jeu des forces économiques qui régissent l'implantation des entreprises sur le territoire, il faut avoir le courage dans certaines régions de fermer des paroisses entières, qui n'auraient jamais dû être occupées.

Enfin, maintenant que l'économie a atteint son potentiel de production, il faut accorder plus d'importance aux gains de productivité, puisque c'est pratiquement la seule source d'accroissement de la production nationale. Il faut donc supprimer les obstacles qui nuisent à l'augmentation de la productivité, en donnant une meilleure formation aux travailleurs, en faisant prendre conscience aux syndicats des avantages de l'automatisation et du perfectionnement des méthodes de travail, et en réorganisant les entreprises, petites et moyennes, afin d'accroître leur rendement.



Château Moncontour

Le vin des grandes occasions



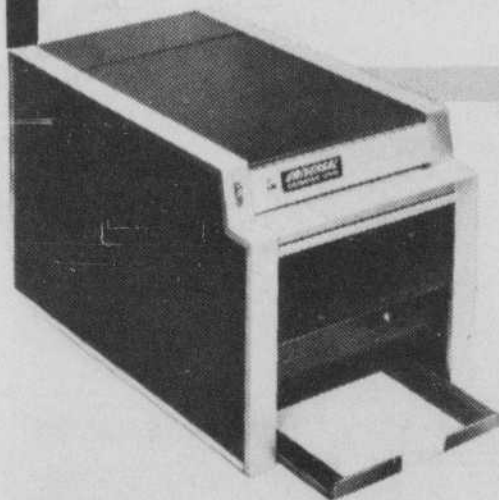
Léger... Élégant...

Vouvray blanc mousseux (590) la bouteille \$4.80

Blanc pétillant demi sec (544-B) la bouteille \$3.40

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, limitée

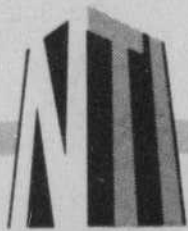
DES COPIES À FAIBLE COÛT DU PREMIER COUP



La machine UNIVERSAL électrostatique produit à sec des copies claires et nettes de 5 1/2" x 17", sans gaspillage, sans épreuves préliminaires, sans cérémonies. La simplicité de son système d'opération permettra à votre personnel de réussir du premier coup des copies parfaites.

Une machine à photocopier doit avant tout simplifier votre tâche de façon systématique à un minimum de frais. La machine UNIVERSAL ajoute à un fonctionnement exemplaire un prix de vente inférieur de quelque \$500 à celui des autres machines à procédé électrostatique. Il va sans dire que cette économie se reflétera par un prix moindre de vos copies.

Voulez-vous une démonstration? N'hésitez pas, appelez-nous, et vous aurez sur votre bureau l'originale UNIVERSAL prête à vous fournir les meilleures copies.



TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE BUREAU

NATIONAL
TYPEWRITER INC.

UN. 6-1492

700 ST. JACQUES, MONTREAL

Ne pourrait-on pas louer une voiture à Montréal et la laisser à Vancouver sans frais additionnels?

Hertz dit d'accord!



Effectivement, Hertz n'exige aucun supplément pour la location d'une voiture prise dans une ville pour être laissée dans l'une ou l'autre d'un certain nombre de villes importantes du Canada*. Le même service est offert exclusivement entre certaines villes canadiennes et américaines*. Ce service, permettant de louer une voiture dans une ville et de la laisser dans une autre, vise à faciliter vos voyages et à les rendre plus économiques dans nos voitures Ford ou d'autres marques réputées.



Hertz

Hertz est la seule entreprise du genre qui offre la vérification en 19 points.

*Service national de voitures louées dans une ville et laissées dans une autre sans frais supplémentaires disponible dans 29 villes...et exclusivement entre Détroit et Windsor, Victoria/Vancouver et Seattle.

La Banque Provinciale du Canada affiche un actif accru de 11.6%, à \$642,455,289.00

potins financiers

Comme les banques canadiennes étaient fermées hier à l'occasion du Jour du Souvenir, les cours du dollar américain, de la livre sterling et des autres monnaies sont donc omis ce matin.

Après avoir gagné la semaine dernière 6.19 points à 862.51, l'indice des industriels de DJ clôturait à la fin de la 1ère séance de cette semaine 3.97 points plus bas à 859.74. Il y avait baisse quasi-générale hier des valeurs françaises sur la Bourse de Paris. Le ton a paru extrêmement prudent, hier, sur la Bourse de Londres, car, c'est aujourd'hui, que doit être publié le rapport sur l'évaluation de la balance commerciale britannique durant le mois dernier. Les Bourses de Montréal et de Toronto ont paru hier irrégulièrement plus fermes.

Le rapport des perspectives d'une forte demande pour l'acier influa heureusement sur le sentiment spéculatif hier matin à Wall Street, d'autant plus que le marché semble avoir été survendu récemment. Le fait qu'une bonne partie des avances initiales étaient disparues en fermeture hier démontre bien cependant que les spéculateurs sont anxieux de prendre leurs profits. Il en serait, ainsi, encore pendant quelque temps, mais l'avenir éloigné inviterait à la confiance.

Le lancement d'une émission de \$225,000 cette semaine par la U.S. Steel va accroître la tension sur le marché monétaire, menacé d'un resserrement du crédit.

Le dernier bulletin de J.T. Gendron Inc. rendant d'intéressantes études sur Crush International Limited ainsi que sur la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Greenshields Incorporated vient de publier une liste d'une vingtaine de catégories de valeurs mobilières, renfermant des données sur leurs prix, leurs dividendes, leur gain par action, les cours rapports-bénéfices, etc. Comme cette liste embrasserait au-delà d'une centaine de titres, elle est de nature à susciter un vif intérêt en bien des milieux intéressés au placement aussi bien qu'à la spéculation.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Consolidated-Bathurst Limitée, affectée par le climat concurrentiel, etc.

Les bénéfices nets de Consolidated-Bathurst Limitée, durant les neuf premiers mois de 1967, ont été de \$13,580,000, déclarant ces jours-ci la compagnie. Ceci équivaut à \$1.90 par action ordinaire, après déduction des dividendes payés aux détenteurs d'actions privilégiées. Les bénéfices nets pour la même période en 1966 étaient de \$14,586,000, ou \$2.08 par action ordinaire.

La compagnie, dans son rapport interne non vérifié couvrant Consolidated-Bathurst et ses filiales déclarait que ses ventes nettes pour les neuf premiers mois de 1967 ont augmenté à \$178,488,000, comparativement à \$170,532,000 durant la même période l'an dernier.

Dans une déclaration conjointe aux actionnaires, G.M. Hobart, président du conseil, et R.A. Irwin, président, ont déclaré que les bénéfices nets durant cette année "ont subi l'influence défavorable occasionnée par un climat fortement concurrentiel sur les marchés d'exportation, rattaché à une augmentation continue des prix de revient, à des frais d'intérêt plus élevés et à des amortissements plus lourds."

La Paix, cie d'assurances générales du Canada, a connu d'excellents résultats durant les 10 premiers mois de 1967

Lors d'une récente séance du Conseil d'Administration de La Paix, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, M. Maurice Charré, Président de la Société, a souligné les résultats particulièrement favorables enregistrés par la Compagnie au cours de la période s'étendant entre le 1er janvier et le 31 octobre 1967.

A cette date, le profit net de l'exercice 1967 dépassait \$200,000 soit \$50,000 de plus que pour la période correspondante de 1966. Quant au chiffre d'affaires, il accusait une augmentation de près de 10% par rapport aux souscriptions des 10 premiers mois de l'année précédente.

Le Président a également signalé que, compte tenu des résultats très encourageants obtenus par son nouveau bureau de Québec, la Compagnie envisageait maintenant de développer ses affaires dans d'autres villes importantes de la province.

D'autres bureaux seront successivement créés au cours des prochaines années afin de donner aux nombreux courtiers et assurés de la Compagnie un service sans cesse amélioré. Comme on sait, cette institution progressive est, maintenant, affiliée à La Laurienne, une mutuelle d'assurance-vie qui ne cesse d'aller de l'avant.

La Banque Provinciale joue un rôle de plus en plus considérable dans notre économie

Les actionnaires, les déposants et le public en général prendront connaissance, sans doute avec plaisir, de l'excellent rapport annuel que la Banque Provinciale du Canada publie ce matin dans nos pages financières. Ils trouveront, dans le tableau comparatif ci-contre, les progrès accusés au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 octobre 1967, au regard des chiffres se rapportant à l'exercice financier antérieur. Dans nos données au-dessous de notre manchette, ils y constateront les pourcentages des augmentations accusées à divers postes de son bilan. Leur lecture permettra à quiconque de constater que la Banque Provinciale a continué, en dépit des conditions difficiles des derniers 12 mois, à avancer sur la voie du progrès. La hausse de 12.07% du coté de ses dépôts, au chiffre sans précédent de \$600,832,344.00, est une preuve que le public lui fait de plus en plus confiance et avec raison. Incorporée en 1900, l'institution bancaire ci-dessus mentionnée n'a cessé de jouer un rôle de plus en plus considérable dans notre économie, au point qu'elle passe, à juste titre, pour être l'une de nos plus dynamiques et pour cause... son actif n'a-t-il pas plus que doublé de 1957 à 1967 inclusivement, passant, en effet, de \$297,293,930.00 en 1957, au sommet de \$642,455,289.00, au 31 octobre 1967.

C'est le 12 décembre que la Banque Provinciale tiendra son assemblée annuelle

Si nos commentaires ci-dessus font bien ressortir la confiance du monde des épargnants en la Banque Provinciale du Canada, la hausse de \$27,000,000 dans le total de ses prêts consentis à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, etc. soit \$367,988,025 démontre bien que nos fermiers, aussi bien que nos hommes d'affaires et les individus en général ont recours à ses bons offices. Cette tendance explique, évidemment, l'augmentation de ses bénéfices, équivalant à 53 cts l'action pour 1967 vs 50 cts pour 1966. Rien d'étonnant que son nouveau gérant général M. Raymond Primeau ait annoncé, récemment, la déclaration d'un dividende spécial de 7 cts l'action, couvrant l'exercice financier qui vient de se terminer le 31 octobre 1967, en plus du dividende trimestriel de 8 cts l'action. C'en est assez pour s'attendre à l'adoption, à l'unanimité, par ses actionnaires du rapport annuel de 1967 qui leur sera soumis lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 12 décembre à l'Hôtel Reine-Elizabeth, alors que ces mêmes actionnaires auront le plaisir d'entendre, pour la 1ère fois, leur nouveau président, nous avons nommé M. Léo Lavoie, l'un des plus jeunes banquiers canadiens à occuper un poste de président. La valeur n'attend pas évidemment, le nombre des années... et si l'on en juge par les discours qu'il a prononcés, en fin de semaine, à Québec et dont nous avons publié les grandes lignes samedi matin, il y a lieu d'attendre avec impatience son 1er message présidentiel annuel qui pourrait bien s'avérer magistral.

Marcel Clément

NOMINATIONS A LA NORTHERN ELECTRIC



J. R. Houghton

J. B. Hutchinson

La Compagnie Northern Electric, Limitée, annonce la nomination de Monsieur J.R. Houghton au poste de Vice-président, Promotion de l'entreprise et de Monsieur J.B. Hutchinson au poste de Vice-président, Département "Fabrication" (Montréal). Messieurs Houghton et Hutchinson releveront respectivement du Président et du Vice-président, Exploitation.

Monsieur Houghton entra au service de la Compagnie en 1935 après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur de l'Université McGill. Nommé directeur de l'usine de London en 1959, il devait accéder à la vice-présidence en 1961 et devenir, en 1965, Vice-président, Département "Fabrication" (Montréal).

Monsieur Hutchinson succède à Monsieur Houghton au poste de Vice-président, Département "Fabrication" (Montréal). Après des études en sciences appliquées à l'Université de la Colombie britannique, il entra au service de Northern Electric à Montréal en 1943. Il devait être nommé directeur de l'usine de London en 1962 et revenir à Montréal en 1965 pour y occuper jusqu'à tout récemment le poste de Vice-président, Informatique.

Ventes accrues pour Brasseries Molson

de 6.4 p.c. durant les 6 mois terminés le 30 septembre 1967

Les Brasseries Molson Limitées ont fait parvenir hier à leurs actionnaires un rapport interne couvrant les six mois terminés le 30 septembre 1967. M.H. de M. Molson, chairman et M.D.M. Chenoweth président y déclarent "Les ventes durant les six mois terminés le 30 septembre 1967 ont été de \$90,570,000 et marquent une augmentation de 6.4% sur celles du semestre correspondant de 1966, alors que le bénéfice net, à \$7,090,000 ou 89 cents par action, a augmenté de 5.1%."

Le progrès des affaires de votre Compagnie se poursuit à un rythme plus accéléré que celui de l'expansion de l'industrie de la bière en général, le volume des ventes Molson au Canada ayant augmenté de 4.5% durant le semestre par rapport à une hausse de 3.6% pour l'ensemble de l'industrie. Les fonds de roulement a augmenté durant la période, et ceci malgré l'achat en juillet 1967 des deux-tiers des actions en circulation, ordinaires et privilégiées rachetables, des Industries Vilas Limitées. Les opérations et les bénéfices de cette compagnie, dont les résultats ne sont pas compris dans les états ci-contre, ont été satisfaisants.

On s'attend à ce que les produits des neuf brasseries de votre Compagnie à travers le Canada continuent à monter en Bourse de Toronto.

Bourse de Toronto

Ralliement modéré sur le marché minier

Les prix ont légèrement monté, continuant une tendance de sept jours, à la Bourse de Toronto, où l'activité a été modérée hier.

L'indice industriel a monté de 37 à 163.21. Il avait atteint 163.97 au cours de l'après-midi.

Les baisses ont dépassé les hausses dans une proportion de 250 à 179 et 246 valeurs sont demeurées inchangées.

Desco a gagné 1 passant à 1-4 et Hawker Siddeley a monté de 20 à 33.30. Le gouvernement du Québec a annoncé la semaine dernière qu'il avait ordonné à Sidbec de commencer les négociations en vue d'acheter l'usine de Desco à Contrecoeur, une laminière.

Union Gas, actuellement en négociations avec la Consumers' Gas en vue d'une fusion, a monté de 3-8 à 16-7-8 et Trans-Canada Pipe Lines de 1-2 à 29-1-4.

CPR a baissé de 3-4 à 59-3-4 et Noranda et Toronto-Dominion Bank ont perdu chacune 1-2 descendant à 51 et à 12-1-2.

Chez les métaux de base, Denison a baissé de 1-2 à 81 et Rio Algom et Hollinger de 1-4 chacune à 34-1-2 et à 25-3-4.

Parmi les pétrolières de l'Ouest, Scurry-Rainbow a perdu 2-3-4 passant à 37-1-4, Banff Oil a baissé de 5-8 à 15-5-8, Canadian Superior Oil et Hudson's Bay Oil ont gagné chacune 1-2 passant à 42-3-4 et à 37-1-4.

À noter...

D'après un communiqué publié par la Chambre d'Immeuble de Montréal, 277 propriétés ont été vendues le mois dernier par l'entremise du système M.L.S. (inscriptions multiples) pour une valeur de \$6,319,377, en comparaison avec 231 ventes totalisant \$5,924,052 pendant le mois correspondant en 1966. Ceci représente une augmentation de 9% en valeur et 6% en transactions.

La paroisse de Bellefeuille, comté de Terrebonne, a vendu ces jours-ci, à Cluiche & Associés Ltée, une émission de \$79,000, Ltée, une émission de \$79,000, Ltée, en séries en 10 ans, à un prix de \$3.125. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen de 8.0754%. L'emprunt comporte un solde de \$66,000 à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 20 ans.

Hausse des dépôts de 12.07% à \$600,832,344.00

La Banque Provinciale a augmenté sensiblement ses ressources au cours de son dernier exercice. Elle a en effet ajouté \$67.0 millions à son actif total qui s'élève, au 31 octobre 1967, à \$642.4 millions, soit 11.64% de plus que le 31 octobre 1966. Les dépôts, dans l'ensemble, se sont accrus de \$64.7 millions ou 12.07% pour atteindre \$600.8 millions. L'apport des actionnaires et les réserves pour pertes qui atteignent respectivement \$28.5 et \$8.2 millions montrent une amélioration de \$1.9 million.

Cet accroissement des ressources a permis des hausses de \$14.0 millions dans l'encaisse et les autres disponibilités à vue, \$31.0 millions dans le portefeuille et \$27.0 millions dans les prêts commerciaux, compte tenu notamment d'une réduction de \$5.2 millions dans les prêts sur titres.

Le solde des revenus du présent exercice s'établissent à \$6.36 millions en comparaison de \$4.78 millions pour l'exercice précédent. Après affectation de \$1.52 million aux réserves pour pertes et des impôts de \$2.45 millions, les bénéfices s'élevaient à \$2,385,500, soit des bénéfices nets par action de \$0.53, au regard de \$0.50 l'an dernier.

Un montant de \$1,665,000, soit 70% des bénéfices nets, a été affecté à la distribution de dividendes à raison de \$0.37 par action, à comparer à \$1,575,000, ou \$0.35 par action, en 1966.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à l'Hôtel Reine-Elizabeth, Montréal, le mardi 12 décembre 1967, à 15h.30.

Imperial Tobacco déclare un dividende

(CNW) — L'Imperial Tobacco du Canada Limitée a déclaré ces jours-ci un dividende provisoire de 17-1/2 cents par action ordinaire payable le 29 décembre aux actionnaires inscrits au registre le 30 novembre à la fermeture. Il s'agit du 25e paiement consécutif de dividendes sur les actions ordinaires depuis l'incorporation de la compagnie en 1912.

Bourse de N-Y

Avances initiales, modifiées en fermeture à Wall Street

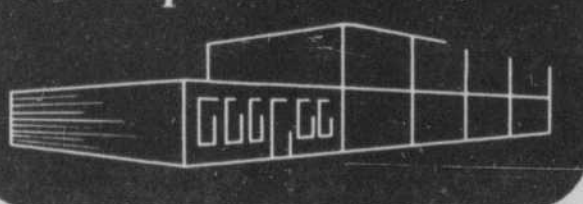
(AFP) — La cote à Wall Street a, de nouveau, des difficultés à suivre ses mouvements de hausse. Une nouvelle baisse est intervenue à la suite d'un raffermissement technique qui avait permis à l'indice des industriels d'avancer de plus de cinq points au cours de la première bourse. En fait, les opérateurs disposent de peu d'éléments susceptibles d'orienter leur action. On prévoit généralement une accélération de l'expansion économique au cours du premier trimestre de l'année prochaine, mais la situation monétaire demeure préoccupante. Ceci incite les entreprises à accroître leur liquidité avant un éventuel resserrement du crédit et le lancement d'importants emprunts obligataires est prévu pour cette semaine, au premier rang desquels une émission de 225 millions de dollars par la compagnie U.S. Steel. Ceci est de nature à accroître la tension sur les taux d'intérêts.

Le nombre des baisses l'a emporté en clôture sur celui des hausses d'environ 50 pour cent. Les compartiments les plus faibles ont été les automobiles (Chrysler a été déprimée, notamment, par plusieurs grèves partielles), les chemins de fer, les machines, les cuivres, les pétroles, les laques et les cinématographiques. Par contre les aéronautiques, les compagnies aériennes, les chimiques, les aciers, la production hebdomadaire a augmenté de 0.4 pour cent, et on signale une tendance à l'accroissement des stocks, et les matériaux de construction ont été soutenus.

Nouveau prêt à la G-B

ZURICH. (AFP) — Le bruit courait vers 18 heures dans les milieux bancaires zurichois qu'un nouveau prêt de 250 millions de dollars aurait été consenti par le "club des dix" à la Grande-Bretagne pour soutenir la livre. Il était, cependant, impossible d'en obtenir confirmation à la banque des règlements internationaux, à Bâle, où la décision aurait été prise au cours de la réunion des administrateurs tenue pendant le week-end. Dans les milieux bancaires zurichois, on fait valoir que cette nouvelle aide serait, par avance, insuffisante pour le soutien de la livre soumise à de fortes pressions au cours des derniers jours.

Votre entreprise est-elle prête à prendre de l'expansion?



Les prêts de la BEI ont servi à donner de l'ampleur et à moderniser les installations de milliers d'entreprises canadiennes afin qu'elles puissent satisfaire à la demande de produits et de services. Un prêt de la BEI pourrait peut-être vous aider. Demandez notre brochure d'information "Source de Crédit pour les Entreprises Canadiennes".

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

MONTREAL, P.Q.: 110 o. boul. Crémazie—Tél.: 382-2891
901, carré Victoria —Tél.: 866-2701

Marché de bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux étaient généralement stables hier sur les marchés aux bestiaux de Montréal comparativement aux prix payés la semaine dernière. La demande était bonne et le marché passablement actif. Les arrivages se répartissaient comme suit: 441 bêtes à cornes, 528 veaux, 11 porcs et deux moutons.

Les bonnes génisses ont rapporté de \$24.25 les 100 livres, les moyennes de \$21.50 à \$22, les communes de \$17.75 à \$19.25.

Les bonnes vaches se sont vendues de \$18.75 à \$20.25, les moyennes de \$17.50 à \$18.75, les communes de \$15.50 à \$17 et les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de \$13 à \$15.50.

Les taureaux communs et moyens se sont vendus de \$18.50 à \$21.75.

Les bons veaux se vendaient \$40.50 les 100 livres, les moyens de \$30 à \$35 et les communes de \$18.50 à \$28.

Il n'y a pas eu de vente de porc, ni d'agneau ou mouton.

a. hervé hébert & associés inc.

actuaire-conseils

MONTREAL
1259, RUE BERRI
TEL.: 288-0155

QUEBEC
42 RUE STE-ANNE
TEL.: 529-5349



GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances générales
Assurances-vie, assurances collectives
et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTREAL, P.Q.

TEL. 842-3451



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF 31 OCTOBRE 1967

	1967	1966
ACTIF		
Encaisse (y compris effets en transit)	\$ 83,452,497	\$ 69,428,449
Obligations de gouvernements et autres titres	155,518,321	124,476,941
Prêts sur titres	20,172,150	25,381,287
Autres prêts	367,988,025	341,009,222
Immeubles	6,841,613	6,990,906
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	8,482,683	8,197,034
Total de l'actif	\$642,455,289	\$575,483,839
PASSIF		
Dépôts	\$600,832,344	\$536,117,814
Lettres de crédit et autres passifs	4,872,415	4,499,079
Réserves pour pertes	8,225,864	7,062,781
(dont \$ 78,875 livres d'impôts)—1967 (dont \$218,287 livres d'impôts)—1966		
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	28,524,666	27,804,165
Total du passif	\$642,455,289	\$575,483,839

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 1967

	1967	1966
REVENUS		
Revenus des prêts	\$ 24,866,649	\$ 22,459,885
Revenus des valeurs	7,567,697	6,320,578
Autres revenus d'exploitation	6,751,815	5,714,319
Total des revenus	\$ 39,186,161	\$ 34,494,782
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts	\$ 13,950,690	\$ 12,526,531
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	11,363,853	10,567,803
Frais des établissements, incluant les amortissements	3,447,947	3,185,766
Autres frais d'exploitation, incluant provision pour pertes sur prêts d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	4,068,201	3,435,932
Total des dépenses	\$ 32,830,691	\$ 29,716,032
Solde des revenus	\$ 6,355,470	\$ 4,778,750
Affecté aux réserves pour pertes	1,519,969	193,410
Bénéfices avant impôts sur le revenu	\$ 4,835,501	\$ 4,585,340
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	2,450,000	2,320,000
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 2,385,501	\$ 2,265,340
Dividendes	1,665,000	1,575,000
Montant reporté	\$ 720,501	\$ 690,340
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	104,165	113,825
Total	\$ 824,666	\$ 804,165
Virement au fonds de réserve	700,000	700,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	\$ 124,666	\$ 104,165

Le Directeur Général,
RAYMOND PRIMEAU

Le Président,
LÉO LAVOIE

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Mais... c'est encore beaucoup trop tôt!

Montréal a demandé une franchise dans la ligue Nationale de baseball

CHICAGO — La ligue Nationale, tout en critiquant la ligue Américaine pour son bris des règlements dans son action indépendante d'expansion, a fait savoir hier qu'elle ne contesterait pas la tentative de circuit junior dans le but de s'établir à Seattle.

La LA a décidé le mois dernier d'approuver le déménagement de la franchise de Kansas City à Oakland, Californie, ainsi que l'attribution de franchises à Kansas City et Seattle en 1969.

Les représentants du circuit senior ont tenu une assemblée spéciale hier à la suite de la pression exercée par la LA.

On avait d'abord laissé entendre que Seattle occupait

une place de choix sur la liste des nouvelles franchises dans la LN et que celle-ci ferait concurrence peut-être à la LA afin de s'établir dans cette cité dont les citoyens ont approuvé, en février dernier, un emprunt de \$40,000,000 pour bâtir un nouveau parc sportif.

Une telle concurrence était d'autant plus plausible que Buzzy Bava, gérant général des Dodgers de Los Angeles, avait l'intention d'obtenir la franchise à Seattle.

Mise au point

Le président Warren Giles, de la LN, a émis le communiqué suivant: "Les règlements des ligues majeures prévoient que avant qu'une li-

gue agrandise ses cadres, elle doit soumettre son programme pour discussion à une assemblée conjointe.

"Les résolutions, adoptées par la ligue Américaine les 18 et 19 octobre pour le transfert du club Kansas City à Oakland et l'attribution de franchises à Kansas City et Seattle, impliquent un engagement officiel de la part de la LA avant une assemblée conjointe, qui va à l'encontre des règlements..."

Toutefois, Giles a ajouté que la LN ne s'opposerait pas à l'expansion de la LA à Kansas City à Seattle.

Aucune décision

L'assemblée a pris fin alors que Giles a insisté sur le fait

que "nous n'avons même pas décidé d'élargir nos cadres, et, à plus forte raison, des franchises possibles".

San Diego, Milwaukee, Dallas-Fort Worth, Buffalo et Montréal aimeraient obtenir une nouvelle franchise, mais Giles a déclaré qu'il ne se serait pas question d'expansion avant la réunion conjointe des majeures à Mexico à la fin du mois.

Giles a révélé que Toronto avait fait une demande, mais que Montréal ne l'avait pas faite officiellement, même s'il a admis subsequmment qu'il avait bel et bien reçu une demande de la métropole canadienne.

LA PALESTRE FOND SON PROPRE CLUB

Depuis quelques heures, la Palestre Nationale possède son Club Médaille d'Or. Sa création a été annoncée hier midi, au cours d'une conférence de presse, par M. Jacques Sarrazin.

Pourquoi ce club? "Tout au cours de son histoire, la Palestre Nationale a joué le rôle pionnier dans bien des domaines. Depuis déjà quelques années, les dirigeants de la Palestre songeaient à mettre sur pied des organismes nécessaires et jugés indispensables. D'abord, un club social et sportif, ce qui a amené la création du Club Médaille d'Or, et l'autre réalisation, que l'on veut laisser aux successeurs des administrateurs actuels, la création éventuelle d'un Institut Provincial des Sports, organisme que la Palestre préconise depuis 3 à 4 ans et qu'elle souhaite voir lancé de concert avec le futur ministère des sports et loisirs au Québec".

Tel est en substance ce qu'a expliqué M. Sarrazin, en donnant les raisons qui ont milité en faveur de la création du Club Médaille d'Or.

"En ce qui nous concerne, devait dire M. Sarrazin, nous voulons réunir la gent sportive de Montréal mensuellement afin qu'il puisse exister un lien fraternel entre les personnes qui se dévouent à promouvoir le sport en général et le sport amateur, en particulier".

A l'occasion des réunions mensuelles du Club Médaille d'Or, une ou des personnes seront honorées pour signaler leur contribution à la cause du sport ou encore pour rendre hommage à des athlètes pour des succès qu'ils ont remportés.

En plus, à ces diners, il y aura un conférencier de marque qui traitera de sujets se rapportant à l'éducation physique, aux sports et à la santé.

Par exemple, mercredi le 22 novembre M. Gabriel Loubier, ministre du tourisme de la chasse et de la pêche, sera le conférencier et, à cette réunion, on honorerait neuf athlètes qui ont reçu des médailles lors des Jeux Pan-Américains.

Médaille d'or: Marcel Roy pour le cyclisme.

Médaille d'argent: Toomas Aruso, pour la natation (200 mètres papillon); Robert Chamberlot, pour la lutte;

Médaille de bronze: Sigrid Chatel et Louise Agoues pour l'escrime; Donna Ross pour la natation; Pierre St-Jean pour l'haltérophilie; Roger Dion pour la gymnastique; Donato Paduano, pour la boxe.

Hull garde la cadence!

CHICAGO — Bobby Hull maintient sa moyenne de un but par partie et après 14 parties, il occupe le premier rang du classement des compteurs avec 21 points dont 14 buts.

Il est suivi de Gordie Howe qui a 18 points et d'Yvan Cournoyer qui en a 17.

Grâce à la belle tenue de Bobby Hull les Hawks ont maintenant une fiche de quatre victoires, trois parties nulles et sept défaites pour un total de onze points, à seulement trois points des Canadiens de Montréal qui entreprennent un long voyage à l'étranger.

MORIN SE DOCUMENTE À PARIS

Une série d'entrevues franco-québécoises portant sur la création d'un ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, au Québec et sur celle d'un office franco-québécois de la Jeunesse, vont avoir lieu à Paris, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 25 novembre.

M. Jean-Marie Morin, qui vient d'arriver à Paris, deviendrait le premier ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Québec lors que la création de ce département ministériel, qui a été décidée par le gouvernement québécois, deviendra effective.

Sa visite à Paris répond au voyage que M. François Missoffe avait effectué au Québec à la fin du mois de septembre et au cours duquel le ministre avait déjà exposé, dans une conférence, le rôle et l'organisation de son ministère.

Les Québécois, cette fois, vont étudier dans le détail et d'une manière concrète les structures et le fonctionnement du ministère français.

La délégation québécoise a également pour mission de mettre au point, avec les responsables du ministère français de la Jeunesse et des Sports, les modalités d'organisation de l'office franco-québécois de la Jeunesse dont la création a été décidée et annoncée lors du voyage de M. Missoffe au Québec.



LIGUE NATIONALE CLASSEMENT Division de l'Est

Détroit	14	8	5	1	49	44	17
New York	13	7	3	3	45	34	17
Toronto	15	8	6	1	54	34	17
Boston	12	7	3	2	44	31	16
Montréal	14	5	5	4	30	34	14
Chicago	14	4	7	3	36	51	11

Division de l'Ouest

Los Ang.	14	7	4	3	43	42	17
Minnesota	12	5	4	3	29	32	13
Philadelph.	12	5	4	3	25	30	13
Pittsburgh	15	5	8	2	34	41	12
St. Louis	13	4	7	2	32	34	10
Oakland	16	2	11	3	34	53	7



Compteurs de la LNH

B. Hull, Chi.	14	7	21
Howe, Dét.	10	8	18
Cournoyer, C.	7	10	17
Ratelle, N.W.	4	12	16
McKenzie, Bos.	3	12	15
Hadfield, N.Y.	7	7	14
Keon, Tor.	4	10	14
Stanford, Bos.	4	10	14
Gilbert, N.Y.	3	11	14
Delvecchio, Det.	4	13	14
Esposito, Bos.	7	6	13
Oliver, Tor.	4	9	13
Pulford, Tor.	4	9	13
Nesterenko, Chi.	2	11	13
Ellis, Tor.	8	4	12
Béliveau, Can.	7	5	12
Bucyk, Bos.	6	6	12
Goyette, N.Y.	6	6	12

Les Classements

LIGUE AMÉRICAINNE

Springfield	9	3	1	44	37	18
Hershey	7	4	1	34	29	15
Providence	9	4	2	31	40	12
Baltimore	5	7	1	34	43	11

SECTION OUEST

Bathgate, Pitt.	8	7	25
Hicke, Oak.	8	7	15
Irvine, L.A.	3	9	12
Balon, Min.	5	6	11
A. Macdonald, P.	5	6	11
Boudrias, Minn.	4	7	11
Rocheffort, Phil.	4	7	11
Melnik, St. L.	2	9	11
Stewart, St. L.	6	4	10
Douglas, Oak.	3	5	8

LIGUE MONTRÉAL JUNIOR

St. Leonard	5	1	0	32	10
St. Victor	5	3	0	49	34
Roussin	5	4	0	46	44
St-Jean	3	3	0	36	24
St-Hyacinthe	3	4	0	25	32
Boisbriand	3	4	0	30	29
St-Michel	2	4	1	24	31
Laprairie	1	4	1	15	33

LUCIEN LAVERDURE INC.

8552 Boul. St-Laurent (Nord du Boul. Métropolitain)

Tél.: 384-9040

EQUIPEMENT COMPLET SKI ET HOCKEY

Badminton - Cadeaux et gilets sport

Ouvert jeudi - vendredi 9 p.m. samedi 3 p.m.

Sazio obtient du renfort pour dimanche: L'ex-Bill Allen Smith contre les Riders

HAMILTON — Les Tigers-Cats de Hamilton aligneront un nouveau demi offensif contre les Rough Riders d'Ottawa dimanche, lors de l'ouverture de la finale de l'Est, une série de deux parties au total des points.

Il s'agit d'Allen Smith, ex-Bill de Buffalo de la ligue Américaine de football, et le pilote Ralph Sazio, des Cats, espère qu'il leur aidera "à monopoliser le ballon".

Ce monopole du ballon devra se réaliser si les Cats veulent atteindre la finale canadienne.

"Nous n'aurons aucune chance si nous ne pouvons annuler les longues passes de Russ Jackson. Une forte pression ou un blitz ne peuvent être la réponse au problème, car Jackson n'en est plus au point de se laisser ennuyer par de telles stratégies", a dit Sazio.

On sait que Jackson a conduit les Riders à un gain de 38-22 sur les Argos de Toronto en demi-finale dimanche dernier. La première partie de la finale aura lieu à Ottawa dimanche et la deuxième, à Hamilton le dimanche suivant. Les équipes en seront à leur quatrième finale de l'Est consécutive.

Comparaison

Les Cats, qui ont vaincu les Riders deux fois sur trois pen-

dant la saison régulière tout en terminant au premier rang, semblent les favoris à première vue.

De plus, les Cats auront profité d'un repos de deux semaines tandis que les Riders ont subi certaines meurtrissures contre les Argos en demi-finale.

Toutefois, Ottawa présente

une meilleure fiche offensive avec un total de 337 points, soit une moyenne de 24.1 par partie, en comparaison de 250 et 17.9 pour les Cats.

Ces derniers ont alloué 195 points, soit une moyenne de 13.9, contre 207 et une moyenne de 14.8 par les Riders.

Les Riders ont gagné plus de terrain dans les airs et au

sol avec 3,452 et 2,882 verges respectivement, en comparaison de 2,016 et 1,690 par les Cats. Les Riders ont de plus récolté 226 premiers essais contre 188 par les Cats, affichant une forte marge dans les airs et au sol.

Ottawa a complété 58 pour cent de ses passes, soit une moyenne de 10.4 verges par gain, en comparaison de 51.2 et une moyenne de 8.8 par Hamilton.

Enfin, les deux équipes ont affiché un meilleur bilan que la saison précédente en ce qui a trait aux passes interceptées à leur dépens, soit 11 contre Ottawa et 17 contre Hamilton.

INSCRITS À BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE -- TROT -- CONDITIONS -- BOURSE: \$1,100			
3- Rum Runner	D. Laroche	Maintenant prêt	5-1
6- Beau Mar Mic	A. Boucher	Serait temps	7-2
5- Duchesne Song	P. Caldwell	Le chant du \$	4-1
2- Fatoka Ed	R. Coutu	Peu	9-2
7- Bessie Flicka Grattan-K.	P. Pritchard	A vos risques	6-1
4- Petes Ride	G. Ramel	Bah	8-1
8- Lord Sampson	A. Hanna	Des miettes	8-1
1- Madden Hanover	D. MacTavish	Même pas de la	12-1
DEUXIEME COURSE -- AMBLE -- A RECLAMER -- BOURSE: \$1,000			
5- Fleeting Pick	G. Filion	Proche, sa dernière	3-1
1- Judith Adios	J. C. Martineau	Une deuxième de suite?	7-2
2- Bob Dale	A. Bédard	Un Bédard en forme...	4-1
3- Yankee's Pride	G. Hess	Une possibilité	9-2
4- Circus Song	Pas nommé	Numéro spécial...	6-1
6- Fairway	P. Roberge	Le golf achève...	6-1
7- Royal Dominion	R. Boly	Un de la confédération	8-1
7- Jacqueline Star	G. Ballargeon	La Jacqueline U.S.A...	8-1
TROISIEME COURSE -- AMBLE -- CONDITIONS -- BOURSE: \$1,500			
6- Total Yankee	A. Bédard	Non poulain	3-1
5- H. Harry	A. Veilleux	A sa place...	7-2
1- Bravado Pick	D. Gillis	La pôle	4-1
7- Lester Hanover	M. Turcotte	Attention à Melvin	9-2
8- Meadow Way	Pas nommé	Longue route	9-2
4- Inwike	C. St-Jacques	Difficile, ici	6-1
9- Mach Schnell	C. Desjardins	Bien placé...	8-1
2- Checkit	K. McElroy	Incertain	10-1
3- Marilyn	P. Sauvé	Pas dans le coup	15-1
QUATRIEME COURSE -- TROT -- CONDITIONS -- BOURSE: \$1,400			
8- Dutch Barda	A. Hanna	Dans son élément	3-1
2- Broadway Joe	L. Turcotte	De la quintela	7-2
3- Chaldale Bryan	Pas nommé	La roulette?	4-1
6- Mr. Media	A. Boucher	Entre bonnes mains...	9-2
4- Dee Voted	G. Lachance	A surveiller	6-1
1- Prince Yankee	G. Filion	Bien au départ...	8-1
5- Campbelltown	B. Côté	N'y comptez pas trop	10-1
7- Doug Hanover	M. Picard	Non	10-1
CINQUIEME COURSE -- AMBLE -- CONDITIONS -- BOURSE: \$1,200			
4- Koni Lu Bunter	J. C. Martineau	Dans son élément	3-1
2- Shadydale Ginger	M. Leduc	Oubliez sa dernière	7-2
7- High Bet	M. Turcotte	Une part	4-1
1- Armbrö Honest	C. Pelletier	Mince part	9-2
7- Irma's Gold	Pas nommé	Un risque	6-1
3- Bethel Adios	J. G. Brousseau	Première en 237??	8-1
5- Willow Creed	K. Carmichael	Difficile, ici	10-1
6- Victory Dale	G. Crowe	Bah	12-1
SIXIEME COURSE -- AMBLE -- A RECLAMER -- BOURSE: \$1,000			
6- Shadydale Ballard	G. Lachance	Une photo	3-1
7- Hobby Horse Rich	R. Bouchillier	L'autre de la photo	7-2
1- Borderville Sally	Pas nommé	Ne sera pas loin	4-1
3- Astra's Boy	M. Turcotte	Science astrale?	9-2
8- Style Guide	D. Laroche	De loin...	6-1
2- Harry Johnston	Y. Plouffe	Même pas avec avantages	8-1
5- Arawana Scott	B. Côté	Palerait gros prix	9-1
4- Grand Dudley	P. Laroche	Pas ce soir	10-1
SEPTIEME COURSE -- TROT -- A RECLAMER -- BOURSE: \$1,500			
3- Gola's G.	G. Lachance	Quasi certitude	3-1
5- Scotchington	Y. Plouffe	Une deuxième d'affilée?	7-2
6- Famous Sun	M. Turcotte	Si James...	4-1
4- Scotch Irish	Y. Gamache	Si boue...	6-1
7- Matthew	C. St-Jacques	De l'extérieur	8-1
2- Wildwood Chris	C. Desjardins	Ne tiendra pas	10-1
1- G. H. B.	R. Gagné	Oups...	15-1
HUITIEME COURSE -- AMBLE -- A RECLAMER -- BOURSE: \$1,200			
4- Valiant Pick	G. Filion	Toute une année...	3-1
2- Monitor Lobell	G. Lachance	Malchanceux à sa dernière	7-2
7- Ginny Dares	B. Côté	Jamais très loin...	4-1
5- Shadydale Chant	Pas nommé	Si l'on veut	6-1
6- Well Away	M. Turcotte	Pas cette fois	9-2
4- F. W. Adios	P. Caldwell	Un vieux \$2	8-1
1- Coppersmith	Y. Plouffe	Même pas de la	12-1
3- Shady Valley	M. Munroe	Passons	12-1
NEUVIEME COURSE -- AMBLE -- CONDITIONS -- BOURSE: \$2,200			
4- "CHAMBRE DE COMMERCE DE MTL. - SECTION FEMININE"	R. Ponton	Choix populaire	3-1
2- Mr. Champ B.	G. Filion	Aspirant logique	7-2
1- Belle Wilson	C. Poulin	De loin, mais...	4-1
8- Armbrö Gambol	A. Hanna	La pôle...	9-2
3- Paddy Pick	Pas nommé	En difficulté récemment	6-1
6- F. W. Adios	G. Bardier	La bête noire?	8-1
5- Harry's Bomber	R. Barrieau	Pas là	8-1
7- Knight Hal	A. Aubin	Obstacles...	15-1
DIXIEME COURSE -- AMBLE -- A RECLAMER -- BOURSE: \$1,100			
3- Stony Clay	Pas nommé	Quinté...	3-1
4- Northwood Combat	M. Bouvrette	Son partenaire	7-2
5- Show Boy	G. Côté	Dans la course	4-1
8- Star's Lo	G. Lachance	Il remontera	9-2
2- Page Mar Mic	G. Filion	Il nous a départ	6-1
7- Fidler's Green	C. Bélanger	Improbable	8-1
1- Justice Hanover	Pas nommé	Non, pas	8-1
1- First Down	Pas nommé	Même pas de la...	10-1



ICE CAPADES

"UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT!"

En vedette:
Les plus fameux champions patineurs olympiques et du monde

Splendeur! Musique! Enchantement! Comédie!

CE SOIR

8 h 15 et jusqu'à LUNDI soir

- Matinées -

SAMEDI et DIMANCHE à 1.30 et 5.30 p.m.

LUNDI à VENDREDI à 8 h. p.m.

SAMEDI SOIR à 9 h. p.m.

BILLETS À PRIX POPULAIRES:

2.00, 2.50, 3.50, 4.00, 4.50

Bons billets tous les prix, toutes représentations.

FORUM

Le spectacle rêvé pour toute la famille!



CET HIVER FAITES DU SKI DANS L'EST

-PLUS DE PLAISIR QUE JAMAIS!

Sept magnifiques stations de ski! Soixante-quinze milles de pentes parfaitement entretenues, pistes pour skieur de tout calibre! Plus de neige que partout ailleurs! De nombreux monte-pentes... 14 télésièges doubles, 8 arbalètes, 4 pomalifts et un nouveau téléphérique à capacité de 60 passagers (le plus nouveau en Amérique). Pour l'après-ski... rencontrer ses vieux amis dans une ambiance hospitalière. Le vrai plaisir du ski dans les Cantons de l'Est!

Et toute la famille peut en profiter.

Dans chacune des 7 stations de ski... des garderies pour les plus petits... cours spéciaux pour jeunes débutants... cours pour skieurs de tout âge... bloc de semaines d'apprentissage à tarif réduit... billets interchangeables... tarif familial.</

Effort d'entraînement sans précédent pour l'armée du N-Vietnam

HANOI (AFP) — Une campagne d'entraînement physique et de perfectionnement idéologique, technique et moral, d'une ampleur jamais vue au Nord-Vietnam, et qui paraît être une préparation à des opérations militaires d'envergure, a été lancée dans toute l'armée nord-vietnamienne afin d'élever la "puissance combattive pour vaincre complètement l'agression américaine".

Les troupes, disent les textes rédigés à ce sujet, doivent être toujours fortes, endurantes, mobiles, se battre bien et continuellement sur tous les champs de bataille. Le principe directeur de l'entraînement physique, qui s'étendra aussi bien aux groupes de combattants qu'aux services de l'arrière, est que chaque unité doit être en mesure de "marcher loin, de porter de lourdes charges, d'arriver à destination au complet, de pouvoir engager immédiatement le combat et de se battre sans interruption, quelques soient le terrain et le temps".

Quant au perfectionnement idéologique, technique et moral, qui concernera plus spécialement les cadres de l'armée "tout entière" et qui a été décidé par le "commissariat central du parti et de l'ar-

mée", il vise notamment à élever le niveau politique et idéologique des cadres militaires et améliorer leur "style de combat et de travail".

Entre-temps, le mauvais temps persiste sur le Nord-Vietnam, réduisant l'activité de l'aviation américaine, notamment sur l'ensemble du secteur situé au nord d'une ligne Haiphong-Hanoi.

Les chasseurs-bombardiers de l'aéronavale ont toutefois attaqué, hier, la centrale thermique de Uong Bi, à 21 km au nord-est de Haiphong. Les voies de communications — et notamment les ponts autour du port — ont été éparpillées, permettant l'évacuation des marchandises stockées dans les parcs, avenues et rues de la ville. Quelques installations ferroviaires ont été attaquées sur la ligne de chemin de fer du nord-ouest, ainsi qu'un emplacement de fusées "Sam", à 133 km à l'ouest nord-ouest de la capitale nord-vietnamienne.

Dans le sud du pays, les raids ont été concentrés sur les secteurs au nord de la zone démilitarisée et autour de Dong Hoi.

A Washington, le département d'Etat a exprimé hier sa reconnaissance à l'égard de M. Thomas Hayden, l'un des dirigeants du mouvement "Students For Democratic Society" qui faisait route vers New York en compagnie de trois sergents américains récemment libérés par le Vietnam.

L'avion à bord duquel voyageaient M. Hayden, les trois prisonniers libérés et un membre de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth devait arriver en fin de soirée à New York. L'appareil est parti de Beyrouth et a fait escale à Rome et à Paris. Les trois sergents: Daniel Lee Pitzer, James Jackson et Edward Johnson avaient tenu une conférence de presse dimanche à Phnom Penh d'où ils ont ensuite gagné Beyrouth.

A sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis "est reconnaissant (à M. Hayden) pour le rôle qu'il a joué en facilitant la libération et le retour aux Etats-Unis" des trois militaires.

D'autre part, à Washington, la Cour suprême des Etats-Unis a rejeté l'appel du capitaine Howard B. Levy, médecin militaire condamné le 2 juin dernier par la Cour martiale de Fort-Jackson (Caroline du Sud) à trois ans de travaux forcés pour désobéissance et tentative d'entraînement à la désobéissance des troupes envoyées au Vietnam.

L'appel avait été présenté par un organisme de défense des libertés civiles, l'"American Civil Liberties Union", pour demander à la Cour suprême de se prononcer sur le refus des Cours fédérales de Washington de former un tribunal de trois juges qui auraient à juger des thèses du capitaine Levy pour qui le code de justice militaire ne respecte pas la liberté de parole et sert "à la répression politique".

A San Francisco, Roland Lockman, un soldat noir qui a refusé d'aller combattre au Vietnam, a comparu en Cour martiale hier.

Au même moment, environ 400 personnes ont manifesté en sa faveur à l'extérieur des barrières du Presidio.

Le jeune homme de 22 ans, originaire de Philadelphie, est

Le Dr Penfield sera honoré par la Société de la famille humaine

NEW YORK (AFP) — La "Société de la famille humaine" a annoncé les noms des Lauréats de ses prix 1967. Elle a attribué celui des relations humaines au cardinal Bêa, directeur des services du Vatican chargés de la promotion de l'unité des chrétiens. Celui des communications à M. Harrison Salisbury, journaliste au "New York Times", celui des arts au compositeur et violoncelliste Pablo Casals, celui des sciences au Dr Wilder Penfield, neurochirurgien, fondateur de l'institut neurologique de Montréal, celui de l'enseignement à M. John Monro, du collège Noir de Birmingham (Alabama). La société n'a pas décerné cette année de prix de la paix.

Ces prix, accompagnés d'un don de 5,000 dollars, seront remis aux bénéficiaires le 29 novembre au cours d'un dîner qui sera présidé par M. Jean Monnet, "père de l'Europe", président du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, à qui la société a décerné son prix "famille humaine", dont elle honore chaque année une personnalité ayant contribué de façon significative à promouvoir le sens de la communauté à travers le monde.

La société avait annoncé le 26 septembre l'attribution de ce prix à M. Monnet.



Quatre aviateurs du porte-avions américain "Intrepid" ont déserté pour s'opposer à la guerre "criminelle" du Vietnam et se proposent de demander l'asile politique "au Japon ou à un autre pays non engagé dans la guerre du Vietnam". C'est ce qu'a annoncé une organisation pacifiste japonaise, qui a présenté à la presse, à Tokyo, un film duquel cette photo a été tirée, d'après les quatre transfuges. (Téléphoto PA)

accusé d'avoir refusé d'obéir aux ordres. Il soutient qu'il doit combattre dans le ghetto de Philadelphie plutôt qu'au Vietnam.

Des porte-parole ont dé-

claré que les désordres continueraient de se produire pendant que se déroulerait le procès militaire.

L'avocat de la défense, Me Terence Hallinan, a déclaré

aux journalistes: "Nous espérons prouver que les ordres commandant de se rendre au Vietnam sont illégaux — et que cette guerre est illégale et injuste".

Le général Gavin est fort pessimiste quant à la tournure du conflit vietnamien

WASHINGTON (AFP) — Le général James Gavin a attendu son retour d'un voyage au Vietnam pour annoncer officiellement qu'il ne sera pas candidat à la présidence des Etats-Unis en 1968. L'ancien ambassadeur en France du président Kennedy, qui a été l'hôte à Saigon de son camarade de promotion, le général William Westmoreland, a manifesté en regagnant Washington un pessimisme profond en ce qui concerne la tournure du conflit vietnamien. Violentement opposé à la politique du président Johnson, dont il dénonce amèrement tous les aspects, l'ancien commandant de la célèbre 82e division aéroportée, a déclaré aux journalistes qu'il appuyait la candidature d'un candidat "libéral" — de préférence le gouverneur républicain Nelson

Rockefeller de l'Etat de New York ou le sénateur Eugene McCarthy, dans le camp démocrate. Il estime que la présence militaire américaine devra, quoi qu'il advienne, se prolonger au Vietnam durant cinq ou dix ans, et que la pacification qui marque sérieusement le pas constituera une opération de très longue haleine. Mais, depuis son retour du Vietnam, le général Gavin ne semble guère enclin à proposer des solutions de rechange constructives, susceptibles d'apaiser le malaise national ou de calmer l'impatience croissante de ses compatriotes.

L'avocat de la théorie des "enclaves" s'est montré cette fois très évasif lorsque les interviewers lui ont demandé s'il préconisait toujours le repli sur des posi-

tions clés. Par contre, le général qui se range dans les rangs des "apolitiques", a préconisé avec insistance une négociation de paix par le truchement des Nations unies ou tout autre moyen. Les arguments de l'amiral Grant Sharp, des chefs d'état-major et du général Westmoreland en faveur de la poursuite du conflit et de son élargissement jusqu'à ce que l'adversaire finisse par craquer, ne l'ont nullement convaincu, bien au contraire.

De son côté, M. Richard Nixon, ancien vice-président des Etats-Unis et candidat républicain possible aux prochaines élections présidentielles de 1968, condamne la politique du gouvernement américain au Vietnam, mais désire en premier lieu que "l'agression communiste" soit infructueuse.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Pour faire du ski...
les vêtements
"prouesses"
importés d'Europe

Une nouvelle boutique vient d'ouvrir chez Morgan... celle du "Centre de ski" où vous y trouverez un choix abondant de vêtements et d'équipement de ski importés de tous les Centres de ski d'Europe... à partir de l'anorak au pantalon, des moufles aux bonnets. Tous de couleurs pleines de coloris, de coupe étudiée et de plein confort.



- A. Du Danemark Anorak en popeline de coton et chaude doublure matelassée de nylon/Dacron*. Heures opposées de couleurs: orange/jaune ou pourpre/lime. Tailles 10 à 16. **\$55**
- B. Pantalon assorti en nylon extensible, couleurs: jaune en tailles 10 à 16; pourpre en tailles 12 à 18. **\$45**
- C. Tuque à pompon crochétée main, combinaisons de trois couleurs. Moufles assorties. **ch. \$5**
- D. De Suisse: Anorak de nylon, poches munies de glissière et col rond. Rayures en diagonale: or/menthe/rose soutenu. Tailles 10 à 14. **\$55**
- E. Pantalon assorti en nylon extensible. Ton or ou menthe. Tailles 10 à 16. **\$40**
- F. Bonnet crochété assorti ton lime. **\$6**
- G. De Suisse: Anorak allongé de nylon, insertion "V" et ceinture de couleurs opposées: blanc/pourpre/cyclamen ou blanc/orange/jaune. Tailles 10 à 14. **\$55**
- H. De Suisse: Anorak Térylène*/coton à glissière géante, poches poitrine boutonnées et poches basses à glissière, parure de surpiqures. Turquoise en tailles 10 à 14; vert bouteille en tailles 12 à 16; marine en tailles 12 à 16. **\$55**
- J. Accessoires tricolores assortis: Béret **\$6**; Moufles **\$4**; Echarpe **\$5**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques
A La Sportive, rayon 77, Étape-mode... au deuxième
Centre-ville seulement

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

L'ORGUEIL
DE LA
BOURGOGNE



VINS FINS SIGNÉS
THORIN
UN GRAND PRODUIT DE FRANCE

MOULIN À VENT
(430-H) la bouteille \$3.25

MÂCON SUPÉRIEUR
(430-B) la bouteille \$2.15

CHABLIS
(447-G) la bouteille \$2.9

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, limitée